

Commune de Marly

Rapport de gestion 2020



Nouvelle passerelle sur la Gérine – Photo © Jean-Pierre Helbling – octobre 2020

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Le Conseil général | 4 |
| Le Conseil communal | 5 |
| Les votations et les élections | 6 |
| Les Dicastères | |
| 01 Administration générale, information, gestion du patrimoine et agglomération | 9 |
| Administration générale | 9 |
| Ressources humaines | 10 |
| Contrôle des habitants | 13 |
| Agglomération | 16 |
| Fusion du Grand Fribourg | 18 |
| Bâtiments communaux et scolaires | 18 |
| 02 Affaires sociales, santé publique et petite enfance | 21 |
| Affaires sociales et santé publique | 21 |
| PITSC | 27 |
| Petite enfance | 30 |
| 03 Culture, sports, loisirs, jeunesse, sociétés et bibliothèque | 34 |
| Culture et Sports | 34 |
| Animation socioculturelle | 35 |
| Bibliothèque | 47 |
| Marly Sympa | 48 |
| 04 Ordre public | 51 |
| Police | 51 |
| Service du feu | 56 |
| Militaire | 57 |
| Organe communal de conduite (ORCOC) | 58 |
| Naturalisations | 60 |
| 05 Eaux, épuration, cours d'eau | 61 |
| Informations d'ordre général | 61 |
| Distribution d'eau | 61 |
| Protection des eaux | 65 |
| Endiguement | 67 |
| STEP – Association intercommunale Gérine-Nesslerera (AIGN) | 67 |
| 06 Enseignement et formation, activités et services extrascolaires, conservatoire | 69 |
| Enseignement et formation | 69 |
| Activités et services extrascolaires | 74 |
| 07 Edilité, forêts et sentiers, cimetièr | 76 |
| Edilité | 76 |
| 08 Finances et informatique | 79 |
| Finances et impôts | 79 |
| 09 Aménagement du territoire, constructions, environnement, transport et énergie | 91 |
| Réalisation et état des travaux | 92 |
| Aménagement du territoire | 95 |
| Plan de mobilité | 96 |
| Table des abréviations | 97 |

Le Conseil général

Au chapitre des mutations, cette cinquième année de la législature 2016-2021 a connu trois démissions : M. Christian Risse (indépendant), Mme Catherine Gasser (PS) et M. Simon Nikles (PLR). Sur la base des élections générales de 2016 ont été proclamés élus M. Nicola Milani (PLR) et M. Jérôme Gremaud (PS). Pour le remplacement de M. Simon Nikles, une élection complémentaire a été nécessaire, suite à laquelle M. Daniel Shapiro (LV) a été élu. D'autre part, M. Moncef Amari (PVL) accède à la vice-présidence, tandis que M. Pierre-André Kuenlin (PDC) remplace M. Moritz Bernal (PDC) à la Commission de fusion.

Le Conseil général a siégé à 5 reprises en 2020, d'abord sous la présidence de M. Sylvain Grandjean (PS), puis sous celle de Mme Séverine LAGO (PDC). Ces séances ont eu lieu les 11 mars, 1^{er} juillet, 14 octobre, 2 décembre et 9 décembre. Le Bureau du Conseil général, élargi aux six chefs de groupes, a préparé, au cours de 4 séances, l'ordre du jour des séances du Conseil général, en collaboration avec le Conseil communal.

Au cours de ses 5 séances, le Conseil général a pris près de 28 décisions, y compris celles concernant les comptes et le budget.

En dehors de celles liées aux comptes et au budget à proprement parler, ces décisions concernaient les objets suivants :

- la modification du Règlement scolaire ;
- l'octroi d'un crédit cadre pour la réalisation des infrastructures du périmètre « Marly Innovation Center » ;
- la détermination sur le nombre de conseillers communaux ;
- l'octroi d'un crédit d'investissement pour le mandat d'accompagnement de la réorganisation de l'administration ;
- l'attribution d'un mandat d'étude pour un tracé de ligne de transports publics au nord de Marly ;
- la modification des statuts du Réseau Santé de la Sarine.

Le Conseil général a aussi été informé en particulier sur :

- la présentation du projet de 3^{ème} centre scolaire ;
- la présentation du Plan d'aménagement local révisé ;
- le projet de nouvelle liaison routière Marly-Matran ;
- la projection du film réalisé avec les résidents du home des Epinettes ;
- l'avancement du 5^{ème} CO de l'Association du Cycle d'orientation de la Sarine Campagne et du Haut Lac français ;
- le processus de fusion du Grand Fribourg ;
- le projet de piscine sur le site du MIC ;
- les enquêtes de satisfaction à la crèche communale ;
- les résultats de l'enquête publique du Plan d'aménagement local ;
- La réorganisation de l'administration communale ;
- Les statistiques de la Marly Mobile.

Il a pris connaissance des postulats et propositions suivants :

- Postulat d'aide aux revenus modestes ;
- Postulat de Soutien « spécial Covid-19 » aux entreprises et habitants de Marly ;
- Postulat d'Audit externe sur le fonctionnement de l'Accueil de la petite enfance ;
- Proposition d'un système de vote électronique pour les séances du Conseil général.

Le Conseil communal

Le Conseil communal a siégé à 45 reprises en 2020, soit 42 séances ordinaires dont une séance dite « au vert » qui s'est tenue dans les locaux du Corps des pompiers de Fribourg. Trois séances extraordinaires se sont encore tenues : le 21 janvier 2020 avec une délégation de l'Assemblée constitutive concernant le processus de fusion du Grand Fribourg, le 13 mars 2020 au vu de l'évolution de la situation en lien avec le coronavirus (Covid-19) et des décisions prises le même jour par les autorités fédérales et cantonales, et le 13 juin 2020 avec pour thème la réorganisation de l'administration.

En marge des séances ordinaires, le Conseil a rencontré les représentants de la Police de proximité pour la présentation de son rapport d'activité 2018-2019, ceux du Bureau GEA pour la présentation du dossier d'enquête publique relatif à la révision générale du PAL, Mme Lucienne Fragnière, enseignante à Marly Cité, à l'occasion de son départ à la retraite, les nouveaux collaborateurs-trices engagés à la commune, et le Conseil communal de Fribourg pour aborder des thèmes communs.

Le Conseil communal a participé au vernissage des concours de ponts d'Hauterive et de Chésalles organisé par la DAEC, à la pose de la nouvelle passerelle sur la Gérine, et à la séance publique sur la révision du plan d'aménagement local (PAL).

Durant l'année 2020, en raison de la pandémie de Covid-19, le Conseil communal n'a malheureusement pas pu prendre part à la vie locale et à la vie des sociétés, aux manifestations sportives ou culturelles. Il a cependant pu s'associer au concert de printemps donné par la Gérinia.

Toujours en raison de la pandémie, le Conseil communal n'a pu renouveler son invitation aux entreprises, artisans et indépendants actifs dans notre commune. La rencontre de l'économie locale a dès lors été reportée.

Les votations et les élections

Dans le domaine du registre civique, le contrôle des habitants a organisé :

| | |
|--|----------------------|
| 3 votations fédérales | 9 objets |
| 2 votations cantonales | 2 objets |
| 1 élection complémentaire au CG | 1 ^{er} tour |

Ceci représente **201h30** de scrutin et de dépouillement, pour un total de **47** scrutateurs-trices.

Notons aussi que pour chaque week-end de votation, la préposée au contrôle des habitants et son adjointe assurent le bon déroulement du scrutin et du dépouillement.

Votation fédérale du 9 février 2020 / Electeurs inscrits 4'817

Initiative populaire « Davantage de logements abordables »

| | Commune | | Canton | |
|------------|---------|-------|--------|-------|
| Votants | 2'026 | 42.1% | 77'188 | 37.4% |
| Blancs | 27 | | 1'154 | |
| Nuls | 8 | | 214 | |
| Valables | 1'991 | | 75'820 | |
| <i>OUI</i> | 1'039 | 52.2% | 35'583 | 46.9% |
| <i>NON</i> | 952 | 47.8% | 40'237 | 53.1% |

Modification du 14 décembre 2018 du code pénal et du code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle)

| | Commune | | Canton | |
|------------|---------|-------|--------|-------|
| Votants | 2'027 | 42.1% | 77'149 | 37.3% |
| Blancs | 18 | | 985 | |
| Nuls | 3 | | 201 | |
| Valables | 2'006 | | 75'963 | |
| <i>OUI</i> | 1'483 | 73.9% | 51'977 | 68.4% |
| <i>NON</i> | 523 | 26.1% | 23'986 | 31.6% |

Votation cantonal du 9 février 2020 / Electeurs inscrits 4'817

Transfert de la commune de Clavaleyres (actuellement bernoise) au canton de Fribourg (acceptation de la loi d'adhésion)

| | Commune | | Canton | |
|------------|---------|-------|--------|-------|
| Votants | 1'943 | 40.3% | 74'586 | 36.1% |
| Blancs | 54 | | 2'577 | |
| Nuls | 15 | | 347 | |
| Valables | 1'874 | | 71'662 | |
| <i>OUI</i> | 1'827 | 97.5% | 68'939 | 96.2% |
| <i>NON</i> | 47 | 2.5% | 2'723 | 3.8% |

Votation fédérale du 27 septembre 2020 / Electeurs inscrits 4'814

Initiative populaire « Pour une immigration modérée (initiative de limitation) »

| | Commune | | Canton | |
|------------|---------|-------|---------|-------|
| Votants | 2'826 | 58.7% | 123'090 | 59.1% |
| Blancs | 20 | | 1'289 | |
| Nuls | 6 | | 383 | |
| Valables | 2'800 | | 121'418 | |
| <i>OUI</i> | 771 | 27.5% | 43'030 | 35.4% |
| <i>NON</i> | 2'029 | 72.5% | 78'388 | 64.6% |

Modification de la loi sur la chasse

| | Commune | | Canton | |
|------------|---------|-------|---------|-------|
| Votants | 2'768 | 57.5% | 122'923 | 59% |
| Blancs | 45 | | 2'675 | |
| Nuls | 18 | | 560 | |
| Valables | 2'705 | | 119'688 | |
| <i>OUI</i> | 1'193 | 44.1% | 60'628 | 50.7% |
| <i>NON</i> | 1'512 | 55.9% | 59'060 | 49.3% |

Modification de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers)

| | Commune | | Canton | |
|------------|---------|-------|---------|-----|
| Votants | 2'860 | 59.4% | 122'872 | 59% |
| Blancs | 45 | | 2'721 | |
| Nuls | 20 | | 551 | |
| Valables | 2'795 | | 119'600 | |
| <i>OUI</i> | 1'168 | 41.8% | 52'625 | 44% |
| <i>NON</i> | 1'627 | 58.2% | 66'975 | 56% |

Congé de paternité – Modification de la loi sur les allocations pour perte de gain

| | Commune | | Canton | |
|------------|---------|-------|---------|-------|
| Votants | 2'818 | 58.5% | 122'822 | 59% |
| Blancs | 21 | | 1'399 | |
| Nuls | 9 | | 418 | |
| Valables | 2'788 | | 121'005 | |
| <i>OUI</i> | 2'007 | 72% | 82'047 | 67.8% |
| <i>NON</i> | 781 | 28% | 38'958 | 32.2% |

Arrêté fédéral relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat

| | Commune | | Canton | |
|------------|---------|-------|---------|-------|
| Votants | 2'823 | 58.6% | 122'387 | 59.2% |
| Blancs | 42 | | 1'632 | |
| Nuls | 13 | | 416 | |
| Valables | 2'768 | | 121'339 | |
| <i>OUI</i> | 1'159 | 41.9% | 55'397 | 45.7% |
| <i>NON</i> | 1'609 | 58.1% | 65'942 | 54.3% |

Election complémentaire au Conseil général du 27 septembre 2020 / Electeurs inscrits 5'959

| | Commune | |
|----------|---------|--------|
| Votants | 2'507 | 42.07% |
| Blancs | 138 | |
| Nuls | 63 | |
| Valables | 2'306 | |

Votation fédérale du 29 novembre 2020 / Electeurs inscrits 4'818

Initiative populaire "Entreprises responsables - pour protéger l'être humain et l'environnement"

| | Commune | | Canton | |
|------------|---------|-------|--------|-------|
| Votants | 2'520 | 52.3% | 93'873 | 45.1% |
| Blancs | 12 | | 675 | |
| Nuls | 5 | | 180 | |
| Valables | 2'503 | | 93'018 | |
| <i>OUI</i> | 1'604 | 64.1% | 52'614 | 56.6% |
| <i>NON</i> | 899 | 35.9% | 40'404 | 43.4% |

Initiative populaire « Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre »

| | Commune | | Canton | |
|------------|----------------|-------|---------------|-------|
| Votants | 2'512 | 52.1% | 93'824 | 45% |
| Blancs | 27 | | 1'257 | |
| Nuls | 6 | | 246 | |
| Valables | 2'479 | | 92'321 | |
| <i>OUI</i> | 1'270 | 51.2% | 41'637 | 45.1% |
| <i>NON</i> | 1209 | 48.8% | 50'684 | 54.9% |

Votation cantonal du 29 novembre 2020 / Electeurs inscrits 4'818

Révision de la loi sur la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat

| | Commune | | Canton | |
|------------|----------------|-------|---------------|-------|
| Votants | 2'442 | 50.7% | 90'427 | 43.4% |
| Blancs | 88 | | 4'228 | |
| Nuls | 23 | | 498 | |
| Valables | 2'331 | | 85'701 | |
| <i>OUI</i> | 1'597 | 68.5% | 59'811 | 69.8% |
| <i>NON</i> | 734 | 31.5% | 25'890 | 30.2% |

Les Dicastères

01 Administration générale, information, gestion du patrimoine et Agglomération

Responsable : Jean-Pierre Helbling, Syndic
Suppléant : Eric Romanens, Vice-Syndic

Le mot du Syndic

Ce dicastère comprend des activités très variées et nombreuses, comme la gestion de l'Administration et du personnel communal, l'information, la gestion du patrimoine et des bâtiments communaux ainsi que toutes les questions liées à l'Agglomération. Les questions touchant au domaine du personnel et des ressources humaines en général exigent une grande capacité d'écoute et de disponibilité.

Le dossier qui a retenu l'attention toute particulière du Conseil communal est sans conteste la réorganisation de l'Administration qui a fait suite à l'audit sur le fonctionnement du Conseil communal et de l'administration. De nouveaux cahiers des charges ont été établis, la répartition des tâches au sein des différents services a été entreprise et les chefs des différents services ont été nommés.

L'entretien des bâtiments a fait l'objet d'une attention particulière, des priorités devant être fixées (limite budgétaire oblige). Cette tâche sollicite beaucoup de travail pour le responsable des bâtiments et du syndic en charge de ce domaine d'activité.

A côté de cela, le poste de syndic requiert une grande disponibilité car les sollicitations découlant des nombreuses études, analyses et échanges avec d'autres communes et les différents services cantonaux et de l'Agglomération occupent un large créneau dans le calendrier.

La disponibilité et l'écoute des citoyennes et citoyens sont étroitement liées à la tâche du syndic et permettent d'échanger de nombreuses idées sur des domaines variés.

Au terme de mon parcours politique, je tiens à présenter mes sincères remerciements aux membres du Conseil général pour leur engagement, leur collaboration et leur travail en faveur de la population de Marly, aux entreprises et sociétés marlinoises avec lesquelles j'ai pu entretenir des relations privilégiées de confiance et de soutien, à tout le personnel communal, tous services confondus, pour l'excellent travail accompli. Je pense tout spécialement à notre secrétaire général et à toute l'équipe du secrétariat général avec qui j'ai été quotidiennement en contact et grand merci aussi pour tous les échanges fructueux sur de nombreux dossiers.

Mes remerciements vont également à mes collègues du Conseil communal pour leur appui et leur soutien ainsi que pour la confiance qu'ils m'ont témoignée tout au long des 15 années de syndication. J'ai également une pensée émue pour notre collègue Eric Romanens qui a connu de sérieux ennuis de santé et qui a dû interrompre son mandat. Je tiens ici à lui redire tous mes sentiments cordiaux pour que sa santé s'améliore encore et surtout souhaiter à son épouse et à toute sa famille le courage nécessaire pour le futur.

Pour terminer, un grand merci à toute la population marlinoise qui m'a fait confiance durant toutes ces années passées au sein du Conseil communal et dans ma fonction de syndic.

Jean-Pierre Helbling

Administration générale

Secrétariat général et autres services

Le secrétariat général assure l'interface entre le Conseil communal et l'administration, à la fois préparant les séances de l'exécutif et assurant la mise en œuvre des décisions prises lors des séances. En matière de conduite de l'administration, le Conseil communal et le Secrétaire général s'appuient étroitement sur l'équipe des chefs de services, d'une part dans le travail quotidien sur les divers dossiers, d'autre part dans la conduite des équipes, et aussi dans la détermination des choix stratégiques.

Assurant nombre de tâches transversales, le Secrétariat général veille à la bonne coordination entre les services et garantit un support à l'accomplissement de leurs tâches. Parmi ses attributions figurent notamment la gestion des ressources humaines, l'appui administratif nécessaire au fonctionnement du Conseil communal, du Conseil général et d'une partie des commissions, du Bureau et des 2 commissions du Conseil général. Correspondance, convocations, procès-verbaux, préparation des dossiers et des décisions, communication de ces décisions, gestion de bases de données, classement, archivage, gestion du site Internet, toutes ces tâches sont assurées par ce Secrétariat qui fonctionne également comme appui administratif pour certains services. Le Service social, le Service de sécurité, le Service technique, l'Animation socioculturelle et la structure d'accueil de l'enfance disposent de leurs propres ressources pour la gestion administrative.

En 2020, les réflexions sur la réorganisation de l'administration se sont poursuivies pour traduire la décision du Conseil général du 1^{er} juillet 2020 de réduire à 7 le nombre de membres du Conseil communal pour la législature 2021-2026. La proposition soutenant cette démarche est d'organiser l'administration communale « en miroir » avec le Conseil communal, c'est-à-dire avec un nombre de services correspondant aux dicastères. La mise en œuvre de cette administration réorganisée est prévue pour le changement de législature.

Ressources Humaines

L'ensemble des données et informations relatives au personnel communal et à sa gestion sont regroupées sous ce chapitre.

Le département des ressources humaines est placé sous la direction de M. Jean-Pierre Helbling, Syndic, et compte 1.5 EPT ; il figure sous la rubrique « Secrétariat général » du tableau ci-dessous.

- **Evolution de l'effectif du personnel communal**

Contrats de droit public

| Services-sections | B2020 EPT | C2020 EPT | Ecart C-B2020 |
|--|--------------|--------------|------------------|
| Secrétariat général | 2.80 | 3.38 | 0.58 |
| Réception, contrôle des habitants et office du travail | 3.00 | 3.00 | - |
| Service sécurité (police, feu et protection civile) | 3.50 | 3.50 | - |
| Service des finances (impôts et comptabilité) | 3.80 | 3.00 | -0.80 |
| Service des écoles | 3.60 | 3.60 | - |
| Service social | 8.43 | 8.02 | -0.41 |
| Service technique | 8.00 | 6.83 | -1.17 |
| Conciergerie | 5.00 | 5.33 | 0.33 |
| Animation socioculturelle | 3.25 | 3.25 | - |
| Edilité | 9.20 | 9.37 | 0.17 |
| Bibliothèque | 1.20 | 1.20 | - |
| Administration Accueil de l'enfance | 1.30 | 1.30 | - |
| Accueil extrascolaire, responsable + intervenantes | 3.65 | 3.65 | - |
| Crèche | 12.50 | 18.05 | 5.55 |
| Total intermédiaire | 69.23 | 73.48 | 4.25 |
| Apprentis | 4.42 | 3.67 | -0.75 |
| Total général | 73.65 | 77.15 | 3.50 |

| | | | |
|---|------|------|---|
| Conseil communal et la fonction de Syndic | 0.70 | 0.70 | - |
|---|------|------|---|

Contrats de droit privé

| Auxiliaires et temporaires | B2020 EPT | C2020 EPT | Ecart C-B2020 |
|--|--------------|--------------|------------------|
| Conciergerie et nettoyage | 3.50 | 4.00 | 0.50 |
| Grands nettoyages et temporaires | 2.38 | 2.10 | -0.28 |
| Bibliothèque régionale | 0.65 | 0.64 | -0.01 |
| Bibliothèque régionale (jeunes aides) | 0.20 | 0.19 | -0.01 |
| Edilité (jeunes aides) | 0.30 | 0.20 | -0.10 |
| Animation socioculturelle | 1.20 | 1.20 | - |
| Ecole (piscine, sport scolaire, devoirs surveillés, etc) | 0.70 | 0.55 | -0.15 |
| Square | 0.35 | 0.34 | -0.01 |
| Crèche | 0.40 | 0.80 | 0.40 |
| Accueil extrascolaire (animateurs-trices) | 1.99 | 1.23 | -0.76 |
| Total | 11.67 | 11.25 | -0.42 |

• Mandats particuliers

- 1 personne assure la mise à disposition du stand de tir 300 mètres pour la troupe et collabore à certains travaux d'entretien de la ligne de tir (d'entente avec la Société de tir de Marly) ;
 - 1 personne occupe la fonction de préposé à l'agriculture ;
 - 7 personnes fonctionnent comme appui pour les cours de natation dans le cadre du sport scolaire ;
 - 2 personnes assument le service du contrôle des champignons (intercommunal) ;
 - 1 personne externe à l'administration assume la fonction d'administrateur du cimetière intercommunal.
- Le mandat de forestier communal est confié à la Corporation forestière Forêts-Sarine.

• Mutations

| Services/sections | Arrivées | Départs | Dont retraite | Total | Taux de rotation |
|---------------------------|-----------|-----------|------------------|-----------|---------------------|
| Secrétariat général - RH | 2 | 1 | 0 | 3 | 30% |
| Accueil de l'enfance | 9 | 9 | 0 | 18 | 30% |
| Service social | 2 | 2 | 0 | 4 | 17% |
| Animation socioculturelle | 1 | 1 | 1 | 2 | 14% |
| Technique - concierge | 1 | 1 | 1 | 2 | 17% |
| Technique - section eau | 1 | 1 | 0 | 2 | 33% |
| Technique - édilité | 2 | 1 | 0 | 3 | 13% |
| | 18 | 16 | 2 | 34 | 22% |

En 2020, le taux de rotation a augmenté, passant de 8.62% à 22%. Cela est l'une des conséquences de la réorganisation de la structure d'accueil de l'enfance, avec le départ volontaire de 4 personnes qui ne se reconnaissaient plus dans la nouvelle ligne donnée au Service de l'accueil de l'enfance. En effet, celui-ci a souhaité professionnaliser la prise en charge des enfants. 1 personne a accepté un poste à responsabilités dans une autre structure, 4 autres personnes étaient engagées, en remplacement, par contrat de durée déterminée, mais se tiennent toujours à disposition le cas échéant.

• Evénements

Le Conseil communal a marqué de façon particulière les 15 ans d'activités de MM. Martin Renevey et Olivier Macchi, respectivement collaborateur auprès de la section édilité et maître de sport, ainsi que les 25 ans de service de Mme Raymonde Sciboz, collaboratrice administrative auprès de l'Animation socioculturelle, et de M. Patrick Bugnon, collaborateur au sein de l'édilité. Enfin, le Conseil communal a relevé le parcours et l'engagement de M. Michel Favre qui a fêté ses 35 années au service de la commune.

En 2020, deux collaborateurs sont arrivés à l'aube d'une nouvelle vie. Il s'agit de M. Jean-Louis Bussard, concierge auprès de la halle de Marly Cité, et de M. Michel Favre, responsable du service de l'animation socioculturelle.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, le Conseil communal ainsi que les collaborateurs et collaboratrices des services concernés prendront officiellement congé de ces jeunes retraités.

- **Formation du personnel**

En matière de formation du personnel, chaque service établit son programme en fonction des besoins.

En 2020, 23 personnes ont bénéficié de formations, dont 20 relèvent d'un maintien des connaissances (formation continue) et 3 concernent l'acquisition de nouvelles compétences.

- **Formation de stagiaires et d'apprentis**

- Stage de durée limitée

Nous accueillons, pour des stages pratiques, des étudiants en formation à la Haute école supérieure de travail social (HES-SO), ou pour des stages préalables.

En 2020, 7 stagiaires, dont 2 ont pu bénéficier des compétences du service de l'Animation socioculturelle, au sein du service ou dans le cadre du PITSC. Une stagiaire s'est familiarisée avec le travail d'assistante sociale.

Les 4 autres font partie intégrante de la dotation de la crèche.

- Apprentissage

L'administration forme simultanément deux apprenties qui effectuent leur cursus principalement au Service des finances, au Service technique, au Service social, ainsi qu'au Contrôle des habitants.

Une nouvelle place s'est créée au sein de la crèche communale. La structure d'accueil encadre désormais une apprentie assistante socio-éducative. Dans le secteur de l'accueil de l'enfance et plus particulièrement auprès de l'accueil extrascolaire, une nouvelle place d'apprentissage sera créée dès 2020. Cela amène à 4 le nombre d'apprentis suivis par notre administration.

- **Processus d'appréciation annuelle**

Ce processus s'est déroulé dans les mêmes conditions qu'habituellement. Néanmoins, force est de constater que les documents actuellement utilisés ont fait leur temps ; une nouvelle version sera proposée dès 2021.

- **Projets 2021**

La réorganisation est en marche et nécessitera un accompagnement en termes de formation, notamment pour les cadres.

Par ailleurs, le changement doit se préparer et un soutien dans ce domaine est également prévu.

Le Contrôle des habitants

La responsable du secteur, Préposée au registre des habitants et au registre civique, et son adjointe ont pour mission la tenue de ces registres. Elles assurent toutes les tâches liées à cette gestion, jusqu'à l'établissement des statistiques relatives à la population et à sa structure. Elles ont pour mission :

- d'enregistrer les données et événements relatifs aux habitants, données personnelles, arrivées, départs, majorité civique, changement de situation et de faits d'état civil, ainsi que toutes les autres mutations et mises à jour ;
- d'établir les demandes de cartes d'identité, les dossiers de notification de décisions et de dénonciations à la préfecture, les listes diverses, les dossiers de «déclaration de prise en charge» en formulant un préavis, les statistiques conformément aux demandes de l'OFS ;
- de délivrer les certificats et attestations selon les demandes des habitants ;
- de fournir des renseignements aux autorités et aux administrations publiques, dans le respect des dispositions de la protection des données et de la transparence ;
- de procéder aux convocations des personnes hors des délais impartis par la loi sur le contrôle des habitants et du suivi de ces convocations, en collaboration avec la police communale et la police cantonale, aux enquêtes relatives à la recherche du domicile ;
- d'exécuter toutes les tâches liées à l'harmonisation des registres des personnes (HarmPers), les exportations journalières et mensuelles des fichiers sur la plateforme cantonale (FriPers) ;
- d'organiser toutes les votations et les élections.

Le contrôle des habitants a également la tâche de contrôler que tous les administrés aient une assurance maladie. Les demandes de non assujettissement, pour les étudiants arrivant de l'étranger, sont aussi traitées par le contrôle des habitants.

Demandeurs d'emploi

Le nombre de demandeurs d'emploi, au 31 décembre 2020, se montait à 347, alors qu'ils étaient 270 au 31 décembre 2019, selon les chiffres fournis par l'Office public de l'emploi.

Pour plus de renseignements sur le site du Service de l'emploi du canton de Fribourg : www.fr.ch/spe

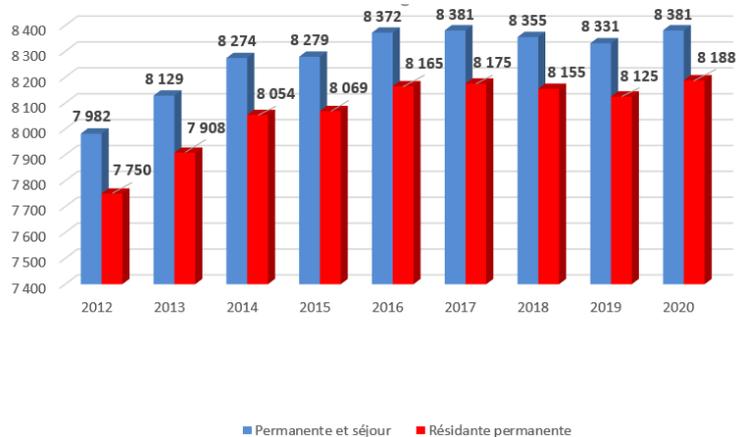
Statistique de la population

| Nombre d'habitants | 31 décembre 2020 | Variation | 31 décembre 2019 |
|---|------------------|------------|------------------|
| Population résidente (légale) | | | |
| Suisse | 5 796 | +13 | 5 783 |
| Etranger | 2 392 | +50 | 2 342 |
| Total population résidente (légale) | 8 188 | +63 | 8 125 |
| Population séjour | | | |
| Population suisse en séjour | 176 | -10 | 186 |
| Population étrangère en séjour | 17 | -3 | 20 |
| Total population séjour (suisse et étranger) | 193 | -13 | 206 |
| Population totale (résidente légale et séjour) | 8 381 | +50 | 8 331 |
| % de population étrangère | 28.74% | | 28.35% |
| Evolution de la population selon le sexe | | | |
| Masculin | 4 012 | +7 | 4 005 |
| Féminin | 4 369 | +43 | 4 326 |
| Total | 8 381 | +50 | 8 331 |
| Etat civil (avec séjour) | | | |
| Célibataires | 3 692 | +38 | 3 654 |
| Marié-es (y compris séparées) | 3 535 | -16 | 3 551 |
| Partenariats enregistrés | 6 | -5 | 11 |
| Veufs-ves | 373 | -4 | 377 |
| Divorcé-e-s | 771 | +33 | 738 |
| Partenariats dissous | 4 | +4 | 0 |
| Total | 8 381 | +50 | 8 331 |

| | | | |
|---|--------------|------------|--------------|
| La religion (avec séjour) | | | |
| Catholiques | 4 871 | -144 | 5 015 |
| Protestants | 471 | -11 | 482 |
| Divers et sans | 3 039 | +205 | 2 834 |
| Total | 8 381 | +50 | 8 331 |
| Langues pratiquées (avec séjour) | | | |
| Français | 4 918 | +8 | 4 910 |
| Allemand | 1 044 | +43 | 1 001 |
| Divers | 2 419 | -1 | 2 420 |
| Total | 8 381 | +50 | 8 331 |
| Nombre de ménages | 3 443 | +6 | 3 437 |
| Nationalité (légal sans séjour) | | | |
| Suisses | | | |
| Bourgeois | 524 | +12 | 512 |
| Fribourgeois | 3 402 | -30 | 3 432 |
| Confédérés | 1 870 | +31 | 1 839 |
| Séjour (domicile secondaire) | 176 | -10 | 186 |
| Total | 5 972 | +3 | 5 969 |
| Etrangers | | | |
| Permis B | 686 | +15 | 671 |
| Permis C | 1 563 | +15 | 1 548 |
| Permis F/L | 143 | +20 | 123 |
| Séjour | 17 | -3 | 20 |
| Total | 2 409 | +47 | 2 362 |
| Total population résidente légale permanente | 8 381 | +50 | 8 331 |

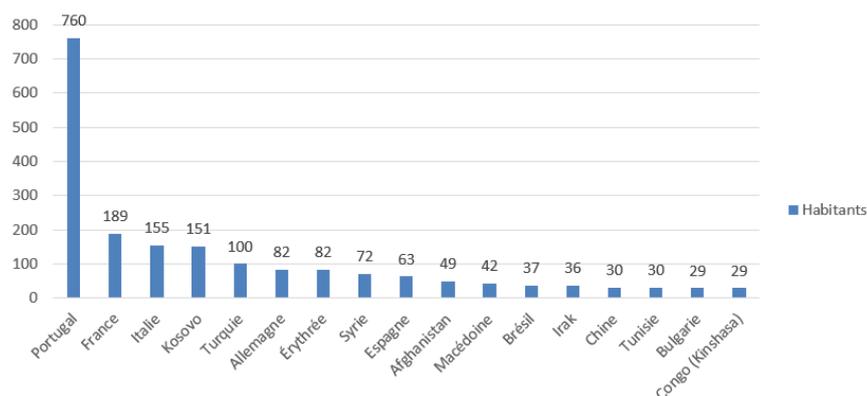
Evolution de l'effectif de la population

Pour l'année 2020, nous enregistrons au 31 décembre une augmentation de 50 personnes.

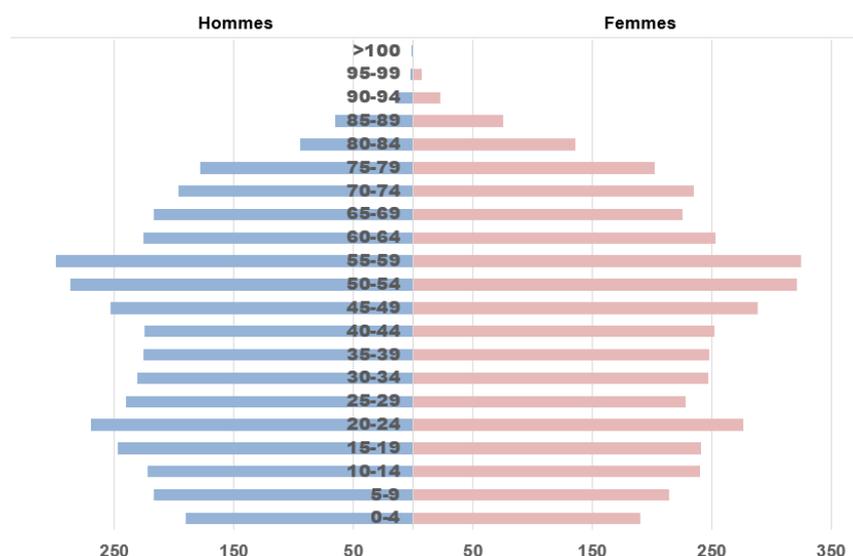


Représentation par nationalité (les plus représentatives mise à part la nationalité Suisse)

(population Suisse : 5972 / 71.25% - population étrangère : 2'409 / 28.74 %)



Pyramide des âges au 31.12.2020



• Faits d'état civil

| En 2020 | En 2019 | |
|---------|---------|---------------------|
| 89 | 58 | naissances |
| 88 | 64 | décès |
| 47 | 42 | mariages |
| 28 | 24 | divorces |
| 36 | 33 | changements de noms |
| 4 | 7 | reconnaisances |
| 0 | 0 | adoptions |
| 50 | 35 | naturalisations |

• Activités du service

Hormis les **332** demandes de renseignements (413 en 2019) par courrier traitées par la réception, le contrôle des habitants a, quant à lui, traité plus de **4'605** mails divers (18 en moyenne journalière). Notons que les demandes par téléphone ne figurent pas dans cette statistique. Le contrôle des habitants a effectué **13'398** mutations (12'834 en 2019) dans son registre pour le maintien à jour des données.

On peut ajouter que **742 arrivées** et **804 départs** ont été enregistrés (726 et 716 en 2019).

Il a en outre établi **66** listes (46 en 2019) pour divers services de l'administration communale et également pour d'autres administrations.

En collaboration avec la police communale, le contrôle des habitants a effectué **31 enquêtes** de recherche de domicile (32 en 2019).

Dans le domaine du contrôle de l'affiliation à une caisse maladie, le contrôle des habitants a traité **28** demandes (22 en 2019) de dispense d'assurance en Suisse, **163** rappels (118 en 2019) pour l'obtention de l'attestation, preuve de l'affiliation à une caisse maladie, et **89** demandes (58 en 2019) d'attestation d'affiliation suite à la naissance.

• Délivrance de documents

| En 2020 | En 2019 | |
|---------|---------|--|
| 3 | 4 | certificats de bonnes mœurs |
| 214 | 238 | attestations de départ |
| 9 | 11 | certificats de vie |
| 0 | 2 | certificats de droits civiques |
| 878 | 925 | attestations de résidence à Marly |
| 179 | 166 | attestations de domicile pour séjour |
| 980 | 980 | certificats d'établissement et de séjour |
| 144 | 194 | documents d'identité (cartes d'identité) |
| 47 | 130 | attestations de sortie de territoire |
| 44 | 44 | Déclarations de prise en charge |

- **Accueil**

Deux personnes à mi-temps occupent la fonction de téléphoniste-réceptionniste. En plus des informations et renseignements fournis aux hôtes et aux clients de l'administration communale, par téléphone et à l'accueil, le personnel de la réception participe à la préparation de l'édition du bulletin d'informations Marly Information et collabore étroitement dans des tâches liées au contrôle des habitants (contrôle de listes des écoles, du conservatoire, etc.). La réception a traité, par courrier, plus de **332** demandes de renseignements émanant d'administrations diverses (413 en 2019).

En outre, les réceptionnistes ont vendu en 2020 :

| | |
|--------------|---|
| 2 609 | cartes journalières CFF, ce qui représente 71.28% (invendues 1'051, soit 28.72%) |
| 286 | vignettes compost |
| 0 | passesports vacances (Le passeport vacances n'a pas eu lieu en raison du Coronavirus) |
| 14 | abonnements des bains de la Motta |
| 2 | livres sur Marly et son histoire |

et contrôlé **40 demandes, soit 644 listes** (40/1'237 en 2019) de référendum, d'initiative et de motion populaire, ce qui représente un total de **1'414 signatures** (2'609 en 2019).

Mobility en 2020 : la réception a fait **29** réservations pour les déplacements du personnel communal (68 en 2019). Le programme EasyFind gère les objets perdus et retrouvés. **11 objets** trouvés (14 en 2019) par des citoyen-nes ont été remis à la réception dont **3** ont été restitués à leur propriétaire.

- **Agence AVS et prestations complémentaires**

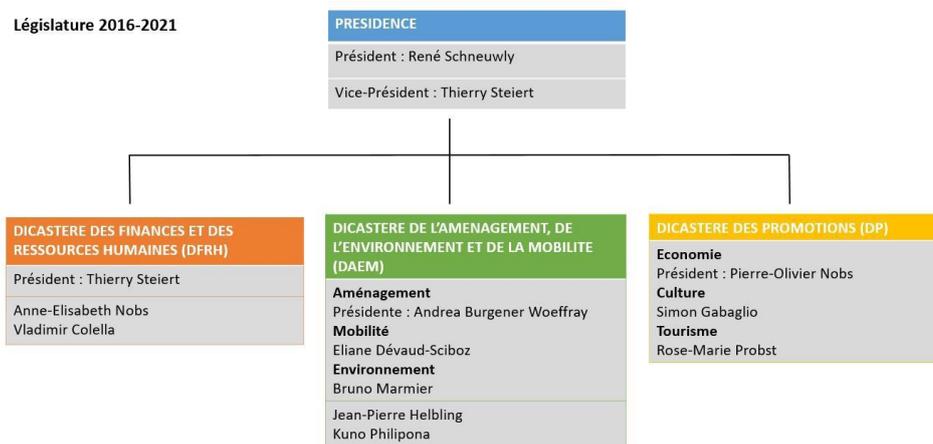
Ce domaine est géré par la préposée adjointe du contrôle des habitants. Les activités principales sont : Assurance vieillesse et survivants (AVS) : accueillir, informer et apporter l'aide nécessaire aux bénéficiaires dans leurs démarches administratives, mettre à disposition les différents formulaires, vérifier l'exactitude des données personnelles des bénéficiaires, mettre à jour le fichier des rentiers par le biais de «AdminPortal».

Agglomération

En règle générale, le Comité se réunit tous les 15 jours en séance ordinaire. Tous les objets sont préalablement préparés en séance de dicastère avant d'être avalisés par décision collégiale du Comité. En 2020, le Comité a tenu 19 séances ordinaires, dont deux ont eu lieu à distance en raison de la situation sanitaire (Covid-19).

Le Comité se compose de MM. René Schneuwly (Président, Granges-Paccot) et Thierry Steiert (Vice-président, Fribourg), de Mmes Andrea Burgener Woeffray (Fribourg), Eliane Dévaud-Sciboz (Avry), Anne-Elisabeth Nobs (Corminboeuf), Rose-Marie Probst (Belfaux) et Suzanne Schwegler (Givisiez), ainsi que MM. Simon Gabaglio (Matran), Jean-Pierre Helbling (Marly), Bruno Marmier (Villars-sur-Glâne), Pierre-Olivier Nobs (Fribourg) et Kuno Philipona (Düdingen). Mme Schwegler a démissionné le 11 mars 2020 et a été remplacée par M. Vladimir Colella le 2 juillet 2020, pour représenter la commune de Givisiez.

La composition des dicastères a évolué suite aux changements intervenus au sein du Comité depuis le début de la législature. Elle était la suivante dans le courant de l'année 2020 :



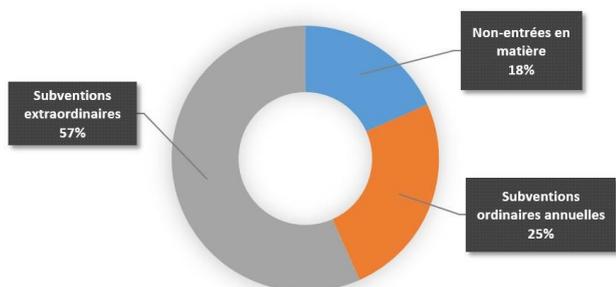
Dans le cadre de ses activités, le Comité peut s'appuyer sur l'expertise d'organes de préavis, la Commission d'aménagement régional et de mobilité (ci-après CARM) et la Commission culturelle (ci-après CCult), dans leur domaine de compétence respectif.

La CCult, composée de treize membres élus par le Conseil sur proposition du Comité, est un organe consultatif. Ses préavis sont transmis au Dicastère des promotions qui étudie leur adéquation avec les règlements en vigueur, puis communique sa position au Comité. La présidence de la CCult est statutairement attribuée à un membre du Comité. En l'occurrence, durant l'année 2020, il s'agissait de Mme Schwegler, puis de M. Gabaglio, qui peut s'appuyer sur l'expertise d'une majorité de membres issus du milieu culturel pour juger de la qualité des projets susceptibles de bénéficier d'une subvention. En plus de sa traditionnelle activité de préavis, la CCult a participé, avec l'appui de l'administration, à l'élaboration d'une directive visant à codifier les pratiques établies en matière d'octroi de subventions. Cette dernière est entrée en vigueur début 2020.

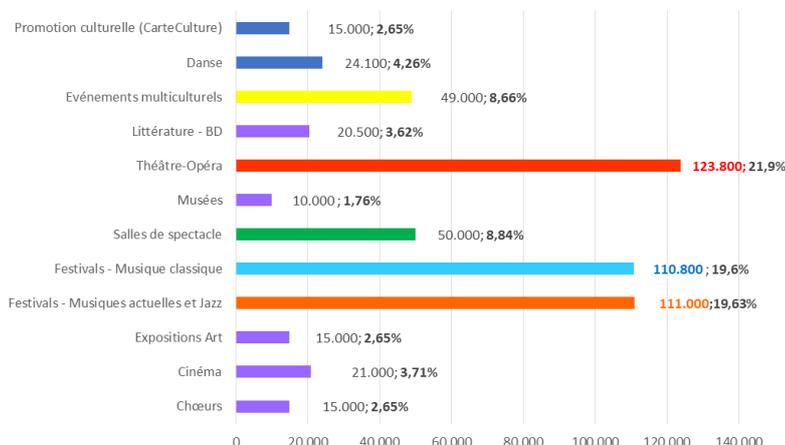
La CARM est, quant à elle, composée de délégués politiques et techniques des communes membres de l'Agglomération (ci-après communes membres). Les communes désignent librement leurs représentants, mais seuls les représentants politiques ont formellement le droit de vote. La CARM constitue une plateforme d'échange privilégiée pour toutes les thématiques d'intérêt régional liées à l'aménagement du territoire, à la mobilité et à l'environnement. Elle est présidée par M. Jean-Marc Boéchat (Marly) et vice-présidée par M. Pierre-Olivier Nobs (Fribourg). Les membres de la CARM ont été régulièrement informés des principaux dossiers menés par l'Agglomération, notamment en ce qui concerne le Projet d'agglomération de quatrième génération de l'Agglomération (ci-après PA4), le développement du réseau de bus ou encore d'autres thématiques actuelles. Plusieurs présentations d'intérêt régional, avec des intervenants extérieurs, ont également été organisées dans ce cadre.

Promotion des activités culturelles

Vous trouvez ci-après les tableaux indiquant la répartition des montants alloués aux Associations culturelles durant l'année 2020 :

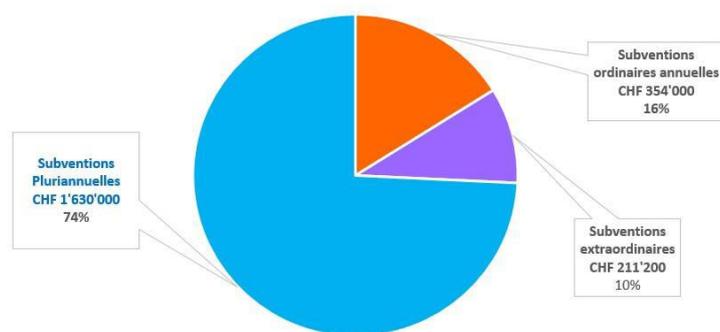


Répartition des subventions ordinaires annuelles et extraordinaires



Total des allocations : Fr. 565'200.-.

Répartition des subventions allouées aux acteurs culturels en 2020, par catégorie



Total des allocations : Fr. 2'195'200.-.

Récapitulatif 2020

| Récapitulatif des subventions | Montants Fr. |
|--------------------------------------|------------------|
| Subventions pluriannuelles | 1'630'000 |
| Subventions ordinaires annuelles | 354'000 |
| Subventions extraordinaires | 211'200 |
| Montant total octroyé en 2020 | 2'195'200 |

Le rapport d'activité complet de l'Agglomération est disponible sur le site : www.agglo-fr.ch.

Fusion du Grand Fribourg

Si l'année 2020 devait représenter une année décisive, le processus de fusion du Grand Fribourg a vu son calendrier fortement perturbé par les effets de la pandémie de coronavirus. En effet, la séance d'information officielle à la population, initialement prévue le 26 mars pour la commune de Marly, a dû être annulée. Ces séances publiques étant nécessaires à la formation de l'opinion et les débats ne pouvant se faire de manière adéquate, le vote consultatif prévu en septembre a également été reporté.

Une séance de l'Assemblée constitutive a toutefois pu se tenir à Marly le 2 juillet 2020, et les travaux des groupes de travail se sont poursuivis en prenant en considération les effets de la pandémie, notamment en matière financière. Après la mise entre parenthèses du processus, un nouveau calendrier prévoit un vote consultatif en septembre 2021 et un vote sur la convention de fusion à la même période de l'année suivante.

Toutes les informations ainsi que l'actualité en lien avec le processus de fusion sont disponibles sur le site www.grandfribourg.ch.

Bâtiments communaux et scolaires

La Commission des bâtiments est composée, depuis février 2019, de M. Jean-Pierre Helbling (président), de Mme Mary Claude Paolucci, de M. Jean-Marc Boéchat, de Mme Françoise Savary, de M. Laurent Corpataux et de M. Tristan Schneuwly, responsable de la section bâtiments. Elle a continué à gérer toutes les questions importantes liées aux bâtiments communaux et aux projets de nouvelles constructions. Cette commission a pour tâche principale le développement d'une vision et d'une méthode cohérente, menant à des analyses sur l'état de nos bâtiments communaux, desquelles découlent les programmes des réfections annuelles. Elle veut aussi créer les bases pour proposer les programmes d'investissements nécessaires. Dans ce sens, des mandats d'étude de développement des centres scolaires, conformément à l'évolution démocratique, ainsi que les projections des besoins sont en cours.

• Rénovations diverses des bâtiments communaux

Comptes 294.503.19 et 943.503.01

Ces comptes sont utilisés pour entreprendre des réalisations de moyenne importance qui sont considérées comme investissements. Les travaux visent à rendre conformes aux exigences actuelles les divers locaux et préserver certaines structures qui, en cascade, entraînent la détérioration des suivantes. La somme totale de rénovation des bâtiments scolaires et communaux prévue représente le 0.45 % de la valeur de l'Etablissement cantonal de l'assurance des bâtiments (ECAB).

Les travaux exécutés en 2020 sont les suivants :

Bâtiments scolaires (compte 294.503.19)

Ecole de Marly Cité, chemin des Epinettes 2

| | | |
|--|-----|-----------|
| Changement des stores obscurcissant des salles de classe | Fr. | 27'037.25 |
| Changement des volets de la garderie | Fr. | 8'551.35 |
| Aménagement de 2 salles AC au sous-sol | Fr. | 15'006.40 |

Ecole de Marly Cité, route du Chevalier 8

| | | |
|--|-----|-----------|
| Rénovation de la salle de bain du 2 ^{ème} étage | Fr. | 13'207.80 |
| Remplacement des fenêtres | Fr. | 91'185.45 |

Halle polyvalente, chemin des Epinettes 4

| | | |
|---|-----|----------|
| Nouvelle porte de garage | Fr. | 2'353.25 |
| Tirage liaisons informatique pour WIFI | Fr. | 3'840.05 |
| Peinture anti-tag sur les murs de façades | Fr. | 5'372.30 |

Ecole de Grand-Pré, halle omnisport, route des écoles 26

| | | |
|--|-----|-----------|
| Remplacement des luminaires de la salle triple | Fr. | 60'829.45 |
| Service pulsion et extraction de la salle triple | Fr. | 9'167.40 |
| Couverture WIFI salle triple | Fr. | 5'358.15 |
| Rénovation du local AES | Fr. | 2'515.90 |

Ecole de Grand-Pré, cour d'école

| | | |
|---------------------|-----|----------|
| Plantation d'arbres | Fr. | 5'000.00 |
|---------------------|-----|----------|

| | | |
|--------------------------------------|-----|------------------|
| Disponible au 01.01.2020 | Fr. | 65'160.12 |
| Budget 2020 (<i>message 06/19</i>) | Fr. | 227'000.00 |
| Travaux effectués | Fr. | - 249'424.75 |
| Solde disponible reporté en 2021 | Fr. | 42'735.37 |

Bâtiments communaux (compte 943.503.01)

Bâtiment administratif, route de Fribourg 9

| | | |
|--|-----|----------|
| Armoire à rideau du service des finances | Fr. | 2'442.15 |
| Changement de switch de la salle du conseil communal | Fr. | 1'293.00 |
| Déménagement de la réception du service social | Fr. | 2'632.70 |
| Ecran nouvelle salle conférence | Fr. | 4'445.00 |
| Ecran du sas d'entrée | Fr. | 4'647.55 |
| Etagères pour rangement des urnes | Fr. | 765.40 |
| Nouvelle cuisinette au local des pompiers | Fr. | 3'291.30 |

Arrêts de bus et passage sous-voie

| | | |
|-------------------|-----|-----------|
| Peinture anti-tag | Fr. | 21'663.80 |
|-------------------|-----|-----------|

Ancienne crèche « Les Poucetofs », route du Centre

| | | |
|--|-----|----------|
| Mise en conformité des installations électriques | Fr. | 1'120.10 |
|--|-----|----------|

Sécurité sur le site de Grand-Pré

| | | |
|-------------------|-----|----------|
| Vidéosurveillance | Fr. | 6'189.80 |
|-------------------|-----|----------|

| | | |
|--------------------------------------|-----|------------------|
| Disponible au 01.01.2020 | Fr. | 4'600.45 |
| Budget 2020 (<i>message 06/19</i>) | Fr. | 73'000.00 |
| Travaux effectués | Fr. | - 48'490.80 |
| Solde disponible reporté en 2021 | Fr. | 29'109.65 |

Concours 3^{ème} centre scolaire et avant-projet (compte 294.503.66)

Le projet lauréat étant connu, le groupement d'architectes a pu travailler de manière efficace sur la suite des études. Le Conseil communal a également attribué les mandats d'études aux différents prestataires de services (ingénieurs, architecte paysagiste, etc). Une fois ces mandats d'études octroyés, il a été demandé d'avancer sur le projet afin de pouvoir avoir une estimation des coûts de l'ordre de plus ou moins 10% pour la demande de crédit pour la réalisation de l'école. Un gros travail a été fourni dans ce sens et le Conseil communal a décidé d'autoriser un dépassement de crédit nécessaire pour pouvoir atteindre un tel degré de précision dans le devis général. Ce dépassement sera ensuite reporté sur le crédit de réalisation en tant que prestations déjà réalisées. Les travaux devraient débuter au mois d'août 2021.

| | | |
|---|------------|--------------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2018 | Fr. | 1'200'000.00 |
| Montant dépensé au 31 décembre 2020 | Fr. | 1'357'875.45 |
| Solde (dépassement) | Fr. | -157'875.45 |

02 Affaires sociales, Santé publique et Petite Enfance

Responsable : **Mary Claude Paolucci**

Suppléant : **Jean-Pierre Oertig**

Le dicastère des Affaires sociales, de la Santé publique et de l'Enfance englobe :

Dans le cadre des Affaires sociales

- L'aide sociale gérée par le Service social de Marly (ci-après SSM) au sens de la Loi sur l'aide sociale (ci-après LASoc) ;
- Les subventionnements communaux (animation du 3^{ème} âge, contribution aux repas à domicile, dons à des œuvres d'utilité publique) ;
- Les charges liées cantonales (participation aux institutions spécialisées pour personnes handicapées, aide aux victimes d'infractions, participation aux avances de pensions alimentaires non récupérées, participation aux allocations familiales en faveur des personnes sans activité lucrative de condition modeste, etc.) ;
- Le PITSC : programme interservices de travail social communautaire ;
- Les obligations communales en lien avec l'indigence.

Dans le cadre de la Santé publique

- La promotion de la santé ;
- Le service de puériculture ;
- Les services médico-sociaux intégrés au Réseau Santé Sarine (RSS) dont le Home médicalisé de la Sarine, le Service d'ambulance de la Sarine, PassePartout, les indemnités forfaitaires, l'aide et les soins à domicile ;
- L'attribution des 40 habitats pour seniors du Pré Zurthanen à Marly.

Dans le cadre de l'Enfance

- La crèche communale « Les Poucetofs » ;
- Deux accueils extrascolaires : l'un à Marly Grand-Pré et l'autre à Marly Cité ;
- L'accueil familial de jour ;
- Les garderies.

Affaires sociales

Aide sociale

Organisation du Service social de Marly (SSM)

Le SSM s'organise autour de 3 secteurs : les assistantes sociales, le secrétariat et la comptabilité.

L'équipe du SSM se compose de 9 collaboratrices pour un total de 6.6 EPT, à savoir 6 assistantes sociales dont la cheffe de service, 2 collaboratrices administratives et une responsable de la facturation au canton et de la gestion du versement des aides financières.

En avril 2020, Mme Vanessa Joye-Safavi quittait ses fonctions d'assistante sociale après 7 années passées au sein du Service. Mme Mathilde Dévaud rejoignait alors notre équipe qu'elle a enrichie de son expérience professionnelle précédente dans la réinsertion de personnes en situation de handicap.

Le SSM a également reçu en formation une étudiante de 2^{ème} année de l'école de Travail social de Fribourg qui a été accompagnée durant son stage par Mme Angela Benidir, praticienne formatrice certifiée.

Durant cette année particulière liée à la pandémie de Covid-19, l'équipe a été contrainte de réinventer ses pratiques afin d'assurer un suivi des situations tout en respectant les consignes du Conseil fédéral quant à la distanciation et aux normes sanitaires. La conférence suisse des institutions sociales (CSIAS), ainsi que le Service de l'action sociale nous adressaient alors des recommandations afin que les services sociaux maintiennent leurs prestations aux personnes en situation de précarité sans mettre en danger la santé de l'ensemble des personnes concernées. Un afflux de nouvelles situations nous était également annoncé. De

nombreuses informations nous parvenaient alors de toutes parts afin de faire face aux modifications de pratique liées à la pandémie.

L'équipe du SSM a su s'adapter rapidement à cette situation en conjuguant télétravail et présence au sein du service, en effectuant de préférence les entretiens mensuels par téléphone pour les situations connues et en garantissant l'accès au service pour les nouvelles situations. Les réunions d'équipe et les séances de commissions sociales ont pu avoir lieu grâce aux visioconférences, puis en présentiel tout en limitant le nombre de personnes assistant aux séances.

L'équipe du Service social s'est soumise à une application rigoureuse et a respecté à la lettre les règles sanitaires, ce qui lui a permis d'échapper pour la plupart à une contamination par le virus et a des mises en quarantaine.

Nous avons ainsi pu poursuivre notre mission tout au long de cette année compliquée.

Pauvreté en Suisse - Statistique OFS 2019

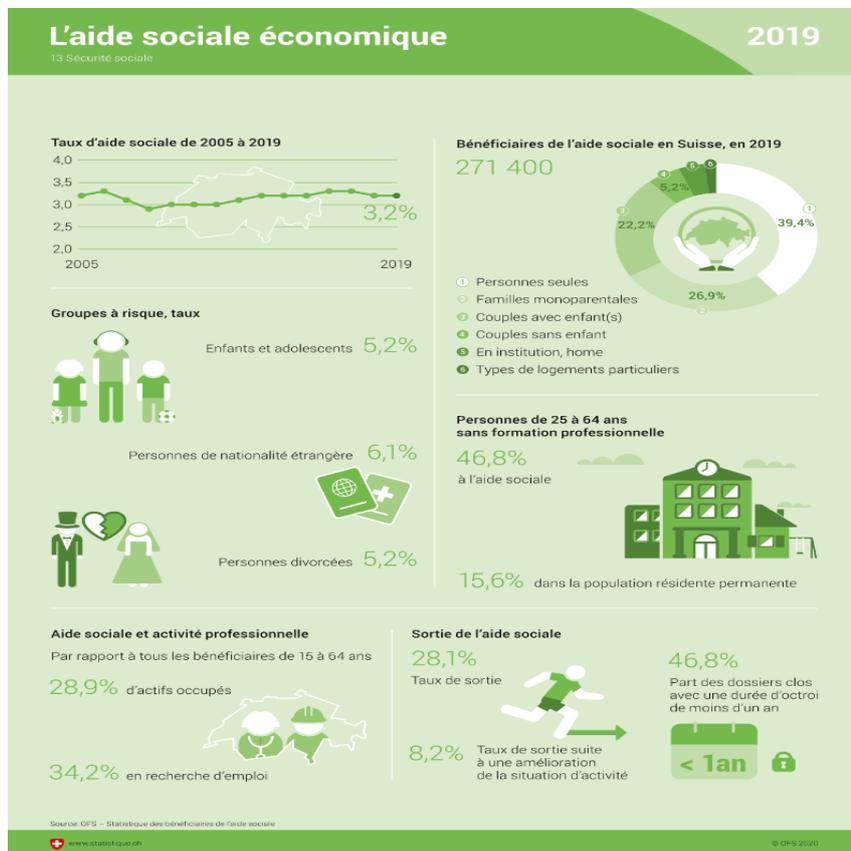
Avant que la situation sanitaire liée au Covid-19 ne vienne péjorer la situation financière d'un nombre conséquent de personnes touchées par les conséquences de cette pandémie, la pauvreté en Suisse avait déjà continué d'augmenter : 8,7% de la population suisse, soit 735'500 personnes vivaient dans la pauvreté en terme de revenu. Le taux de pauvreté en Suisse a ainsi atteint son niveau le plus élevé depuis 2014 (6,7%).

- 12,2 % de la population a des difficultés à joindre les deux bouts.
- 1 personne sur 5 en Suisse ne peut faire face à une dépense imprévue.

Aide sociale - Statistiques fédérales 2019

En 2019, le taux d'aide sociale économique est resté stable à 3,2%.

Le taux d'aide sociale a peu varié ces dernières années. Il en va de même pour les groupes à risque: les personnes sans formation post obligatoire, les enfants, les personnes de nationalité étrangère, les familles monoparentales ainsi que les personnes vivant seules ont un risque plus élevé de devoir recourir à l'aide sociale.



Le dispositif cantonal d'aide sociale : quelques informations sur notre contexte de travail

• Garantie de logement et cautionnement

Grâce au dispositif cantonal mis en place depuis 2018, l'accès au logement des bénéficiaires de l'aide sociale continue de s'améliorer et les transferts de dossiers entre Services sociaux régionaux sont simplifiés. Tous continuent de bénéficier des améliorations apportées par ce dispositif.

En 2020, le SSM a enregistré en tout 17 demandes de garantie et/ou endossement (9 en 2019 ; 15 en 2018) :

- 7 demandes ont été acceptées par le SSM/SSR ainsi que par la régie et ont abouti à la signature d'un bail (2 en 2019 ; 6 en 2018) ;
- 10 demandes n'ont pas abouti à la signature d'un bail : 4 demandes ont échoué pour raison d'attribution du logement à une autre personne ; 6 demandes d'endossement ont été refusées par le SSM pour raison de dépassement des normes de loyer, non-résiliation du bail, souci de permis de séjour, viabilité du projet ou instabilité de la situation ;
- 0 demande de cautionnement.

• Judiciarisation de l'aide sociale

La tendance, déjà remarquée ces dernières années, de faire recours à un avocat pour valoir ses droits ou demander une clarification juridique de l'application des normes modifie les rapports entre les assistantes sociales et les bénéficiaires de l'aide sociale et apporte une certaine tension dans les relations.

L'équipe du SSM doit désormais porter une attention particulière à une application de la Loi sur l'aide sociale qui tienne compte de cette évolution, ce qui n'est pas toujours bien vécu par les assistantes sociales qui ont pour mission de soutenir des personnes en précarité et non pas d'être des gardiennes du cadre légal.

• Révision du SSM par le Service de l'action sociale du Canton de Fribourg (SASoc)

Suite à la révision du SSM par le Service de l'action sociale qui a eu lieu entre juin et juillet 2019, l'équipe du SSM a pris connaissance, en mars 2020, du rapport de Mme Peiry et a rencontré M. Simonet, chef de service du SASoc, afin d'échanger à ce sujet. Cette révision vise essentiellement le contrôle du principe de subsidiarité de la LASoc sans tenir compte du travail social, ce qui est parfois assez confrontant pour l'équipe des assistantes sociales qui se sentent amputées de l'essence de leur travail.

Il a été constaté dans ce rapport que les normes d'aide sociale relevant de la LASoc sont parfaitement appliquées par le SSM, mais qu'une attention renforcée devrait être portée au principe de la subsidiarité de l'aide sociale afin de faire valoir les droits des bénéficiaires d'une façon encore plus rigoureuse, et limiter ainsi les dépenses imputées à l'aide sociale.

• Réformes de la LASoc

Alors que la consultation de l'avant-projet de loi sur l'aide sociale était annoncée en octobre 2020, celle-ci a pris un certain retard suite à la situation sanitaire et a été reportée en 2021.

C'est avec une certaine impatience que l'équipe du SSM attend de connaître le contenu de cet avant-projet qui est à l'étude depuis le début de l'année 2016 déjà. Cet avant-projet de loi concerne également une nouvelle organisation des services sociaux qui pourrait avoir des conséquences importantes pour la Commune de Marly. Il semble en effet que la création d'un service social par district soit proposée.

Commission sociale

La Commission sociale, organe décisionnel selon la LASoc, s'est réunie à 12 reprises en 2020 et a pris position sur 272 situations (277 en 2019 ; 299 en 2018) comportant de multiples problématiques. Cela représente en moyenne 22,58 cas traités par séance (23,1 en 2019 ; 24,9 en 2018).

2 séances extraordinaires ont eu lieu afin d'entendre les bénéficiaires ayant déposé une réclamation contre une décision ou ne démontrant pas une collaboration suffisante avec le service social.

Elle a validé des « accords de principe » donnant aux assistantes sociales la possibilité d'entrer en matière pour certaines prestations d'aide sociale sans en référer chaque fois à la Commission sociale, à savoir : les tests Multicheck ; les masques hygiéniques Covid-19, les frais de transports publics, les frais de lunettes et lentilles de contact.

• **Mesures d'insertion sociale (MIS)**

La réinsertion des bénéficiaires de l'aide sociale est un volet important de la Loi sur l'aide sociale. Les assistantes sociales de Marly travaillent activement à la réinsertion sociale et professionnelle des bénéficiaires. De concert avec eux, elles collaborent à définir des projets adaptés dont le tempo et les objectifs reposent sur leurs propres ressources.

Les MIS permettent aux personnes qui en bénéficient de reprendre pied sur le marché du travail en les aidant à surmonter des difficultés liées à leur situation personnelle. Elles sont destinées à éviter que les personnes n'entrent dans un processus d'exclusion en contribuant au renforcement des liens sociaux. Elles visent enfin à rétablir une utilité sociale en empêchant que des personnes déjà évincées durablement, voire définitivement, du circuit économique ne soient totalement abandonnées à elles-mêmes.

Durant l'année 2020, les organisateurs de mesures d'insertion sociale ont également vécu les arrêts

d'activité dus à la pandémie. Ils ont adapté leurs programmes aux mesures sanitaires afin de continuer leur mission. Dès lors, sauf quelques interruptions de mesures, l'essentiel de celles-ci ont pu avoir lieu.

Le SSM fait très souvent appel aux prestations d'IPT (Intégration pour tous). Les MIS proposées par cet organisme correspondent aux besoins de nos bénéficiaires, souffrant de handicaps divers, mais possédant une capacité de poursuivre une activité dans l'économie libre pour autant que l'activité exercée soit adaptée à leurs limitations physiques. IPT offre une MIS qui prend en charge les jeunes de 18 à 25 ans dépendants financièrement de l'aide sociale suite à leur manque de formation professionnelle. Les MIS proposées par IPT ont des résultats très positifs dans la réinsertion de nos bénéficiaires. Elles ouvrent des opportunités de formation, des cours de développement personnel et des rattrapages scolaires.

En 2020, le SSM a mis en œuvre de nombreuses mesures d'insertion sociale qui ont profité à 24 personnes (21 en 2019). Elles ont été placées auprès des prestataires suivants :

- secteur menuiserie et back-office : RITEC à Guin et Villars-sur-Glâne ;
- secteur logistique : Fondation Emploi et Solidarité Coup d'Pouce à Fribourg ;
- évaluation et amélioration de l'employabilité : Intégration Pour Tous à Fribourg ;
- soutien à la recherche d'un logement : Equip'appart, La Tuile / Le Tremplin ;
- cours de français : Ecole-Club Migros ; Lire et Ecrire, espacefemmes ;
- coaching à la recherche d'un emploi : Œuvre suisse d'entraide ouvrière à Fribourg ;
- aide de cuisine au sein d'un restaurant : Crêperie Sucré-Salé – H.

En plus des MIS proposées par le canton, les habitants de Marly peuvent bénéficier des emplois créés par le PITSC, programme permettant une réinsertion sur le long terme des bénéficiaires du Service social.

Les bénéficiaires du SSM sont également fortement invités à participer aux cours de français mis en place au sein de la commune par le service de l'animation socioculturelle.

• **Dons auprès de Fondations privées et Solidarité**

Les dons privés couvrent prioritairement les aides qui ne peuvent relever de la LASoc et concernent notamment les soins orthodontiques, les factures arriérées de dentiste, de loyer, de charges locatives ou d'électricité par exemple.

15 demandes de dons ont été déposées en 2020 (26 en 2019 ; 23 en 2018) pour un montant de Fr. 9'385.- (Fr. 15'036.- en 2019 ; Fr.13'436.- en 2018).

Le Service social de Marly propose deux aides complémentaires grâce au soutien de fondations privées. L'action « Solidarité Vacances » de la Conférence St-Vincent de Paul de Marly qui permet aux enfants de nos bénéficiaires d'organiser une activité durant les vacances d'été. L'action « Solidarité jouets » menée par une fondation lausannoise permet quant à elle d'offrir un jouet à chaque enfant à Noël.

• **Activités du Service social de Marly en chiffres**

Suite au confinement prononcé par le Conseil fédéral et à l'arrêt des activités économiques de nombreuses entreprises, la Conférence suisse des institutions sociales et le Service de l'action sociale ont annoncé un afflux de nouvelles situations dans les services sociaux.

Finalement, cet afflux n'a pas eu lieu auprès de notre service. Au contraire, nous avons connu une baisse d'affluence évidente.

Il semble que les aides fédérales et cantonales versées en amont (APG, crédits bancaires) aient permis d'éviter le recours à l'aide sociale. Les Fribourgeois-es ont également pu bénéficier d'aides financières extraordinaires du canton délivrées par la Croix-Rouge, Caritas et différents organismes privés tel que les Cartons du Cœur. Les actions menées, par exemple par la Chaîne du Bonheur ou les Caddies pour tous, ont permis une distribution de produits de première nécessité. Ces aides ont-elles suffi à couvrir les pertes financières des personnes ayant perdu leur emploi suite au Covid ? L'obligation de rembourser l'aide sociale perçue a-t-elle freinée les personnes en situation financière difficile à faire appel à l'aide sociale ? La peur de perdre leur permis de séjour empêche-t-elle les étranger-ère-s au bénéfice d'un permis B de demander à bénéficier de l'aide sociale ?

Nous nous interrogeons à ce sujet et sommes inquiètes d'imaginer que les personnes en situation financière précaire n'osent pas s'adresser à notre service.

En 2020, 106 personnes (136 en 2019 ; 132 en 2018) se sont adressées au Service social afin d'exposer leur situation, dont 46 dossiers ont abouti à une aide financière (53 en 2019 ; 69 en 2018).

| Nombre de situations suivies | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|
| Nouvelles situations | 106 | 136 | 132 | 104 | 76 |
| Situations en cours | 191 | 181 | 200 | 190 | 145 |
| Dossiers de remboursement d'aide sociale et contentieux | 148 | 102 | 104 | 114 | 154 |
| Total | 445 | 419 | 434 | 408 | 397 |

Causes d'aide sociale pour les 191 dossiers ayant reçu une aide financière en 2020

| | |
|--------------|-------------------------------------|
| 16 dossiers | Chômage/avance sur chômage |
| 31 dossiers | Famille monoparentale/couple divisé |
| 9 dossiers | Maladie/accident/hospitalisation |
| 2 dossiers | Aide à l'enfance |
| 1 dossier | Détention/probation |
| 15 dossiers | AVS/AI/PC |
| 104 dossiers | Revenus insuffisants |
| 4 dossiers | Placement HM/Home |
| 7 dossiers | Toxicomanie/alcoolisme |
| 0 dossiers | Chômage : fin de droit |
| 2 dossiers | Indigence communale |

| Evolution de l'aide matérielle nette (en milliers de francs) | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Aide matérielle brute LASoc | 2'848 | 3'166 | 3'368 | 3'323 | 3'323 |
| Remboursement des privés | 1'086 | -1'072 | -807 | -767 | -700 |
| Remboursement Canton et districts | -681 | -823 | -1021 | -1'089 | -1'156 |
| Aide matérielle nette | 1'081 | 1'271 | 1'540 | 1'475 | 1'467 |

En 2020, les dépenses brutes d'aide sociale ont diminué de Fr. 318'221.04 par rapport à 2019.

• Remboursement aide sociale des privés

Les remboursements sont à nouveau exceptionnellement élevés en 2020, soit Fr. 1'086'443.05. Ils dépassent de Fr. 336'443.05 le montant estimé lors de l'établissement du budget.

Sur la base des cessions signées en faveur du Service social, nous avons pu récupérer auprès des différentes assurances sociales un total de Fr. 987'915.15 concernant des avances sur prestations.

Conformément à l'article 29, alinéa 1 LASoc, qui stipule que l'aide matérielle est remboursable dès que la situation financière le permet, nous avons traité en 2020 148 dossiers de remboursement d'aide sociale et contentieux (128 en 2019).

77 personnes (90 en 2019) remboursent régulièrement leur dette par mensualités allant de Fr. 20.- à 100.- pour un montant cumulé de Fr. 54'357.90.

8 personnes (10 en 2019) ont soldé leur dette d'aide sociale pour un montant total de Fr. 44'170.-.

Au total, un montant de Fr. 98'527.90 a été remboursé par les privés en 2020 (Fr. 110'247.05 en 2019 ; Fr. 70'998.85 en 2018) suite au suivi des demandes de remboursement.

Santé publique

• **L'Office familial et le Service de puériculture**

L'Office familial offre un soutien aux familles, couples, parents et enfants dans différentes étapes et questionnements de la vie relationnelle et affective. Il propose des conférences tout public sur des problématiques actuelles.

Prestations du service de puériculture

- 2 consultations par mois dans les bâtiments de la Cure, route du Chevalier 10, soit au total 227 consultations (113 en 2019).
- Des consultations sans rendez-vous dans tous les centres accessibles aux parents des différentes communes ;
 - des consultations sans rendez-vous dans tous ses centres ;
 - une permanence téléphonique les lundi, mardi, mercredi et vendredi ;
 - des visites aux mamans à la maternité ;
 - des consultations à domicile et des consultations en présence d'un pédopsychiatre une fois par mois.

La commune de Marly verse Fr. 3.- par habitant à l'Office familial pour son service de puériculture.

• **Réseau Santé Sarine (RSS)**

Désormais, les différents services, soit le Home de la Sarine et le Foyer de jour (HMS), le Service d'aide et de soins à domicile de la Sarine (SASDS), la Commission des indemnités forfaitaires, le Service d'ambulance de la Sarine, la Fondation PassePartout, le Centre de coordination, ainsi que les services transversaux (direction générale, ressources humaines, finances) sont tous regroupés sous le Réseau Santé Sarine (RSS), y compris la CODEMS.

Le Foyer de la Rose d'automne est également rattaché et géré par le RSS depuis le 1^e janvier 2020, comme accepté lors de l'assemblée des délégués du 18 décembre 2019.

Le RSS, c'est :

- 390 collaborateurs-trices pour 290 EPT ;
- 641 bénéficiaires d'indemnités forfaitaires ;
- 140 résident-e-s au Home médicalisé de la Sarine ;
- 495 placements en EMS générés par le Centre de coordination ;
- 2198 personnes soignées par le service des aides et soins à domicile de la Sarine ;
- 4834 interventions du service des ambulances ;
- 49 millions de chiffre d'affaires.

Durant l'année 2020, en plus de ses nombreuses missions, le RSS a participé au groupe de projet qui a préparé et rédigé un mandat de prestations pour les EMS. Ce mandat de prestations a pour but de définir et fixer les critères quantitatifs, qualitatifs et financiers applicables à tous les EMS retenus pour couvrir les besoins des districts.

• **Service d'aide et de soins à domicile de la Sarine (SASDS)**

La mission de la SASDS est de permettre à toute personne malade, handicapée, nécessitant un soutien, une surveillance, de l'aide ou des soins, de vivre dans son environnement habituel le plus longtemps possible. Pour l'année 2020, la participation de Marly s'est élevée à Fr. 400'545.35 (Fr. 368'333.05 en 2019).

• **Indemnités forfaitaires ou soutien aux proches aidants**

L'indemnité forfaitaire est une aide financière accordée aux parents et aux proches qui apportent une aide régulière, importante et durable à une personne impotente pour lui permettre de vivre à domicile.

En 2020, la participation financière de Marly s'est élevée à Fr. 327'393.65 (Fr. 297'559.45 en 2019).

- **Service des ambulances (SAS)**

Conformément aux dispositions générales du règlement sur les services d'ambulance et les transports de patients, le SAS a pour but d'assurer la qualité, la rapidité, l'efficacité et la coordination des secours aux personnes malades ou accidentées ainsi que leur sécurité.

En 2020, la participation financière de la commune pour le SAS a été de Fr. 111'509.- (Fr. 111'243.20 en 2019).

Les Seniors à Marly

- **Habitats pour Seniors du Pré Zurthanen - HSM**

Les habitats adaptés pour seniors comptent 40 appartements de 1 ½, 2 ½, 3 ½ pièces et suscitent un vif intérêt. En 2020, 17 nouvelles demandes ont été ajoutées à la liste d'attente déjà existante. Par conséquent, les 7 logements qui se sont libérés et ont été reloués très rapidement.

- **Loi Seniors +**

D'ici à l'été 2021, les communes sont tenues de mettre en œuvre des mesures visant à veiller à l'intégration des seniors dans la société, à la reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences ainsi qu'au maintien de leur autonomie. Pour les aider dans leur tâche, les communes du Réseau Santé de la Sarine (RSS) ont confié à la Haute école de travail social de Fribourg un mandat pour la réalisation d'une étude préalable et prospective aux concepts de politique pour les seniors des communes du RSS. Les résultats ont été publiés en décembre 2020 sous la forme de lignes directrices pour les concepts communaux qui proposent diverses pistes d'actions.

De plus, fin 2020, la Commune de Marly a été approchée par la fondation RADIX pour développer un projet de lutte contre l'isolement et la fragilisation des seniors. Durant 3 ans (2021-2023), Radix accompagnera Marly ainsi que deux autres communes romandes pour la mise en place d'un réseau de soutien local pour les aîné-e-s. Ce partenariat est une belle opportunité pour atteindre les buts de la loi seniors +.

- **Soutien à la population**

Dès l'annonce du confinement en mars 2020, le service de l'animation socioculturelle, le PITSC, le service social et le service de l'accueil de l'enfance se sont mobilisés très rapidement pour créer un groupe de soutien à la population. Ils ont œuvré conjointement afin de livrer les courses, organiser des trajets chez les médecins, prendre le relai du service de livraison de repas à domicile, appeler chaque retraité-e pour s'assurer de son bien-être. Ces actions ont profité principalement aux seniors et aux personnes faisant partie de groupes considérés à risque par la Confédération.

Programme Interservices de Travail Social Communautaire

Le Programme Interservices de Travail Social Communautaire a subi de nombreuses turbulences en cette année 2020. Le départ du coordinateur au début de l'année puis l'arrivée du Covid en sont les principaux facteurs. Toutefois, grâce au soutien de la responsable du SSM appuyée par la stagiaire de l'HETS-FR ainsi qu'avec l'arrivée d'un nouveau coordinateur à la mi-mai, le PITSC a réussi à poursuivre ses activités de soutien à la population et aux services de la commune, tout en gardant en tête les objectifs du programme, à savoir :

- Réinsérer socio-professionnellement des bénéficiaires de l'aide sociale, au chômage, en fin de droit ou n'ayant pas droit au chômage ;
- Permettre aux améliorateurs et amélioratrices d'environnement (AE) de développer ou d'atteindre une indépendance financière ;
- Améliorer la qualité de vie des habitants de Marly au travers de projets communautaires.

- **Améliorateurs et amélioratrices d'environnement**

L'année 2020 a été riche du côté des bénéficiaires avec l'engagement de 12 améliorateurs et amélioratrices. Grâce à leur emploi au PITSC :

- 1 personne a trouvé un emploi en mission temporaire débouchant par la suite à un contrat CDI ;
- 6 personnes ont ouvert un nouveau délai-cadre auprès du chômage ;
- 5 personnes ont continué leur emploi au PITSC.



En plus des profils de poste déjà existants au sein du PITSC, à savoir :

- **AE « polyvalent »** : participation aux nombreuses activités du PITSC qui englobe dorénavant les AE « fleurs » ;
- **AE « administratif »** : en charge du secrétariat du PITSC un jour par semaine. Gestion des contacts avec la clientèle, saisie des heures de travail, facturation et suivi des statistiques ;
- **AE « garderie »** : soutien à l'accueil Oasis durant les cours de sensibilisation au français de Marly Sympa. Ce poste n'a malheureusement pas pu ouvrir cette année suite à l'arrêt des cours de français, imposé par la pandémie ;

le PITSC a créé en 2020 un nouveau poste d'**AE « aide de cuisine »** à 20% qui consiste à soutenir la cuisinière de la crèche communale. Ce poste offre une nouvelle ouverture à un profil plutôt féminin.

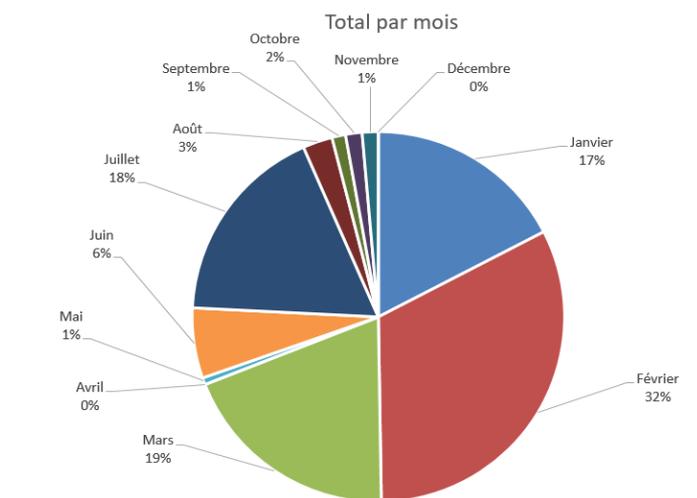
L'engagement d'un civiliste pour une période de presque un an a permis un encadrement des améliorateurs plus proche du terrain. Il a grandement facilité l'intégration, la compréhension et la réorientation du programme. Cet engagement a aussi permis de pallier les absences du coordinateur.

Mandats pour particuliers

Durant l'année 2020, malgré le Covid, le PITSC a continué à fournir des prestations facturées auprès des particuliers ou du service des curatelles, par exemple. La majeure partie de nos client-e-s sont des personnes à la retraite, au bénéfice de l'assurance invalidité ou de l'aide sociale qui nous ont mandatés pour divers travaux, tels que ramassage de feuilles mortes, tonte de gazon, taille d'arbustes, montage de meubles, déménagements, etc. Ces mandats offrent une belle opportunité aux améliorateur-trice-s pour créer des liens avec une véritable clientèle.

Ces prestations facturées auprès de la population ont engendré des recettes totales de Fr. 16'616.45.

Comme il est possible de le constater sur le graphique ci-dessous, la majorité des gains ont été produits durant le premier trimestre grâce aux « Escape Games » qui ont ensuite été fermés pour le reste de l'année.



Le projet pâtisserie pour les anniversaires des retraité-e-s de la commune a débuté au mois d'avril. Il concerne environ 1'700 personnes par année et représente approximativement 280 heures de travail.

A la fin de l'année, le PITSC a aussi pris en charge la totalité de la gestion de la Marly Mobile, soit le personnel chauffeurs ainsi que l'entretien et la gestion financière de la voiture.

Collaboration avec les services communaux

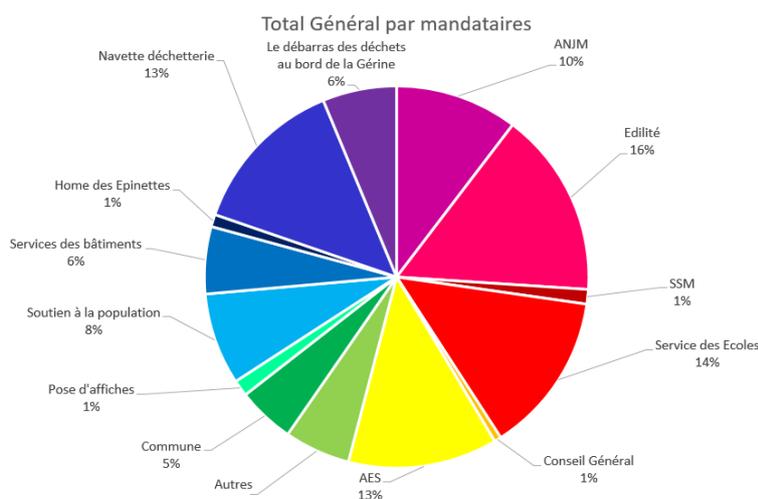
La collaboration avec les autres services communaux est un des axes utilisés par le PITSC pour la revalorisation des compétences des bénéficiaires du programme.

Tout au long de l'année, de nombreuses tâches ont été effectuées :

- De mars au mois de juillet, la présence d'AE à la déchetterie communale a représenté 280 heures.
- D'avril à octobre, le débarras des déchets des bords de la Gérine a représenté 111 heures de travail.
- De mai à décembre, le montage de meubles pour le service des écoles et la désinfection des bâtiments pour un total de 242.5 heures.

- Au mois de juillet, une dizaine d'heures pour l'aménagement de la salle du Conseil général.
- Durant les vacances scolaires d'août et d'octobre, le PITSC a rafraîchi les murs et posé une isolation phonique au plafond du centre d'accueil de Grand-Pré, pour un total de 224 heures.
- En fin d'année, le PITSC s'est occupé de la destruction d'archives confidentielles, de l'aménagement de la salle d'attente et du déménagement du secrétariat du SSM pour un total de 22 heures.
- La pose d'affiches aux entrées du village représente un total de 24.6 heures.
- Pour le service de l'animation, un total de 184 heures.
- Pour le service des bâtiments, un total de 101.5 heures.
- Différentes opérations de soutien à la population pour la pandémie représentent un total de 138.5 heures.
- Le service à la population pour les navettes de déchetterie gratuite représente 240 heures.
- Pour d'autres services de la commune, un total 184.5 heures.
- Des services de livraison de repas pour le home des Epinettes principalement représentent 18.5 heures.

En pourcentage le tableau ci-dessous :



En outre, le PITSC a installé les décorations de Noël fabriquées et entretenues par l'ANJM, représentant une semaine de travail pour 3 améliorateurs. La location d'une nacelle respectant les normes de sécurité a été nécessaire pour un coût de Fr. 1'130.-.

Ces collaborations sont précieuses pour le PITSC, car elles permettent de varier les activités proposées tout en développant un sentiment d'appartenance à l'administration communale et de valorisation des AE.

En 2020, le nombre d'heures effectuées pour ou avec les autres services est en baisse par rapport à 2019, représentant 1'782 heures. Ce soutien du PITSC aux autres services communaux a permis d'aider ces derniers, voire d'éviter l'engagement de personnel temporaire. Si l'on prenait en compte le prix de l'heure facturé par le PITSC pour ses mandats externes à une moyenne de Fr. 28.-/heure, le montant s'élèverait à Fr. 49'896.-, soit un quart du budget de ce service environ.

Collaboration avec les associations

2020, année Covid, a mis à pied une très grande partie des manifestations et regroupements de personnes, ce qui a lourdement diminué ce type de collaboration. Un des projets qui a pu se réaliser après plusieurs tentatives est le marquage des petits pieds sur les chemins de l'école. Celui-ci a demandé une étroite collaboration avec le conseil des parents, le service de la sécurité et celui de l'édilité.

Véhicule

Le fourgon acheté en 2018 est très grand et bien pratique pour le transport de matériel volumineux, mais il n'est vraiment pas simple à manier. Dès lors, il a été décidé d'acheter un petit véhicule pour faciliter la mobilité. Ce dernier est utilisé presque quotidiennement et s'est avéré fort utile. Il dispose de 5 places assises, simplifiant ainsi le transport de personnes.

Conclusion

2020, une année bien particulière dont nous nous souviendrons tous pendant longtemps. Le départ du coordinateur au début de l'année et le confinement ont été des éléments particulièrement difficiles pour ce programme.

L'arrivée du nouveau coordinateur spécialisé dans l'insertion professionnelle a permis à ce service de prendre un nouveau virage. Désormais, les améliorateurs-trices d'environnement sont sélectionné-e-s par rapport à leurs capacités, dispositions et motivations à une prise d'emploi sur le marché privé.

Cette nouvelle vision commence à prendre forme mais aura besoin de temps pour s'améliorer et se démarquer. Le marché de l'emploi a fortement été atteint, ce qui a rendu les possibilités de trouver un nouvel emploi pour le type de population engagé au PITSC encore plus compliquées qu'auparavant.

Par contre, force est de constater que les améliorateurs-trices ne baissent pas les bras et se sont fortement impliqué-e-s au travers de leurs activités ; pour preuve, le taux d'absence est pratiquement nul et cela démontre bien leur envie de se faire une place dans la société.

Certains projets ont été abandonnés et d'autres développés, en mettant l'accent sur plus de collaborations avec les autres services de la commune.

Petite enfance et enfance

Service de l'accueil de l'enfance (SAEM)

L'année 2020 a été fortement marquée par la réduction d'exploitation des structures d'accueil de l'enfance en raison du Covid-19. Dès le 16 mars 2020, l'accueil a été limité aux enfants des parents prioritaires, « feux bleus », et/ou dont les fonctions étaient considérées comme indispensables pour le bon fonctionnement de la société. Un important travail a dû être mis en place et organisé en très peu de temps. Tous les enfants ont été accueillis sur le site de Marly Cité. Des plans de protection ont été élaborés en fonction des consignes reçues par les autorités cantonales. Les repas de tous les enfants accueillis durant cette période ont été confectionnés dans la cuisine de l'AES de Marly Cité. A noter que pour des questions sanitaires et sécuritaires, le Home des Epinettes ne pouvait plus fournir l'AES de Marly Cité depuis quelques temps déjà. Une cuisine centralisée a ainsi été organisée. Par la suite, cette cuisine centralisée s'est pérennisée et fonctionne depuis lors sur le site de l'AES de Marly Cité. Elle

confectionne quotidiennement environ 80 repas pour la crèche et l'AES de Marly Cité, durant les périodes scolaires. Des distributeurs de désinfectant ont été installés devant l'entrée de chaque structure, afin de permettre aux parents de se désinfecter les mains lorsque ces derniers amènent et viennent rechercher leurs enfants. Des affiches expliquant et rappelant les consignes sanitaires et les gestes barrières ont également été mises en évidence dans les vestiaires. Durant le confinement, le personnel s'est rendu disponible pour participer à l'action mise en place par la commune pour soutenir les personnes les plus vulnérables, certains distribuant les repas de midi aux personnes âgées, d'autres contactant régulièrement certaines personnes âgées pour s'assurer que tout allait au mieux vu le contexte, d'autres encore allant aider à faire les commissions. C'est un formidable élan de solidarité dont a fait preuve le personnel des structures, en collaboration et sous la supervision du Service de l'Animation.

L'administration du service a poursuivi la nécessaire et importante réorganisation, notamment par la mise à jour et l'adaptation de tous les documents et formulaires utilisés, par l'adaptation et la mise en œuvre du règlement d'application des structures d'accueil de l'enfance de la commune, que le Conseil communal a validé en mars 2020, ainsi que par la clarification des procédures internes de fonctionnement.

Jusqu'alors en réflexion, l'accueil extrascolaire « vacances » a pu être concrétisé, dès la rentrée du mois d'août 2020, et a rencontré un réel succès. En octobre 2020, une nouvelle édition de l'accueil extrascolaire « vacances » a été mise en place et a également rencontré un bon succès, permettant sereinement d'envisager sa pérennisation.

L'atelier « jeunes écoliers » a pu encore se développer, permettant et favorisant les synergies entre la crèche communale et l'AES de Marly Cité.

Un quatrième groupe à la crèche communale a été créé, les Magiciens, permettant d'accueillir dorénavant 47 enfants dans 4 groupes, dont un groupe de bébés.

Une attention particulière a été portée quant à la professionnalisation de la prise en charge pédagogique des enfants de la crèche communale, avec d'une part l'élaboration d'un projet pédagogique par le personnel et d'autre part l'engagement lors du renouvellement du personnel de collaborateurs et collaboratrices diplômés en éducation de l'enfance ou titulaires d'un CFC d'ASE (assistant socio-éducatif).

Enfin, deux enquêtes de satisfaction ont été effectuées en automne 2020, dans le cadre de la crèche communale. L'une auprès des parents qui, dans la grande majorité, font part de leur satisfaction quant à la qualité de la prise en charge de leur enfant, des infrastructures ainsi que de la communication, et la seconde auprès du personnel en fonction, lequel fait part de sa satisfaction quant à l'évolution des conditions de travail et à l'ambiance dans leur environnement professionnel. Ces enquêtes de satisfaction se trouvent sur le site internet de la commune.

Crèche communale

L'année 2020 a été synonyme d'événements particuliers et de réorganisation. Le Covid-19 a amené une importante limitation d'exploitation, et donc de l'accueil des enfants. La crèche n'a pu accueillir que les enfants dit « prioritaires », de mars à mi-mai 2020. Le personnel a dû s'adapter aux mesures sanitaires et ainsi travailler dans les conditions régies par les autorités fédérales et communales. Un plan de protection, conforme aux exigences et prescriptions des autorités, a été élaboré pour la structure, plus précisément pour le personnel y travaillant et pour les parents. Le port du masque est devenu obligatoire tout au long de la journée, les gestes barrières sont désormais à respecter, tout comme la désinfection régulière des locaux et les mesures d'hygiène lors du repas de midi. S'y ajoutent les directives concernant l'état général de l'enfant, la prise de température à l'arrivée des enfants, les consignes à respecter pour les parents (limitation à 6 parents puis 5 dans le vestiaire), les moments de transition (arrivée et départ) qui doivent être les plus courts possibles. En plus de cela, il a été nécessaire d'éviter les places de jeux publiques, repenser les colloques et les

formations etc. Les membres du personnel ont eu la capacité et le mérite, pour la majorité d'entre eux, de s'adapter et de tout mettre en œuvre pour que les enfants se sentent bien, malgré la nouveauté du port du masque, surtout chez les plus petits. La crèche s'efforce d'offrir un lieu sécurisant et bienveillant pour les enfants, les parents et pour l'équipe éducative. Un travail de fond a dès lors été effectué au sein de la crèche, avec l'élaboration par l'équipe d'un tout nouveau concept pédagogique, basé sur la pédagogie positive et les valeurs institutionnelles, qui sont l'empathie, l'autonomie, la bienveillance, le travail d'équipe, l'ouverture d'esprit, le respect de l'autre et de soi, la sécurité et la confiance. Ce concept a pour mission principale de favoriser la ligne pédagogique et d'harmoniser les pratiques professionnelles des équipes éducatives afin d'offrir une prise en charge de qualité. Elle vise également à maintenir une cohérence d'équipe sur les réflexions et les valeurs communes. Le rôle du personnel vise à avoir un comportement positif en présence de l'enfant et dans sa prise en charge, également lors des échanges avec les parents, les collègues et les supérieurs.

La collaboration avec les parents et les réseaux externes fait partie intégrante du métier. La famille est avant tout la première partenaire. En effet, collaborer avec les familles c'est travailler ensemble. Pour ce faire, une *Poucetofs News* est rédigée dorénavant chaque mois, dans le but de transmettre les informations nécessaires aux parents sur l'organisation de la crèche.

Le travail en crèche demande une grande capacité d'adaptation et d'organisation, que ce soit avec les plus petits ou avec les plus grands. La qualité du travail auprès des enfants se reflète dans les conditions de travail de la structure. Des horaires adaptés pour chaque groupe recouvrant la journée selon les normes du service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) ont été mis à jour et conviennent dorénavant à tout le personnel. Rappelons ici que la crèche accueille depuis la rentrée d'août 2019 les enfants de 6h30 le matin à 18h30 le soir.

Le personnel bénéficie dorénavant de temps « hors enfant », afin de pouvoir mettre en place des projets et des activités, effectuer les suivis des enfants, faire des observations mensuelles, suivre le personnel en formation et mettre à jour les tâches administratives de chaque groupe. Des colloques d'équipe ont été mis en place pour chacun des groupes, toutes les deux semaines. Ce temps, nécessaire, permet au personnel diplômé d'échanger sur les pratiques pédagogiques et certaines situations particulières. Une fois par mois, un colloque de responsable de groupe a aussi été mis en place, ceci afin de consolider les pratiques pédagogiques institutionnelles entre les responsables de groupe. Ces différents colloques sont supervisés par la responsable pédagogique qui favorise la réflexion et la recherche de solutions adaptées et pragmatiques.

Le concept de jeu de la crèche a été repensé en équipe. Pour ce faire, le personnel a procédé à un renouvellement des jeux en favorisant les jouets durables et en bois. Le personnel portant une grande importance à l'environnement, c'est tout naturellement que les lingettes et les lavettes à l'eau sont maintenant privilégiées aux lingettes humides. Dans cette même perspective, la lessive à PH neutre a également été privilégiée. Le personnel sensibilise enfin les enfants aux recyclages et se rend avec eux à la déchetterie.

Durant cette année de nombreux projets ont été mis en place. Ainsi, l'Atelier « Jeunes Ecoliers » a été repris dès la rentrée scolaire pour favoriser la transition des enfants de la crèche vers l'AES, avec des objectifs et un suivi précis des enfants. Ce projet a dû cependant être mis en suspens suite aux nouvelles directives concernant le Covid-19 qui indiquent de mélanger le moins possible les enfants. Le projet intergénérationnel avec le home des Epinettes a vu le jour. Un premier contact et une première rencontre a eu lieu au mois de février 2020,

Quelques chiffres :

- 93 enfants accueillis en moyenne dont 85 de Marly et 8 d'autres communes (en 2019 : 85 enfants dont 81 de Marly et 4 d'autres communes) ;
- De janvier à juillet, la crèche pouvait accueillir 40 enfants par jour (limitation d'exploitation de mi-mars à mi-mai à cause de la pandémie) ;
- Dès août, la capacité d'accueil est de 47 enfants par jour (4^e groupe depuis le mois d'août 2020) ;
- Occupation moyenne sur l'année 2020 : 86,6%

Accueils extrascolaires

Les accueils extrascolaires de Marly Cité et Grand-Pré ont eux aussi été touchés par le Covid-19. L'AES de Marly Cité a accueilli les enfants « prioritaires » durant la période de limitation d'exploitation, de mars à mai 2021. L'AES de Marly Grand-Pré quant à lui a fermé ses portes durant toute la période. Un plan de protection a été élaboré selon les consignes des autorités fédérales et cantonales. Des mesures sanitaires strictes et claires ont été transmises aux animatrices et aux parents. Pour tous les enfants accueillis durant le confinement, l'AES de Marly Cité a accueilli la cuisinière de la crèche pour confectionner les repas dans la cuisine qui est plus adaptée. Ce mode de fonctionnement s'est pérennisé dès la réouverture des structures, uniquement pour l'AES de Marly Cité, celui de Marly Grand-Pré continuant d'être livré par BG Gastronomie jusqu'en juillet 2020. Dès août 2020, les repas pour l'AES de Marly Grand-Pré ont été fournis par MT Gastronomie, et sont consommés dans la Mensa du CO. Un plan de protection adapté

mais a dû rapidement s'arrêter à cause du Covid-19. Le personnel travaille avec le thème des saisons, contenant un sous-thème précis et des objectifs à travailler avec les enfants.

Parmi les rituels annuels, le thé de Noël et la Saint-Nicolas ont dû être annulés. Afin de garder ces traditions, la crèche a organisé, à l'interne, avec les enfants et le personnel, une journée de Noël dans un esprit festif et une ambiance chaleureuse. Le Saint-Nicolas a été convié à passer dans chaque groupe et tous les enfants ont reçu leur petit paquet. Au total, plus de 100 paquets ont été distribués.

Malgré l'ouverture du quatrième groupe depuis la rentrée d'août 2020, la demande d'inscription restant toujours importante, une liste d'attente a dû être mise en place, toutes les demandes ne pouvant pas être satisfaites. La crèche accueille désormais 47 enfants par jour. Face à cette forte demande, diverses pistes sont envisagées pour pouvoir y répondre et permettre aux parents de concilier leur vie privée et leur vie professionnelle.

a été mis en place par la Mensa selon les normes en vigueur. La cuisine « centralisée » pour l'AES et la crèche prépare ainsi quelque 80 repas par jour, durant les périodes scolaires. Le label fourchette verte est toujours d'actualité pour les deux AES. Le service de l'accueil de l'enfance, soucieux de la conciliation de la vie professionnelle et vie privée des parents, a pu mettre en place un « AES-vacances » à Marly Cité, pour tous les enfants scolarisés dans le cercle scolaire, même ceux non-inscrits d'ordinaire. Pour l'année 2020, l'AES-vacances a eu lieu les 10 jours précédant la rentrée scolaire en août. Puis en octobre, durant la semaine de vacances, une nouvelle édition a pu être organisée. Un programme attrayant avec diverses activités (sortie en petit train à Fribourg, cinéma, bain à la Motta, musée d'histoire naturelle, visite de la maison Cailler, de la ferme et du chemin de fer du Kaeserberg etc.) est organisé selon la thématique choisie par les animatrices pour cette semaine.

Le projet d'Atelier « Jeunes Ecoliers », après une pause en raison de la pandémie, a pu reprendre son cours à la rentrée scolaire. Malheureusement, l'activité a dû également être à nouveau arrêtée en raison des mesures sanitaires après les vacances d'automne. Une collaboration avec la crèche est en place afin d'améliorer ou d'échanger sur les idées pédagogiques durant ces moments d'échange pour la transition des enfants à l'AES.

L'AES de Marly Grand-Pré a bénéficié d'un bon rafraîchissement durant l'été. Ainsi, les murs ont été repeints, et l'espace a pu être aménagé avec du mobilier neuf et adapté aux enfants. Enfin, des panneaux anti-bruit ont été installés au plafond par le PITSC, ce qui a permis de réduire les nuisances sonores.

Un concept pédagogique a été élaboré par les répondantes de site, en collaboration avec la responsable pédagogique de la crèche, dans une idée de continuité et de cohérence entre les structures. Ce concept retrace le déroulement de la journée et les actes pédagogiques des AES. Celui-ci sera prochainement publié sur le site internet de la commune.

En raison de la situation sanitaire, le thé de Noël a dû être annulé. Cependant, les enfants de l'AES de Marly Cité ont pu rencontrer le Saint-Nicolas qui passait à la crèche, lequel a ainsi distribué 20 paquets aux enfants présents. Durant l'année 2020, ce sont environ 140 enfants qui ont été accueillis dans les accueils extrascolaires.

Enfants habitant Marly accueillis dans d'autres crèches

Lorsque la crèche communale ne peut plus offrir de place aux enfants de Marly, ou lorsque l'horaire d'ouverture de la crèche ne correspond pas aux horaires de travail des parents, la Commune de Marly subventionne le placement dans d'autres crèches. Depuis l'été 2019, il n'y a plus de convention signée avec les crèches extra-communales. Les parents font la demande de placement directement au service de l'accueil de l'enfance. La subvention s'établit en fonction du revenu fiscal déterminant des parents et se base sur la grille tarifaire appliquée pour la crèche communale. Ainsi, les parents reçoivent de la commune le montant de la subvention et se chargent ensuite de régler eux-mêmes l'intégralité du prix de pension facturé par la crèche accueillant leur enfant. Trois crèches extra-communales ont accueilli en 2020 des enfants de Marly. Il s'agit de la Coccinelle à Fribourg, de la crèche Pop à Poppa à Fribourg et de la crèche Le Château des enfants à Fribourg.

En 2020, la commune a subventionné 9 enfants de 7 familles de janvier à juillet, puis 6 enfants de 5 familles de septembre à décembre. Le montant total des subventions pour les placements dans des crèches externes pour 2020 s'est monté à Fr. 26'618.10. Les dépenses pour ce poste ont diminué de Fr. 16'944.40 par rapport à 2019.

Accueil familial de jour

Cette structure privée à but non lucratif, dont la raison sociale est devenue en 2020 « Famiya », agréée par l'Etat de Fribourg et reconnue dans la loi cantonale sur la petite enfance, permet aux familles de gérer leurs activités professionnelles tout en élevant leurs enfants. Depuis 1987, elle coordonne et supervise le placement d'enfants dans tout le district de la Sarine, auprès d'assistantes parentales salariées de l'Association.

En 2020, 54 enfants (60 en 2019) ont été placés chez des assistantes parentales sur le territoire de Marly, pour une moyenne mensuelle de 40 enfants (49,74 en 2019).

03 Culture, sports, loisirs, jeunesse, sociétés et bibliothèque

Responsable : **Eric Romanens**
Suppléante : **Françoise Savary**

Culture

Comme partout ailleurs, l'année culturelle marlinoise 2020 a été fortement restreinte en raison de la pandémie et bien des concerts et manifestations ont dû être annulés ou reportés.

La Commission des affaires culturelles s'est réunie à deux reprises en 2020. En raison des mesures sanitaires, elle a dû annuler la Bourse aux livres et aux jouets qui aurait dû se dérouler en automne. Elle a cependant organisé un concours avec des élèves de l'Eikon afin d'élaborer une affiche d'entrée de village concernant la bourse aux livres et aux jouets.

Sports

La Commission des sports a siégé à une reprise en 2020. Outre des préavis sur des demandes de subvention, elle a traité de diverses questions relatives à l'entretien des installations du centre sportif. En collaboration avec le Club sportif de Marly (CSM), les subsides aux clubs affiliés ont pu être attribués en appliquant le barème adopté par l'assemblée générale du Club sportif.

Toujours en raison de la pandémie, la commune n'a pu malheureusement s'associer à aucun événement sportif durant l'année 2020, et aucun sportif marlinois n'a pu se distinguer en 2020, puisque les championnats ont été annulés.

Les classes de Marly ont quant à elles pu fréquenter les pistes de ski de la station de La Berra et la population de Marly continue à obtenir des abonnements à prix réduits pour les Bains de la Motta.

Animation socioculturelle

Le service dispose depuis maintenant cinq ans de locaux dans l'école primaire de Marly Grand-Pré. Cette année écoulée a continué de confirmer la justesse de cette stratégie géographique. Cela nous permet d'imaginer de multiples utilisations afin de répondre aux besoins que nous pressentons dans ce nouvel endroit (parents de passage, jeunes du CO, école primaire, présence d'ados en soirée). La confection en 2019 d'une piste de pétanque a donné lieu à une fréquentation régulière par une population du troisième âge. Nous sommes enchantés de cette nouvelle mixité intergénérationnelle.

Notre service a continué, tout au long de l'année passée, d'assumer un rôle de référence au niveau du canton en ce qui concerne l'animation communautaire et sa place de précurseur et de modèle est nommée et connue loin à la ronde. C'est ainsi que régulièrement nous avons des demandes de présentations et/ou renseignements au sujet du service d'animation et du programme du PITSC. Nous nous appliquons à partager notre expérience et à en faire profiter à d'autres. Notre commune peut ainsi être fière et rassurée quant à l'utilité des investissements consentis depuis 1985.

De manière globale, l'année a été fortement marquée par la pandémie et les mesures sanitaires en découlant. Une majeure partie de nos activités se sont vues annulées ou reportées. Cependant, nous avons fait tout notre possible pour rester proches de

la population qui a traversé une période particulière. Nous nous sommes principalement appliqués à porter une attention particulière aux jeunes et adultes se retrouvant en équilibre précaire, que ce soit économiquement et/ou socialement.

Un des enjeux a également été de poursuivre le développement et la collaboration avec le programme interservices de travail social communautaire (PITSC). Suite au départ du coordinateur en place depuis 5 ans et à la volonté de redéfinir le cadre du programme, le PITSC est passé à une responsabilité exclusive du service social. Cependant, partageant toujours les mêmes locaux et des objectifs communs, notre envie de collaboration reste vive.

Le projet « coordination de l'accueil », démarré fin 2016 et voulant répondre à des besoins de notre communauté qui évoluent et se transforment régulièrement, a consisté à poursuivre notre effort autour de ce thème dans notre commune. Pour la troisième année consécutive, le projet pilote a été reconduit en 2020 et mené par un coordinateur à 30%. L'importance et l'efficacité de ce projet continue d'être reconnu, tant par Marly Sympa, que par les services d'animation et celui des écoles. Les différents professionnels impliqués dans la Plateforme de compétences reconnaissent également la pertinence d'une coordination de l'accueil des migrants.

Pour rappel, durant l'année écoulée, le service d'animation était composé de :

professionnels : soit un responsable de service / animateur à 90%, un animateur à 80%, un animateur à 70%, un animateur «Accueil» à 30%, (financement du CAM et de la commune) et de deux secrétaires à 25% et 30%.

La situation a changé comme suit au 31 août : un responsable de service a.i. /animateur à 80%, une animatrice à 80%, un animateur à 70%, un animateur « Accueil » à 30% (financement du CAM et de la commune) et de deux secrétaires à 25% et 30%.

semi-bénévoles : une quarantaine de personnes payées au mandat (env. 700 heures de travail dans le cadre du Square et de l'ANJM), un stagiaire (HES1) 1 mois, une stagiaire Haute école travail social Fribourg (HES-TS-FP2) 5 mois, une stagiaire Haute école travail social Fribourg (HES-TS-FP1) 5 mois, et un civiliste pour une durée de 5 semaines.

De plus, des bénévoles accompagnent certaines activités, comités, manifestations, etc. Il nous paraît également important de mentionner les améliorateurs d'environnement, bénéficiaires du PITSC, qui participent grandement au succès de certaines de nos activités. Merci à toutes celles et ceux qui interviennent de près ou de loin dans l'animation car leur aide est précieuse.

Les équipements

• Le centre d'animation, route des Ecoles 32

Nous bénéficions à cet endroit de bureaux, de locaux de rangements-bricolages-réunions et d'une grande salle avec cuisine aménagée. Un atelier, équipé de divers outillages et principalement utilisé dans le cadre du PITSC, est également à disposition du service.

Le Square utilise ponctuellement le Centre pour des activités avec les enfants de 6 à 12 ans durant la mauvaise saison.

Nous avons également la chance de pouvoir disposer, au premier étage, d'une salle utilisée quatre fois par semaine pour des cours d'initiation au français qui sont très fréquentés. Une autre salle nous a permis de développer un projet, dans le cadre de l'action Marly Sympa, un espace d'accueil OASIS pour les enfants des participants aux cours de français. Cette offre est extrêmement appréciée et employée. Elle permet à bon nombre de participants de bénéficier de ces cours grâce à la présence de cet accueil. D'autre part, elle favorise également une introduction en souplesse au modèle scolaire futur, avec ses valeurs, ses obligations et un mode de vie auquel seront confrontés ces enfants dans l'avenir.

Ces nouveaux locaux correspondent tout à fait aux besoins du service, de par leur structure, mais également et surtout, leur situation géographique. Dans ce même endroit, une salle est également utilisée pour les cours de musique du conservatoire.

Tout ce petit monde cohabite maintenant harmonieusement dans ce lieu de travail que nous nommons aujourd'hui : Le Centre. Cependant, il apparaît que ce nom ne se soit pas fait adopter par la population, ni par les professionnels. Nous mettons en route un travail d'identification du lieu.

Du côté du service d'animation, nous continuons à mettre certaines de nos salles à disposition de groupes ou sociétés, afin de soutenir la vie socioculturelle marloise sous ses diverses formes, ceci sans entrer en matière lors de demandes de location pour des fêtes privées.

- **Local matériel à la ferme Piz Leu**

Ce lieu est destiné à l'entreposage du matériel volumineux de logistique nécessaire à l'organisation de différentes activités (tentes, tables, ...). Les chars de Carnaval y sont aussi confectionnés avec les ados. Un local, au même endroit, sert également de dépôt pour les vélos que nous récupérons tout au long de l'année.

Merci au Marly Innovation Center (MIC) pour la mise à disposition de ces emplacements indispensables au bon fonctionnement du service. Nous avons appris que ces locaux vont avoir prochainement une autre affectation. Le service d'animation et le PITSC sont inquiets car ils y stockent un grand volume de matériel. L'information a été donnée à l'administration communale et des solutions sont recherchées.

- **Locaux sous la halle de Grand-Pré**

Le service dispose également de deux locaux situés dans le bâtiment de la halle de gymnastique de Marly Grand-Pré : le local de l'Eldorado et celui du Nice. Vous trouverez plus d'informations concernant les différentes utilisations de ces derniers sous la rubrique « Projets et activités ».

- **Les véhicules**

Le minibus habituellement utilisé par le service d'animation conjointement avec l'Association du Square est arrivé en fin de vie. Le nouveau minibus, entièrement payé par les fonds de l'Association du Square et un gros soutien de la Loterie Romande, est donc entré en fonction en avril 2019. Il s'agit d'un véhicule de 12 places, capacité maximale afin de rester dans la catégorie des moins de 3,5t. Ce changement de véhicule a été l'occasion de clarifier la situation quant à la prise en charge de ses frais de fonctionnement, mais également à l'encaissement des « participations aux frais » que peuvent verser les sociétés qui l'utilisent. Il a donc été décidé que, dès 2019, ce véhicule serait totalement propriété du Square et qu'il en assumerait les charges et les profits. Un montant forfaitaire annuel a également été mis au budget du service d'animation en ce qui concerne les utilisations de ce véhicule par le service tout au long de l'année.

Afin de garder la possibilité de conduire ce genre de bus, les chauffeurs de l'équipe d'animation suivent des cours de perfectionnement OACP, 1 jour par an, rendus obligatoires pour les détenteurs de permis D1 (plus de 9 places).

Il est également important de relever que ce dernier est mis à disposition de clubs et de sociétés, leur permettant de disposer d'un véhicule à moindre frais, en participant aux frais de fonctionnement.

L'association du Square possède, et met à disposition du service, une grande remorque acquise en 2008, fermée et aménagée pour les activités de bricolages avec les enfants dans les quartiers. Elle peut également servir de « bar » avec frigo et cuisinière et est utilisée dans le cadre de divers projets.

Nous disposons également (depuis 2004) d'une petite remorque fermée très utile pour le transport de matériel.



- **Le matériel d'animation**

L'ANIM possède toute une panoplie de matériel permettant de proposer tous types d'activités : plusieurs modèles de tentes, tables et bancs, chaises, grill, matériel audiovisuel ou jeux divers.

Celui-ci est disponible pour des sociétés, des associations ou des particuliers, pour l'organisation de manifestations publiques ou privées.

En rappelant cette dynamique participative qui nous est chère, ce matériel contribue grandement à cet objectif. Il facilite la mise sur pied de projets associatifs et/ou culturels et permet aux différents organisateurs-trices de la vie

socioculturelle de la commune de diminuer leurs frais d'organisation. Depuis 2018, de la vaisselle lavable est également disponible dans le matériel en location. Elle a été achetée par l'IMR, gérée par le PITSC, dont la location pour les manifestations communes sympas est financée 2x par année par l'IMR. Elle est également disponible pour des particuliers ou associations établis dans des communes faisant partie du projet Communes Sympas. Merci au PITSC, entre autres, d'avoir participé à la gestion et à l'entretien de ce matériel.

En 2020, il y a eu 44 sorties de matériel divers (bus, remorques, tables, bancs, beamer, sono, tentes, éléments de bar, frigo/congélateur, effets lumineux et grill).



- **Financement**

Indépendamment des lignes budgétaires communales, notre service poursuit ses efforts tout au long de l'année afin de trouver, lui aussi, des ressources financières pour ne pas glisser dans la solution de facilité qui consisterait à ne compter que sur les deniers communaux. Dans ce sens, différentes démarches sont faites chaque année, soit dans le cadre des activités du service, soit dans celles de l'association du Square, auprès d'instances privées, paroissiales, cantonales, voire auprès d'autres communes. En 2020, l'exercice a permis de soutenir l'effort communal, à hauteur de plusieurs dizaines de milliers de francs.

- **Les groupes et commissions**

Le chef de service et une secrétaire participent aux séances des Commissions de jeunesse, socioculturelle et de Marly Sympa (avec le coordinateur).

Il fait également partie du Jury du prix du social, prix décerné par le canton tous les deux ans.

Le chef de service est membre du groupe stratégique et de la plateforme de compétences du projet « Accueil ».

Il « chapeaute » également le coordinateur du projet « Accueil », branche nouvellement constituée du service.

Un animateur est coordinateur local pour le projet « Communes sympas ». Dans le cadre de cette fonction, il est aussi membre du groupe cantonal de coordinateurs « Communes sympas ».

Celui-ci fait également partie de la plateforme de compétences du projet « Accueil » et est membre de la COLAMIF (coordination cantonale de cours de langues pour migrant-e-s).

Un représentant du service fait partie de la « Coordination Accueil Migrants » mis sur pied par l'Unité Ste-Claire.

Un animateur représente le service au sein du comité de l'Association des Camps familles et un autre au sein du comité du Festiwald.

Deux animateurs sont présents au sein du comité de l'Association du Square, dont un en assume la présidence.

Les animateurs du service font partie de l'Association des animateurs fribourgeois (AFASC).

- **Formation du personnel**

Les animateurs-trices du service ont suivi en 2020 la journée de cours nécessaire afin de conserver leur certificat de capacité (D1) indispensable à la conduite du minibus.

Du temps a également été pris tout au long de l'année, en équipe, permettant à cette dernière de se questionner et de faire un bilan autour de la multiplicité des projets présents et de l'importance ou non de se réorganiser.

Ce genre de moment est précieux au bon fonctionnement du service. Il l'est tout spécialement dans cette période d'audit pour l'administration communale.

Suivant l'intérêt et le besoin, le personnel d'animation parfait sa formation en cours d'année, en participant à des journées de formation à thèmes. Un animateur a effectué sa formation de Formateur d'adultes à titre privé, mais met les compétences acquises à disposition des besoins du service. Cette formation lui a également donné l'équivalence de Praticien formateur qui lui permet désormais d'accompagner les stagiaires.

Projets et activités



- **Eldor'ados**

Le local de l'Eldor'ados permet d'entreposer, de réparer et de préparer toutes les décorations de Noël qui illuminent la commune. Il sert également à ranger du matériel volumineux qui ne supporte pas l'humidité.

- **Nice**

Le local du Nice a été utilisé par 8 groupes de musique ou de danse pour leurs répétitions. Entre chant classique, groupe de rock, DJ ou danseurs, le Nice vibre sous différentes couleurs tout au long de la semaine. Du lundi matin au dimanche soir, ce local est ainsi mis à leur disposition pour un total de 53 heures d'utilisation par semaine en 2020. Chaque utilisateur a un box ou une armoire à disposition pour y déposer son matériel. En contrepartie, les gens s'investissent dans différents projets d'animation, notamment celui des fêtes d'accueil. Nous sommes ainsi dans une belle dynamique où chacun se retrouve gagnant.

- **La Nuit des Lumières**



Pour la deuxième année, le service d'animation s'est associé à l'association Piz Leu pour transformer la Nuit du Conte en Nuit des Lumières. C'est ainsi que le 1er février, plus de 120 personnes ont pu participer à une balade contée sur le site de Corbaroche. Cinq postes de conte, placés en forêt, ont été aménagés pour enchanter petits et grands. Un spectacle de feu a rassemblé les différents groupes pour clôturer cette balade. A la suite de quoi le public a été invité à partager une soupe de chalet et des crêpes tout en écoutant un concert. Cette deuxième édition fut un grand succès et laisse présager la pérennisation de cet événement.

- **Festiwald**

Pour la deuxième année consécutive, le Festiwald s'est déroulé au bout de la route de Corbaroche à Marly dans le bois des Noutes. Une édition un peu particulière pour une raison plus qu'évidente : LE COVID !

Mais le comité ne s'est pas laissé effrayer par ce « perturbateur de s'amuser » et a réalisé une édition exceptionnelle, haute en couleurs et en diversité. Pour rappel, le Festiwald est un petit festival plutôt familial, bien qu'alternatif, qui propose des concerts, des ateliers, des animations, des contes et bien d'autres surprises sur trois jours à la fin juillet.

Malgré une première journée pluvieuse et forte en émotion avec une bâche qui s'est percée juste en dessus de la scène, nous avons eu droit durant le reste de la manifestation à un soleil radieux et des chaleurs agréables.

Au travers de valeurs écologiques, le Festiwald cherche à mettre les humains en lien avec leurs congénères, la nature et son environnement. Autoalimenté en électricité par trois vélos, la manifestation cherche à diminuer son empreinte grâce aux mollets des valeureux cyclistes provenant tout droit du public. En gros, si personne ne pédale, il n'y a pas d'amplification et du coup pas de concerts.



Ouvert à tous, le festival est gratuit, les boissons et la nourriture sont en prix libre et les ateliers sont au bon cœur des participants. L'occasion de pouvoir offrir un espace-temps, une parenthèse, une ouverture à soi et aux autres durant un week-end.

C'est approximativement 1'000 participants qui nous ont rendu visite durant la manifestation.

Le Festiwald en chiffres c'est :

- 17 concerts
- 2 spectacles de feu
- Des contes
- 6 cours de yoga
- 2 ateliers de Body Weather Lab
- Un cours de Tai J'i
- Une sortie nature WWF
- Un atelier de Capoeira
- Un atelier de Vovietnam
- Une chasse aux trésors
- 3 masseurs et masseuses certifiés durant tout le week-end
- Un magasin gratuit
- Une danse planétaire
- Des jeux en bois
- Des voyages sonores



Mais aussi :

- Quelques centaines de pizzas faites main sur place
- Des repas offerts matin, midi et soir
- Un brunch
- Et beaucoup de petites mains généreuses pour nous aider !

Le Festiwald fonctionne sur un système de récupération auprès des maraîchers et commerces locaux, ce qui permet d'avoir des produits en quantité et gratuitement. Ceci permet de sensibiliser la population aux thématiques de la revalorisation des produits alimentaires et du gaspillage.

• **Nuit du jeu**

En raison de la pandémie et des mesures sanitaires en place à cette période, cette activité a dû être annulée.

• **Magasin Gratuit**

Durant cette année, le magasin a été ouvert par intermittence. Nous avons été tenus de respecter les normes comme tout autre commerce. Cependant le magasin s'aménage progressivement avec des rayons enfant, dame, homme, cuisine, électroménager, chaussures, jeux, livres, etc...

Le magasin a été ouvert la plupart du temps sur rendez-vous cette année.

• **Récrés qui font bouger au primaire**

Dans le cadre des objectifs de notre stagiaire HES automne hiver, les récrés qui font bouger ont vu le jour dans le cercle primaire de Marly Grand-Pré avec une phase test qui s'est révélée très positive. Existant depuis déjà plusieurs années au cycle d'orientation, le projet se prolonge dans le cadre des récrés primaires. Ces moments sont là pour permettre aux enfants d'être actifs durant les récrés, de partager un jeu, une activité, avec ses camarades, mais aussi avec d'autres enfants. En 2020, le projet s'est élargi à l'école de Marly Cité. De ce fait, une fois par mois, les élèves de chaque établissement bénéficieront de ce moment ludique qui leur permettra de s'activer mais aussi de découvrir nos activités du Square brico.

• **Boîtes à livres**

Les boîtes à livres continuent d'exister sur Marly et sont actuellement au nombre de trois. Elles sont situées au centre d'animation, à la déchetterie, ainsi qu'au quartier de Bel-Air. Les livres y tournent, arrivent, partent et se baladent. Un projet qui suit son bonhomme de chemin, participant à une envie de durabilité et qui vit grâce aux habitants de la commune.

Malheureusement, la boîte à livre de Marly Cité a dû être enlevée suite à de multiples déprédations.

- **Confection de chars de carnaval**

Six adolescents motivés se sont réunis pour préparer un projet de char de Carnaval en octobre. En raison de la pandémie et des mesures sanitaires en place à cette période, cette activité a dû être annulée dès le mois de novembre.

- **Activités de La Toussaint de l'Association des parents d'élèves (APEM)**

Généralement, le service d'animation participe à ce dernier, une semaine, durant les vacances de la Toussaint en proposant 6 demi-journées d'animation dans les locaux du Centre. Ces activités, animées et gérées par le stagiaire en place, sont un excellent exercice concret pour découvrir le métier. Malheureusement, en 2020 les activités ont dû être annulées.

- **Mes voisins et moi**

En raison de la pandémie et des mesures sanitaires en place à cette période, cette activité a dû être annulée.

- **Décorations de Noël**

Une fois de plus durant le mois de novembre, le service d'animation s'est transformé en une mini entreprise, une « fabrique » à décors de Noël. Enfin, durant deux ateliers car ensuite, mesures obligent, nous avons dû stopper l'activité.

C'était pourtant une quarantaine de jeunes qui étaient inscrits. Malgré tout, nous avons honoré les quelques commandes qui avaient déjà été prises avant ces mesures. En ce qui concerne l'installation des décors sur les candélabres de la commune, ce sont 112 réverbères qui ont été équipés cette année, avec comme nouveau quartier, le chemin des Epinettes.

- **Fête de la St-Nicolas**

En raison de la pandémie et des mesures sanitaires en place à cette période, cette activité a dû être annulée.

- **Collaboration avec le CO**

Les mercredis, de janvier à mars et de septembre à début octobre, le service d'animation s'est rendu au CO pour animer « La récré qui fait bouger ». Les animateurs organisent des jeux avec les ados et entretiennent ainsi un contact régulier avec eux. En raison de la pandémie et des mesures sanitaires en place à cette période, cette activité a dû être annulée de mars à juin et dès novembre.

En début d'année, cinq matinées entières d'Archery Tag ont été animées pour toutes les classes de 9H. Cela nous a permis de rencontrer cette nouvelle volée d'adolescents et de faire découvrir ce sport d'équipe et d'adresse, mis à disposition par l'association « Le Square ».

En septembre, nous avons présenté nos activités « ados » à toutes les nouvelles classes de 9H. Ces interventions ont eu beaucoup de succès et ont permis à plusieurs jeunes, vivant aux alentours de Marly, de découvrir cette offre. C'est une nouvelle volée qui fréquente nos activités.

- **Incroyables comestibles**

Ce projet disparaît peu à peu. Il y a un manque d'engouement pour ces petits espaces. Cependant, plusieurs fois, des habitants ont manifesté leur intérêt pour un jardin plus grand, central et dans lequel ils se verraient s'investir.

- **Réalisation d'une piste de pétanque**

Une piste de pétanque a été réalisée devant le Centre d'animation durant les vacances de Pâques 2019. Depuis, cette dernière est largement utilisée par différents groupes de joueurs, des plus jeunes aux plus âgés. Le 19 juin 2020 s'est constituée, dans les locaux de l'ANIM, l'Amicale de Pétanque de Marly réunissant 16 personnes entre 20 et 85 ans.



- **Collaboration avec le CAM et projet pilote « Accueil »**

Difficile de passer en revue cette année 2020 sans parler du semi-confinement qui a passablement chamboulé nos habitudes. La coordination de l'Accueil n'échappe malheureusement pas à la règle. Alors que le projet Accueil se définit principalement au travers du « aller vers », les mesures sanitaires ont rendu cette pratique très compliquée, voire parfois impossible. C'est ainsi que les « cafés et paroles partagés », espace d'échange pour un public migrant, n'ont pas pu se dérouler aussi souvent que souhaité.

Néanmoins, il a été possible de poursuivre le travail entrepris depuis plusieurs années maintenant au travers notamment d'entretiens individuels (en présentiel et par téléphone). Le besoin de coordination n'a pas disparu, il est au contraire plus que jamais nécessaire. Une prise en charge rapide et coordonnée permet d'apporter à la population marlinoise le soutien nécessaire en cette période si particulière. Maintenant que la coordination de l'Accueil est connue et reconnue dans la Commune de Marly, elle offre un soutien très intéressant pour la population (avec un accent particulier sur un public migrant) mais aussi pour les professionnels qui gravitent avec des collaborations qui se sont encore renforcées durant cette année.

Le poste de coordinateur à 30% a été reconduit pour une année supplémentaire.

- **Site internet**

Le site internet de l'animation a été mis en ligne durant l'année 2017. Il continue d'évoluer au fil du temps et les différentes activités du service y sont recensées.

- **Collaboration avec le PITSC**

Des liens étroits unissent le service d'animation et le programme interservices de travail social communautaire (PITSC). Pour rappel, le PITSC dispose de bureaux et d'un atelier au même endroit que l'animation. De ce fait, les interactions sont nombreuses et permettent une synergie constructive. Le responsable du service d'animation a fait partie, dans ce sens, du groupe de pilotage du PITSC. Depuis le départ du coordinateur en février, le PITSC est passé d'une gestion bicéphale entre le service d'animation et celui du service social, à une gestion exclusive par le service social. Dès lors, les étroites collaborations ont pris un peu de largeur et les améliorateurs d'environnements ne participent plus aux activités de l'ANIM.



- **Groupe de soutien à la population**

Le 16 mars dernier a commencé le premier confinement lié à la pandémie. La radicalité des mesures a surpris les citoyens et citoyennes, mais aussi les institutions publiques et privées. Très rapidement, la commune de Marly a décidé de prendre les choses en main en étant proactive dans cette situation. Un groupe de réflexion composé du service d'animation, du service social et du service de l'accueil de l'enfance a été mis en place et le « Groupe de soutien à la population » a vu le jour déjà en mars. Le service d'animation socioculturelle a pris en charge la coordination et l'a menée de front pendant ses trois mois et demi d'existence. Pendant cette période, les actions réalisées par le « Groupe de soutien » ont permis de:

- Venir en aide à plus de 80 personnes fragilisées ;
- Impliquer plus de 80 bénévoles (employés de l'administration communale, citoyens et citoyennes marlinois et des communes du haut) ;
- Contacter par téléphone les 1'700 habitants de plus de 65 ans (65+) sur la commune et maintenir un contact téléphonique régulier avec les personnes désireuses ;
- Offrir, en main propre, un gâteau d'anniversaire à chaque 65+ le jour-J ;
- Réaliser plus de 200 courses pour les personnes âgées ;
- Prendre en charge les livraisons de repas à domicile du Home des Epinettes ;
- Organiser l'action de collecte « Caddies pour tous » ;
- Distribuer des sacs alimentaires à plus de 100 personnes ;
- Participer à l'action PARTAGE de REPER ;
- Réaliser des transports chez le docteur ou à l'hôpital ;
- Mettre en place de « Livr'aison » (service de prêt de livres) ;
- Répondre à diverses demandes particulières.

La coordination du « Groupe de soutien » a révélé à quel point le réseau des aides à l'animation est solidaire et réactif. Nous avons su répondre rapidement à une situation extraordinaire grâce au travail de réseau effectué et soigné de longue date. L'urgence et l'imprévisibilité de la situation ont été défiées avec enthousiasme et professionnalisme par l'équipe du service. Merci et bravo à toutes les personnes qui se sont impliquées dans ces actions.

• Fenêtres musicales

Lorsque le peuple ne peut plus se rendre dans des lieux de culture alors c'est la culture qui se déplace jusque vers le peuple. Durant la deuxième vague de confinement, le service d'animation a mis sur pied des concerts dans les quartiers de Marly, au pied des immeubles.

En cinq dates, sur deux semaines durant le mois de décembre, 15 micro-concerts étaient organisés afin d'amener un peu de lumière dans cette période de fin d'année. Le concept de chaque soirée était simple ; un musicien, 3 lieux, 20 minutes par emplacement, pas d'attroupement, uniquement des spectateurs qui profitent du concert depuis leurs balcons ou fenêtres.



Nous avons démarré par une soirée Cornemuse dans les quartiers de la route du Nord, du Confin et de Bel- Air, suivie par une deuxième soirée trompette aux Rittes, à la Colline et à la Gérine, puis STOP, la préfecture nous a sommé d'interrompre cette action car les représentations, qu'elles soient avec ou sans public, étaient formellement interdites.

Les citoyens de Marly nous ont fait part du bonheur ressenti lors de ces prestations pour ceux qui ont eu la chance de les vivre et déception pour ceux chez qui nous devions aller et qui ont vu la manifestation s'annuler.

• 35 heures / ans de l'animation

Les 28, 29 et 30 août se sont déroulées les 35 heures de l'animation socioculturelle de Marly. Un week-end haut en couleurs avec une belle programmation permettant aux jeunes comme aux moins jeunes de s'amuser, de partager, de se rencontrer. Nous profitons de remercier le Service de l'enfance et de la jeunesse qui a soutenu ce projet, par l'intermédiaire de la DSAS, par une subvention de Fr. 1'000.-.

Durant 35 heures, réparties sur 3 jours, le centre d'animation a proposé une multitude d'activités comme : des concerts, un Juke Box vivant, un voyage sonore, un cours de salsa, une Silent Party, du Tai Ju, des démonstrations de danse, des massages, des châteaux gonflables, mur de grimpe, tour de caisse, stand de caricature etc.

A cette occasion nous avons célébrer plusieurs événements :

– La fête d'accueil des nouveaux résidents

Le vendredi soir, les nouveaux habitants de Marly étaient à l'honneur avec une soirée tout spécialement concoctée pour eux. Ils ont pu profiter de découvrir la vie marlinoise, ses autorités et sociétés autour d'un verre et d'un repas. Le tout accompagné par un concert, un cours de salsa et des massages.

– Spécial 35 ans et départ de Mitch

Le samedi s'est plutôt orienté vers le passé de l'animation en y célébrant ces magnifiques 35 dernières années menées par Mitch. C'était aussi l'occasion de transmettre le flambeau ; le dernier week end de Mitch en tant que responsable de service et la passation à Benjamin qui reprend les rênes après dix ans de service en tant qu'animateur.

Une journée riche en émotion avec les discours de Mitch et de son compère Jean-Luc Kuenlin qui ont su tirer les larmes des amis du service. La soirée s'est terminée avec une silent party, qui a fait danser les différentes générations sur des rythmes endiablés bien que silencieux.



– Brunch et Covid

Le dimanche, plus calme, s'est axé plus particulièrement sur les aides à l'animation, les bénévoles et toutes les personnes qui s'investissent dans nos activités durant l'année. Cette fois pas de brunch comme à l'habitude mais un accès aux food trucks qui étaient d'ailleurs sur place durant tout le week-end. Un remerciement à nos aides, mais aussi aux personnes qui se sont investies durant le premier confinement ainsi qu'à tous les bénévoles du « Réseau Bénévolat Netzwerk ».

Un bilan positif hormis la pluie qui n'a cessé de battre durant tout le week-end et qui par conséquent a restreint la participation des gens à la manifestation.

- **Réorganisation communale**

Suite à l'audit demandée par le Conseil général en 2019 sur l'organisation et le fonctionnement du Conseil communal et sur l'administration communale, le chantier de réorganisation a commencé en 2020. Le service d'animation, déjà en 2019, a initié une réflexion précoce concernant l'avenir du service, ceci dû au départ prévu du chef de service en août 2020. Malheureusement, la pandémie a interrompu les démarches en cours et la réorganisation du service a dès lors rejoint le rythme de celle de toute l'administration communale. En automne 2020, il a été décidé par le Conseil communal que le service d'animation (et Marly Sympa et l'Accueil) et le service social (et le PITSC) allaient fusionner dans un service plus large appelé provisoirement « Cohésion sociale ». Le service d'animation est enthousiaste quant aux possibilités découlant de ce rapprochement.

- **Cœur à cœur – Les ados ont la flamme**

L'émission Cœur à cœur de la RTS, dans le cadre d'actions soutenant les enfants en souffrance en Suisse, est venue le 15 décembre au MIC. Le service d'animation et Marly Sympa se sont engagés avec les jeunes afin de récolter des fonds. La confection de bougies ainsi que la vente au porte-à-porte ont permis de récolter plus de Fr. 2'000.-.

- **Changement de collaborateur**

Le 31 août 2020, Michel Favre, plus connu sous le nom de Mitch, a quitté le service d'animation qu'il a dirigé depuis ses débuts en 1985. Après 35 ans de service, il a passé le relais à son collègue de longue date, animateur en place depuis 2010, Benjamin Eichenberger. Au nom de l'équipe du service d'animation et des aides à l'animation, nous le remercions, ici aussi, pour son engagement pour la communauté, sa créativité, sa justesse et sa capacité à faire avec la population, pour la population. En 35 ans, Mitch a su apporter de l'innovation et de la reconnaissance pour la commune de Marly loin à la ronde. Son rôle de pionnier dans le développement de l'animation socioculturelle sur le canton de Fribourg n'est plus à démontrer. Par ailleurs, il a su mettre en place une équipe de professionnels motivés et compétents. Encore merci et bravo pour son travail de longue haleine. Suite à la prise de fonction de responsable de service par Benjamin Eichenberger, un taux de travail de 25% a été perdu pour le service. Ce taux devrait lui revenir dans le cadre de la réorganisation des dicastères. Par ailleurs, une nouvelle collaboratrice a rejoint l'équipe à 80% le 17 août 2020. Bienvenue à Katia Tajes.

- **Autres activités**

- Accompagnement et suivi des 3 différents stagiaires tout au long de l'année ;
- 1 moment de remerciements pour les aides à l'animation et les agents Marly Sympa ;
- Participation à l'action « Cœur à cœur » de la RTS ;
- Participation à l'organisation et à la distribution de sacs alimentaires « Partage » initié par REPER ;
- Aide à la réalisation d'un atelier bougie avec une classe du CO ;
- Un des objectifs du service est de donner de l'autonomie et favoriser cette dernière. Un moyen mis en place et développé tout au long de ces dernières années est le prêt ou la location de matériel logistique divers. Ce service est fort apprécié et de multiples utilisateurs y ont recours, à titre privé ou pour leur société ou association (cf. bilan dans le chapitre « matériel d'animation »). Au cas où vous seriez intéressé à disposer de ce matériel, vous pouvez consulter la liste de ce dernier sur : <https://www.anjm.ch/location-prest-de-materiel>.
- Cet été, 3 jours ont été consacrés au tri, rangement et entretien du matériel conséquent dont dispose le service d'animation. Afin de se donner les moyens de prendre soin de tout ce matériel et lui permettre de traverser les années, ce mode de faire sera en principe reproduit dans l'avenir.

L'Association du Square

Le Square est une association et aussi un des outils principaux de notre service ; il a démarré en 2002. En fin d'année 2015, l'Association Le Square a reçu le prix de l'Etat de Fribourg d'encouragement à la formation des adultes, décerné par le Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes. Ce dernier reconnaissait ainsi l'excellent travail de formation effectué dans le cadre de cette association issue du service d'animation communal. Il faut également souligner l'outil d'intégration que représente les intervenants du Square. En effet, ce travail défrayé permet à des personnes non-professionnelles de travailler tout en se formant. Il permet également à des personnes en quête d'élargir leur réseau social ou d'exercer leur français de s'intégrer dans un environnement favorable à ces objectifs.

- **Le Square Brico**

Le Square Brico représente un espace de temps libre pour les enfants dès 6 ans. Des activités de bricolage, des excursions ou des après-midis de jeux, encouragent les contacts entre les enfants d'un quartier, tout en développant leur créativité et leur estime de soi.

Tous les mercredis et samedis après-midi entre 14h00 et 17h00, trois intervenants du Square Brico se rendent dans un des quartiers de Marly. En été, les activités ont lieu directement sur place. En hiver, un bus permet aux intervenants d'aller chercher les enfants et de faire une activité au Centre d'animation. A partir de 15 ans, les jeunes peuvent être actifs comme intervenants dans l'équipe du Square Brico. Pour connaître l'agenda du Square Brico, consultez son programme sur www.anjm.ch (le Square).

Voici quelques chiffres concernant le bilan annuel des activités :

| | 2020 | | 2019 | |
|---------------------|------------|------------------|-------------|------------------|
| En activité | 86 enfants | dont 11 nouveaux | 122 enfants | dont 49 nouveaux |
| Nationalité suisse | 38 enfants | soit 44.18 % | 52 enfants | soit 42.62% |
| Autres nationalités | 48 enfants | soit 55.82 % | 70 enfants | soit 57.38% |

Remarque : les activités du Square Brico sont réparties régulièrement sur deux quartiers. Les enfants ont participé dans leur quartier et certains ont même suivi dans l'autre lieu.

Nombre de sorties

| 2020 | 2019 | |
|------|------|--|
| 32 | 66 | après-midi |
| 273 | 527 | participations, moyenne de 8.5% en 2020 (7.98% en 2019) enfants/sortie. |
| 106 | 131 | participations d'enfants de nationalité suisse : 38.97 % en 2020 (24.86 % en 2019) |
| 167 | 396 | participations d'enfants d'autres nationalités 61.03 % en 2020 (75.14 % en 2019) |

- **Le Square ados du vendredi soir**

Cette année, le Square ados semble prendre un nouvel envol, malgré la pandémie. Une présentation, en septembre, des activités aux classes de 9H au CO a permis une nouvelle affluence. Plus de soixante jeunes sont venus au Centre d'animation suite à cette présentation.

Les activités du lieu, comme par exemple, la table de ping-pong, baby-foot, espace jeux-vidéos, canapés, jeux de société et surtout accès à la cuisine plaisent aux jeunes. Nous travaillons à la participation des jeunes pour la programmation des soirées, tant dans les idées que dans la concrétisation de l'activité. La mise en place d'un système de vérification des cartes d'abonnement de bus nous permet de savoir si les jeunes sont au CO de Marly et s'ils ont l'âge de venir.

En raison de la pandémie et des mesures sanitaires en place à cette période, cette activité a dû être annulée entre mars et juin et dès novembre. Pour connaître les activités du Square Ados, suivez la page @AnimAdoMarly sur Instagram ou sur le calendrier des activités sur www.anjm.ch (le Square).



- **Mangez...Bougez**

Mangez...Bougez propose une activité sportive les samedis en soirée. Ouverte à tout le monde, les enfants jusqu'en 6H ou ayant moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un parent. L'activité se passe au cycle d'orientation de Marly dans les halles sportives mises à disposition par la commune de 19h00 à 23h00. Les accompagnants, suivant les demandes, mettent les terrains de jeux en place. Les participants choisissent librement l'activité qu'ils vont faire.



À l'entrée se trouve un espace appelé « Bar à blabla ». C'est un endroit de repos et de ravitaillement pour certains et pour d'autres un lieu de rencontre plus tranquille. Les sportifs ont ici la possibilité d'acheter un petit snack et des boissons. Des jeux de société, aussi bien qu'une table de ping-pong, sont mis à disposition.

Depuis la rentrée scolaire 2016, constatant une affluence de plus en plus forte et afin de garantir un cadre qui soit plus adapté, nous avons décidé d'augmenter le nombre d'accompagnants par soirée à 6 personnes. Constatant également que les jeunes proviennent de nombreuses communes, l'Association a sollicité ces dernières afin qu'elles participent financièrement aux frais d'encadrement. En 2018, la situation s'est un peu apaisée. Grâce aux collaborations mises en place avec Midnight Schweiz, une partie des jeunes de Fribourg ont, à priori, réintégré les activités au sein de leur commune.

Parallèlement, nous avons également renforcé l'implication des jeunes au sein même du projet en augmentant le nombre de stagiaires durant ces soirées. En raison de la pandémie et des mesures sanitaires en place à cette période, cette activité a dû être annulée entre mars et août et dès novembre. Pour connaître les activités à Mangez...Bougez, suivez la page @AnimAdoMarly sur Instagram ou sur le calendrier des activités sur www.anjm.ch (le Square).

En 2020, 11 soirées (30 en 2019) ont eu lieu de 19h00 à 23h00.

- **Participants**

| | | | Plus jeunes que 7H | | Suisse | | Autres pays | |
|---------|------|------|--------------------|------|--------|------|-------------|------|
| | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 |
| Garçons | 134 | 288 | 15 | 34 | | | | |
| Filles | 64 | 142 | 6 | 10 | | | | |
| Adultes | 40 | 64 | | | | | | |
| Origine | | | | | 71 | 138 | 129 | 294 |

Nombre et moyennes annuelles, participations

| | 2020 | | 2019 | |
|-------------------|------|---------|------|---------|
| Garçons | 355 | 61.75% | 1018 | 68.88% |
| Filles | 109 | 18.95% | 460 | 31.12% |
| Adultes + enfants | 111 | 19.30% | 268 | 18.13% |
| Total-moyenne | 575 | 52/soir | 1478 | 49/soir |
| Suisse | 146 | 25.39% | 301 | 20.37% |
| Autres pays | 429 | 74.60% | 1177 | 79.63% |

- **Les Soirées d'accueil pour les nouveaux résidents marlinois**



Cette année, malgré le Covid, nous avons pu maintenir une fête d'accueil qui s'est déroulée durant les 35 ans de l'animation sur le site scolaire de Grand-Pré. Une soirée où les nouveaux habitants étaient conviés à venir découvrir la commune et ses différentes activités.

Diverses animations ont eu lieu : un concert d'un artiste marlinois, un cours de danse salsa, ainsi que des activités destinées aux enfants. Le syndic a prononcé son traditionnel discours de bienvenue et les nouveaux citoyens ont pu profiter d'un repas ainsi que de massages offerts.

Malgré la pluie battante, la fête s'est déroulée dans une ambiance bon enfant avec une poignée d'irréductibles qui sont restés jusque tard dans la soirée.

| | 2020 | 2019 |
|--------------------------------|---------------|-------|
| Nombre de soirées | 1 | 2 |
| Nombre total de participants | 80 | 320 |
| Moyenne par soirée | 80 | 160 |
| Participation pers. invitées | 33 | 68 |
| Participations CH | 18 | 14 |
| Participations autres origines | 15 | 54 |
| Nombre de personnes invitées | 571 | 593 |
| % de participation | 5.8 | 11.46 |
| Square enfants | Pas de square | 70 |
| Nombre d'aides à l'AN | 0 | 8 |

• Activités extraordinaires

En 2020, le square Brico a reçu un mandat des Nouvelles Galeries pour réaliser les masques de Carnaval.

• Intervenants-tes du Square

Au total, 32 personnes ont participé en 2020 à l'encadrement des différentes activités (44 en 2019), dont :

- 26 ont accompagné les moments du Square Bricolage (25 en 2019) ;
- 8 sont intervenues pour le Square ados (13 en 2019) ;
- 26 ont encadré les activités de « Mangez...Bougez » (27 en 2019).

Remarque : une partie des intervenants fonctionne pour plusieurs activités ou a été seulement active pendant une période de l'année 2020. Lors de l'engagement des aides, nous cherchons à favoriser la diversité et une meilleure intégration pour tous. Ainsi, de jeunes migrants arrivés récemment travaillent au sein de l'équipe avec comme ambition d'améliorer leur français dans leur pratique auprès des enfants.

Formation

Des interventions ont été proposées à quatre reprises (12 au total) durant l'année à chaque groupe d'intervenants: ceux du Square Ados, du projet « Mangez...Bougez » et du Square Brico. Certaines ont été annulées en lien avec les mesures sanitaires. De plus, 3 matinées de formation ont été prévues pour tous les accompagnants et deux ont été annulées, également en lien avec les mesures sanitaires. La matinée a été organisée autour de la « posture de l'aller-vers ».

Nous rappelons aux intervenants majeurs qu'ils peuvent bénéficier également de la formation d'«Agent Marly Sympa» qui est proposée chaque printemps par la commune de Marly.

Soutiens financiers

Il est bien entendu qu'un projet tel que celui du Square ne saurait vivre sans le soutien de la commune de Marly et de son service d'animation, mais également de ressources extérieures. En 2020, sans entrer dans le détail de la comptabilité de l'Association (que nous tenons à disposition au besoin), nous avons pu compter sur le soutien de :

| | | |
|---|-----|-----------|
| Loterie Romande | Fr. | 10'000.00 |
| Soutiens d'organismes divers | Fr. | 500.00 |
| Dons privés | Fr. | 2'390.00 |
| Soutien FriTime aux activités, versé à la Commune | Fr. | 2'000.00 |
| Actions financières diverses | Fr. | 2'400.00 |

De son côté, le service d'animation ne ménage pas ses efforts tout au long de l'année afin de trouver des financements extérieurs aux comptes communaux (soutiens cantonaux, organismes pour la jeunesse, dons, actions financières diverses). La lecture des comptes communaux liés au service vous permettra de vous en faire une meilleure idée.

Visibilité du service et mise en valeur de l'action marlinoise

- 22.06 Coordination Grand Fribourg « Caddies »
- 09.07 Présentation du Festiwald au Festival des RE
- 25.08 Groupe solidarité précarité-REPER
- 29.09 Présentation des activités de l'animation au CO
- 23.11 Rencontre Federanim
- 15.12 Action Cœur à cœur

Médias

- 02.02 La Liberté, « Nuit des Lumières »
- 10.03 Freiburger Nachrichten (Nadine S, Mitch)
- 11.04 La Liberté, « Groupe de soutien à la population »
- 28.05 La Liberté, courrier des lecteurs
« Groupe de soutien à la population »
- 09.06 La Liberté, courrier des lecteurs
« Groupe de soutien à la population »
- 24.06 Radio Fribourg, Festiwald
- 01.07 Radio Fribourg, Festiwald
- 28.08 La Liberté « 35 ans d'animation »
- 16.09 Freiburger Nachrichten « 35 ans d'animation »



Conclusion

Le rapport d'activité 2020 du service d'animation et la volonté de ce dernier de poursuivre sa mise en réseau du tissu social marlinois nous permettent d'affirmer aujourd'hui l'efficacité, la créativité et la pertinence de l'action de notre commune, par l'intermédiaire de son service d'animation, connue maintenant loin à la ronde. Ceci est indéniablement lié au côté novateur que cette dernière cultive depuis bien des années. Les événements contraignants liés au Covid-19 ont démontré, une fois encore, que le service est agile et empreint de réactivité. Nous avons tout fait pour rester créatif et répondre au plus près des besoins actuels de la population. En restant dans cette dynamique, il est certain que l'avenir ne peut que nous apporter de belles surprises et nouveautés, tout en renforçant cette image d'une commune courageuse, innovatrice et modèle.

L'augmentation du phénomène migratoire et une mobilité sociale de plus en plus importante, de manière générale, mais également au sein de notre communauté, vient renforcer la sensation que le thème de l'accueil sur notre territoire communal est en train de rapidement devenir notre prochain défi. Dans ce sens, le budget renouvelé pour le projet de coordination de l'accueil en 2020 a permis

d'esquisser des débuts de réponses. Comment accueillir, accompagner et favoriser l'intégration de toute une part de notre population pour qui la compréhension de ce nouveau mode de vie n'est pas toujours aisée ? Mais également comment accueillir de manière large, des personnes provenant d'autres communes, cantons, ou des entreprises ? Comment éviter des doublons et coordonner, afin d'utiliser au mieux les différentes ressources déjà en place ? Manque-t-il quelque chose ou que devons-nous améliorer dans l'organisation de notre communauté afin que l'intégration de tout un chacun se passe le plus harmonieusement possible ?

Aujourd'hui déjà, notre réflexion nous amène à présager que des réorganisations ou des compléments sont à prévoir. Le début du questionnement mis en route en 2017 au travers du travail de recherche entrepris va nous permettre dans l'avenir d'établir un état des lieux plus précis et de vérifier les nécessités présentes et auxquelles il nous paraît important de répondre. Il s'agit dans le futur de confirmer cette volonté en se donnant les moyens de travailler autour de ce thème à long terme et non plus au « coup par coup ».

En 2020, nous avons pu commencer le processus de réorganisation de l'administration communale. Cette dernière laisse présager des rassemblements de services pertinents et l'organisation future pourrait permettre de belles dynamiques de collaboration entre les services actuels. Il nous faudra cependant rester attentif à l'organisation future pour ne pas perdre le sens de nos actions liées aux mandats ainsi que de ne pas tomber dans une lourdeur organisationnelle qui empêcherait la réactivité nécessaire à notre travail.

L'enthousiasme et l'énergie présents au sein de l'équipe ne se démentent pas au fil des années et ces nouveaux défis ne peuvent être pour nous que source de motivation.

Bibliothèque

• Personnel

En 2020, 5 personnes ont travaillé à la bibliothèque sous la responsabilité de Mmes Ursula Berset et Marie-Luce Buntschu. Cette équipe assure de manière parfaite le fonctionnement global de la bibliothèque, des tâches administratives à la gestion du personnel, du prêt de livres à la réparation, de l'acquisition au désherbage, en passant par l'animation. 8 jeunes assurent le rangement durant les heures de prêt.

Le personnel a suivi des cours de perfectionnement organisés sous forme de vidéo-conférence par BiblioFR.

• Fonds et acquisition

Le stock des livres du fonds de la bibliothèque régionale et du fonds de la bibliothèque scolaire était, au 31 décembre 2020, de 36'353 ouvrages dont 38% pour le secteur adultes et 62% pour le secteur jeunesse. 3'269 documents ont été acquis durant l'année 2020, dont 2'611 pour la bibliothèque régionale et 490 pour la bibliothèque scolaire et 168 pour la succursale de Treyvaux ; 339 documents ont été loués à Bibliomédia Lausanne.

Pour garder les lieux agréables et attractifs, il est absolument nécessaire de procéder à un désherbage régulier. Les livres sont triés et lorsqu'ils sont supprimés du catalogue, ils sont mis à disposition des lecteurs ou nous les donnons à des associations. En 2020, nous avons supprimé 1'848 exemplaires dont 527 périodiques.

- **Prêts**

8'225 visites de lecteurs ont débouché sur 80'538 prêts de livres en 2020. De plus en plus de lecteurs utilisent un seul abonnement adulte comme abonnement familial.

| | |
|---|-----|
| Lecteurs actifs des communes membres de la BRM | 844 |
| Lecteurs des communes non membres de la BRM | 53 |
| Plus de 70 enseignants actifs représentent environ 1'500 élèves qui profitent des documents de la bibliothèque. | |

- **Animation**

Toutes les animations publiques ont dû être annulées en 2020 à cause de la pandémie du Covid 19. Nous avons enregistré 43 visites de classe avec animation.

- **Responsables**

Mmes Berset et Buntschu assument à elles deux toutes les tâches qui incombent à la gestion et à l'organisation de la bibliothèque.

Marly Sympa

Le projet et la Commission Marly Sympa existent depuis fin 2003. Novateur dès ses débuts et après avoir reçu une distinction nationale en 2009, Marly Sympa est maintenant devenu pilote pour le canton de Fribourg. Avec le soutien du bureau cantonal de l'intégration et des migrants (IMR), six communes (Bulle, Düdingen, Estavayer, Wünnewil-Flamatt, Schmitte et Fribourg) ont suivi sous le projet « Communes sympas » et mis sur pied leur formation d'agents sympas. D'autres communes sont intéressées à y participer dans le futur. La commission Marly Sympa s'est réunie une seule fois durant l'année écoulée.

- **Le coordinateur**

Benjamin Eichenberger, collaborateur au service d'animation socioculturelle, est coordinateur local pour Marly Sympa avec un temps de travail à 10%. Ces derniers sont dédiés à la coordination du projet Marly Sympa. Ce temps lui sert à organiser la formation annuelle, les formations continues ainsi qu'à soutenir les projets existants comme les cours de sensibilisation au français pour une meilleure intégration. Malheureusement, il manque encore de moyens pour exploiter au mieux le potentiel et les richesses du projet en étant présent auprès des Agents Marly Sympa et pour soutenir les actions qui souhaitent voir le jour. De plus, depuis le 1^{er} septembre, le coordinateur a repris le poste de responsable de service avec une perte de 25% de force de travail. La situation actuelle ne favorise donc pas le développement et le renforcement souhaité pour le projet.

- **Communes Sympas**

Le coordinateur Marly Sympa a rencontré 3 fois ses homologues fribourgeois durant l'année, ceci dans le but de favoriser une dynamique intercommunale, d'échanger des idées et des pratiques ainsi que de collaborer sur certaines actions. De plus, pour la première fois, une journée de formation destinée aux coordinateurs et coordinatrices des différentes Communes Sympas a été organisée par l'Étrier.

- **Formation Agents Marly Sympa (AMS)**

Dix personnes ont suivi la formation d'Agents Marly Sympa en 2020. Malheureusement cette dernière a dû être réalisée sur deux périodes (printemps et automne) et n'a pas pu être terminée. Il manque encore le dernier jour de formation.

À ce jour, ce sont environ 173 citoyen-ne-s qui ont déjà bénéficié de cette formation et les retours qui nous parviennent sont des plus encourageants. À ce jour, 102 AMS sont inscrits comme actifs dans nos fichiers. Les autres personnes ont, pour la plupart, déménagé loin de Marly, mais en conservent l'esprit et les valeurs. La rencontre annuelle entre le Conseil communal et les agents Marly Sympa ainsi que la sortie annuelle « Loisirs et découvertes » des agents

Marly Sympa ont dû être annulées pour cette année en raison des mesures sanitaires.

Durant l'automne, les Agents ont pu bénéficier de l'offre de 16 soirées de formation continue réparties sur les communes de Marly, Bulle, Estavayer, Wünnewil-Flamatt, Fribourg et Düdingen. La participation et la mobilité ont permis aux Agents des différentes communes d'échanger sur leur réalité et leur pratique.

Dans le cadre du projet cantonal « Communes sympas », Marly a continué à bénéficier du soutien financier du bureau cantonal de l'intégration (IMR) pour une partie des frais liés à l'organisation de cette formation à hauteur de Fr. 10'000.-.

- **Les cours de sensibilisation au français pour une meilleure intégration**

Depuis la rentrée 2019, nous avons mis sur pied un quatrième cours hebdomadaire avec accueil OASIS. Les cours de sensibilisation au français Marly Sympa pour une meilleure intégration se sont donc déroulés les lundis, mercredis, jeudis et vendredis (avec l'atelier d'intégration OASIS pour les enfants les lundis, mercredis et vendredis). Par ailleurs, suite à une forte demande, nous avons pris la décision de réserver ces cours uniquement aux habitants de Marly. Cette démarche nous a permis de répondre plus spécifiquement à la demande des habitants marlinois. Cependant, cela n'a pas suffi à « éponger » toutes les demandes et nous avons donc décidé de doubler les cours des lundis et vendredis. Malgré les 33 personnes qui ont pu suivre les cours cette année, nous en avons encore sur liste d'attente. Les ateliers d'intégration OASIS ont, quant à eux, accueilli cette année 24 enfants. L'équipe encadrante est composée d'une éducatrice spécialisée et de deux stagiaires. Concernant les 3 volets des cours de français 2020, nous pouvons

être satisfaits des résultats quant à une plus grande autonomie dans la communication de base ainsi que l'intérêt et l'implication dans la vie sociale pour la totalité des élèves. Le groupe des élèves était composé de 33 personnes, dont 5 hommes. 18 nationalités ont été représentées cette année. La contribution financière des participants reste à Fr. 30.- par trimestre, qu'ils participent à 1, 2,3 ou 4 cours par semaine, et qu'ils aient ou non des enfants à l'OASIS. 5 formatrices (dont 4 AMS) se sont partagées les cours pour un meilleur suivi des élèves. Les leçons sont données avec enthousiasme, à une fréquence de 12 heures par semaine. Au total 144 heures de cours et 90 heures de garderie ont été effectuées en 2020. Ces chiffres sont dû au fait que nous n'ayons pu ouvrir que 4 mois sur les 9 prévus. Cette année, 1 animatrice a participé à des formations continues. La soirée culturelle a dû être annulée à cause des mesures sanitaires.

La subvention du bureau de l'intégration et des migrants, pour le projet Langue et Formation 2020, a été de Fr. 15'000.- pour les cours de français et de Fr. 3'000.- pour l'atelier d'intégration OASIS. La Commission Marly Sympa a également alloué un montant de Fr. 3'000.- au projet.

- **Collaborations**

Marly Sympa a participé et soutenu la population lors de la mise en place du « Groupe de soutien à la population » pendant le premier confinement. Il a également soutenu l'action Cœur à cœur mise en place cet automne.

- **Noël Sympa**

Ce projet, mené par des Agents Marly Sympa, a dû être annulé en raison des mesures sanitaires.

- **Décorations de Noël**

Marly Sympa continue de soutenir l'action entreprise par l'animation communale depuis quelques années, plus spécialement dans le cadre des quartiers désirant s'investir dans la décoration de leurs rues. Cette année, c'est le chemin des Epinettes qui a pu bénéficier de la mise en conformité des candélabres grâce, entre autres, au soutien financier de Marly Sympa. Les sous ont donc dû être investis principalement dans des frais techniques. Cependant, l'expérience nous démontre combien, au travers de cette action, les liens deviennent renforcés et favorisent une cohésion sociale participative. Ce projet est souvent le prétexte à de nouvelles rencontres. Ce sont actuellement plusieurs quartiers qui contribuent à cette action.

- **Projet d'intégration**

Un atelier créatif a été mis en place dès le mois d'octobre 2019 et ce jusqu'au printemps 2020 : « Vues d'ici et d'ailleurs ». Les participantes, issues de la migration, ont travaillé en regard croisé entre leur culture d'origine et la culture fribourgeoise. Ce projet est également soutenu par l'IMR comme projet participant au programme « Agir ensemble ».

- **Les soirées d'accueil dans les quartiers**

Marly Sympa continue de soutenir ce projet lancé par un Agent Marly Sympa par le biais de son réseau d'AMS. À l'heure actuelle, le lead de l'organisation est assuré par le service d'animation. Cette année, la manifestation a vu le jour en combinaison avec les 35 heures/ans de l'animation.

- **Marly Sympa : représentations externes**

Le projet Marly Sympa (et plus largement Communes Sympas) continue à susciter beaucoup d'intérêt dans les communes fribourgeoises et ailleurs. Benoit Dietrich, photographe mandaté pour le projet de la fusion, a demandé

une photo de Marly Sympa pour illustrer la commune, défendant qu'il s'agisse d'un projet emblématique. Par ailleurs, le groupe Qualité de vie en Glâne a souhaité une présentation du projet pour le printemps de cette année. Elle a malheureusement dû être annulée à cause des mesures sanitaires.

- **Projet « Accueil »**

Si, pour le projet Accueil, l'année 2019 a principalement consisté à présenter le projet ainsi qu'à établir les premiers contacts avec la population et les professionnels, l'année 2020 a été celle de la confirmation. En effet, les jalons ayant été posés, il a fallu consolider le tout au travers d'entretiens, de relances et de concertations. Difficile aussi de résumer l'année 2020 sans parler du Covid et de la crise sanitaire et sociale qui en découle. Même si plusieurs activités collectives ont fatalement dû s'annuler (ou se réinventer sous d'autres formes comme ce fut le cas pour les « cafés et paroles partagés »), le besoin de soutien de la population n'a pas diminué, bien au contraire. Le coordinateur du projet Accueil a donc dû s'adapter en fonction de la situation et proposer un suivi qui réponde à une situation particulière avec beaucoup d'incertitudes. Ce fut peut-être aussi ce qui a marqué l'année 2020 pour la coordination de l'Accueil : cette incertitude permanente et le besoin des populations rencontrées d'échanger et de pouvoir se sentir écoutées dans un contexte bien souvent très anxiogène. Les implications futures que cela peut représenter en termes de santé mentale ne doivent pas être sous-estimées et il est fondamental que durant ces entretiens individuels le coordinateur y garde une oreille attentive. Les demandes concrètes

ont là aussi touché des domaines très larges : de l'intégration sociale via l'apprentissage du français jusqu'à une volonté de s'intégrer professionnellement en offrant un soutien dans les recherches d'emplois. Ces différentes rencontres sont autant de cartes de visite pour de futurs habitants eux aussi désireux d'avoir un soutien momentané par rapport à une problématique propre. Même si le coordinateur ne peut bien sûr pas avoir réponse à tout, le réseau à disposition lui permet de trouver rapidement des solutions et d'orienter les personnes vers les bons services. La poursuite de la Plateforme de compétences avec des membres qui continuent de se joindre à intervalle régulier constitue aussi une satisfaction ainsi qu'un outil de travail très intéressant. La bonne collaboration avec les différents partenaires sur le territoire communal justement confirme également que la coordination Accueil répond à un besoin à la fois des habitants, mais également des professionnels. En témoigne une pluralité des demandes et des collaborations jamais atteinte jusqu'à maintenant. Une preuve parmi d'autres que le travail du coordinateur (et de l'équipe d'Animation) finit par payer. Désormais, le projet Accueil est (re)connu et les apports pour les différents acteurs sont clairs.

- **Réorganisation communale**

Suite aux premières décisions quant à la réorganisation de l'administration communale, Marly Sympa semble se destiner à rejoindre le futur service de « Cohésion sociale » qui comprendra le service d'animation et le service social, le programme du PITSC, le projet Accueil et la politique senior. Ce futur agencement paraît pertinent pour le développement et le renforcement d'un esprit Marly Sympa dans la politique sociale. Nous espérons grandement que l'aboutissement de cette réorganisation permette de retrouver un temps de travail adéquat pour la coordination du projet.

- **Conclusion**

Vous avez pu découvrir ci-avant les principales réflexions et actions du projet Marly Sympa et de sa commission. Mais le sujet est vaste et il nous a fallu rester attentifs tout au long de l'année afin de garder la sensibilité nécessaire à ce type de projet. En effet, l'objectif étant de réfléchir et de travailler à une meilleure qualité de vie dans la commune, les pistes possibles sont nombreuses, voire infinies. Un nombre trop important pourrait nuire à un bon fonctionnement en favorisant une trop grande dispersion. Mais si l'on se ferme aux multiples champs d'action, le risque d'occulter un élément essentiel au développement harmonieux et naturel de cette particularité marlinoise menacerait.

04 Ordre public et naturalisations

Responsable : **Christophe Maillard**

Suppléant : **Bernard Clerc**

Le mot du Conseiller communal

L'année 2020 fut malheureusement une année surtout marquée par des opérations de gestion courante, lesquelles ont au surplus été fortement impactées par les mesures sanitaires. De ce fait, bien qu'ayant considérablement avancé dans les travaux de rédaction, il n'a pas été possible pour le Dicastère de mener à terme la révision totale du règlement général de police. La législature à venir devrait, nous l'espérons, le permettre.

Sous l'angle de la politique de stationnement et la pose initialement annoncée pour 2020 d'horodateurs, le Covid-19 a également induit des retards. En raison de l'invitation des autorités, au premier semestre 2020, à ne pas trop utiliser les transports publics et donc un report obligé sur les transports individuels motorisés et la mise en berne de certains plans de mobilité, les difficultés de se fournir en horodateurs en début 2020 et enfin le constat, dès l'automne 2020, que les habitudes en matière de paiement ont changé (usage démultiplié des applications de paiement « par smartphone » et l'abandon progressif des paiements en espèces), le Conseil communal a décidé de repousser cette pose à début 2021, respectivement au retour, on l'espère, à une situation sanitaire ordinaire. L'idée est désormais de poser moins d'horodateurs « physiques » pour diminuer considérablement les

coûts d'investissement, et de privilégier le recours aux applications électroniques de paiement (paiement avec smartphone par zone) chaque fois que cela s'avèrera possible et opportun.

Concernant les sapeurs-pompiers, leur intégration dans le Bataillon de Fribourg se passe à ma connaissance de manière optimale.

En cette fin de législature, je tiens à remercier chaleureusement tous les collaborateurs et collaboratrice de mon Dicastère pour leur engagement sans faille durant ces 5 ans. Nous avons en particulier des agents de police locaux qui ont à cœur de privilégier la prévention par rapport à la répression. Un merci particulier va aussi à mon chef de Service, Eric Scherwey, pour son sens marqué du « service-client ». Un grand merci aussi à l'ancien commandant des pompiers, Francis Hagger, et au nouveau commandant, Vincent Droux ; leur engagement et leur esprit d'ouverture ont permis de développer considérablement, en lien aussi avec le rapprochement du CSPI-Marly avec le Bataillon de la Ville de Fribourg, la force de frappe de nos pompiers locaux. Enfin, *last but not least*, un grand merci à notre secrétaire communal, qui se dépense sans compter pour notre administration communale et qui prodigue régulièrement ses appuis et bons conseils au Service de la sécurité.

Christophe Maillard

Police

L'année 2020 fut principalement marquée par la crise sanitaire du Covid-19 qui chamboula fortement les habitudes de chacun, notamment celles de notre police communale qui a œuvré dès le 18 mars 2020 à faire respecter les mesures émises par l'ensemble de nos Autorités en procédant notamment aux vérifications du respect des prescriptions d'hygiène et de sécurité émises par l'OFSP sur les lieux publics et les commerces. Pour effectuer sa mission, notre police communale fut intégrée au dispositif spécialement mis en place par la police cantonale comme forces supplémentaires et, réciproquement complémentaires, à cette entité. Nos deux agents furent même, pour la circonstance, équipés de radios « polycom » qui leur ont permis de communiquer et de recevoir directement certaines missions dédiées par la Centrale d'engagement et d'alarme de la police cantonale. Ce précieux outil nous a permis d'intervenir sans perte de temps, en des lieux ciblés et fut fortement utile à la réussite de nos actions communes. Neuf amendes d'ordre ainsi que trois dénonciations ont été produites à l'encontre de personnes qui, après avertissements, ne respectaient pas les mesures sanitaires prononcées par nos autorités.

Sous l'angle de l'organisation durant cette période particulière, nos deux agents ont assuré une quasi présence quotidienne sur le terrain du 30 mars au 25 mai 2020, y compris durant le long week-end de Pâques où soleil et températures clémentes ont provoqué de nombreux attroupements de jeunes et de promeneurs aux abords de nos lieux de détente et de nos installations sportives. Plus de 2'400 km ont été parcourus à vélo par nos deux agents durant cette période. Bravo à eux pour leur engagement exemplaire dans cette crise.

La reprise scolaire du 25 mai 2020 et les assouplissements de l'été marquèrent un retour à la normale mais l'effort repris vers la fin août puis, plus intensément, dès la fin octobre et jusqu'à ce jour où la situation demeure toujours alarmante dans notre pays.

Sous l'angle administratif, nous avons procédé à la révision finale de notre actuel règlement de police datant de 2008. Cette nouvelle version entièrement révisée a été transmise aux services étatiques concernés et les correctifs demandés vont bon train.

En matière de collaboration, notre police communale a participé à de nombreuses actions et missions avec la police cantonale et nos services communaux, résumées ci-après.

Avec la police cantonale :

- notre police communale a participé à plusieurs enquêtes en matière de vols simples, de cambriolages, de violation de domicile et de séjours illégaux ou de domicile non connu. Elle a également apporté son aide à des enquêtes de proximité, de recherches de personnes disparues et d'identifications d'auteurs de délits ;
- elle a participé aux campagnes officielles de prévention en matière de sécurité routière et de prévention à la jeunesse ; plus activement durant les quatre campagnes officielles de « rentrée scolaire » ;
- elle a transmis les données de vitesse recueillies par notre « visispeed » au Bureau des amendes d'ordres et des radars pour examen et campagne de répression envers les chauffards et a également conseillé ce secteur sur les lieux de pose des nouveaux radars semi-stationnaires récemment acquis par la police cantonale.

Avec les services communaux :

- le Contrôle des habitants, notamment par la vérification d'adresses, des enquêtes et des remises de notifications de documents ;
- le Service social, s'agissant d'enquêtes sur les fraudes à l'aide sociale par des vérifications d'adresses et de véhicules ;
- le PITSC par une collaboration exemplaire dans le cadre de l'action « Petits pas » avec le Conseil des parents d'élèves de Marly ;
- le Service technique, section aménagement, sur les dossiers liés aux problèmes de circulation routière dus aux travaux de la route de Fribourg ;
- le Service technique, section édilité, par des contrôles réguliers de la taille des haies ainsi que la mise en service d'un nouvel horodateur au P+R de Corbaroche (travaux de maçonnerie) ;
- le Service des écoles et les responsables d'établissement scolaire, par diverses collaborations lors d'absences d'élèves injustifiées, par des contrôles des patrouilleurs scolaires et à la résolution des problèmes liés à la sécurité des enfants sur le chemin de l'école.

Avec le Cycle d'Orientation de Marly :

- notre police communale a participé à l'encadrement du dispositif de sécurité des élèves-coureurs de la course du CO de Marly 2020.

En matière de stationnement, la mise en place des futurs horodateurs pour l'ensemble des parkings publics a été sciemment reportée en 2021 pour de multiples raisons, dont celles liées au Covid-19 (baisse de fréquentation des transports publics, plans de mobilité suspendus, fournisseurs en activité réduite, ...).

En marge des missions liées au Covid-19, nos deux agents de sécurité publique ont toutefois activement œuvré à la sécurité des enfants sur les trajets scolaires, au contrôle du stationnement des parkings communaux et à des présences sécuritaires régulières, à pied ou à vélo, dans les zones de détente, abords des cours d'eau et dans les centres commerciaux. Ils ont poursuivi leurs formations continues obligatoires en matière d'amendes d'ordre (AO) et de tir auprès des différents partenaires agréés que sont la police cantonale et l'association des polices communales fribourgeoises. Ils ont également participé à des formations continues selon les normes officielles de l'Institut suisse de Police (ISP).

Le tableau dessous donne un aperçu chiffré des tâches accomplies par notre police communale en 2020 dans ses nombreux domaines d'activité.

| | 2020 | 2019 | 2018 |
|---|------|------|------|
| ADMINISTRATION | | | |
| Auditions | 1 | 6 | 3 |
| Autorisations de stationner/circuler délivrées | 38 | 78 | 215 |
| Autorisations stationnement (plan mobilité) <i>Nouveauté</i> | 81 | 130 | |
| Avis de dégâts sur le domaine public | 4 | 5 | 4 |
| Contraventions d'enfants à la LCR annoncées aux parents | 0 | 3 | 4 |
| Demande d'autorisation de prolongation d'heures d'ouverture des commerces | 3 | 8 | 10 |
| Demande d'autorisation de vol d'hélicoptère sur le territoire communal | 0 | 0 | 0 |
| Lettres d'avertissement pour infraction à la LCR/patrouilleurs | 2 | 1 | 2 |
| Lettres d'avertissement pour infraction au règlement de police ou autres (feux, haies...) | 1 | 2 | 4 |
| Notifications de documents | 2 | 5 | 4 |
| Ordonnances pénales pour infraction à des règlements communaux | 0 | 0 | 1 |
| Patentes K délivrées (manifestations, lotos, ...) | 14 | 33 | 25 |
| Plaintes pénales enregistrées | 0 | 1 | 2 |
| Plaintes pénales enregistrées pour la commune | 2 | 8 | 11 |
| Rapports de dénonciation à la Préfecture et à la Chambre pénale des mineurs | 1 | 2 | 1 |
| AMENDES D'ORDRE | | | |
| Contraventions pour infraction à la LAO (amendes d'ordre) | 1035 | 530 | 482 |
| Ordonnances pénales pour infraction à la LAO | 64 | 53 | 58 |
| CONTRÔLES DIVERS | | | |
| Contrôles de la taille des haies (selon normes LCR) nombre de tournées | 2 | 2 | 2 |
| Contrôles des appareils de divertissement et des appareils automatiques de distribution | 2 | 2 | 2 |
| Contrôles des déchets (nombre de fouille de sacs non officiels) | 0 | 0 | 0 |
| Contrôles des parkings * voir détails ci-dessous | 579 | 594 | 556 |
| Contrôles des patentes et des terrasses d'établissement (nombre de tournées) | 4 | 4 | 4 |
| Contrôles d'identités effectués (personnes contrôlées) | 23 | 24 | 9 |
| Contrôles techniques de l'ensemble des lampadaires (nombre de tournées) | 6 | 2 | 2 |
| Contrôles, recherches de lieux de domicile pour le contrôle des habitants | 31 | 17 | 22 |
| SURVEILLANCES DIVERSES | | | |
| Séances de chantiers | 88 | 44 | 50 |
| Surveillances des bâtiments communaux confiées à Sté GPA (nombre de rapports émis) | 88 | 21 | 24 |
| Surveillances des déchetteries légères | 0 | 0 | 1 |
| Surveillances diverses (chantiers, signalisation routière, ...) | 60 | 93 | 60 |
| INTERVENTIONS DIVERSES | | | |
| Accidents de la circulation routière | 2 | 1 | 2 |
| Interventions avec le service du feu (en journée) | 7 | 11 | 14 |
| Contrôles et interventions concernant les chiens | 6 | 6 | 18 |
| Interventions pour les services sociaux (SSM, service des tutelles, autres) | 7 | 8 | 7 |
| Interventions pour non présence des élèves en classe - recherche - disparition | 17 | 14 | 15 |
| Mendicité ou colportage | 5 | 2 | 2 |
| Service de parc pour manifestations (enterrement, cortège, manifestations diverses, ...) | 0 | 2 | 4 |
| PATROUILLES PREVENTIVES | | | |
| Patrouilles préventives diverses * voir détails ci-dessous | 784 | 1037 | 1029 |
| PREVENTION ROUTIERE ET SCOLAIRE | | | |
| Campagnes d'affichage pour la sécurité routière | 10 | 10 | 10 |
| Contrôles de circulation routière - Actions de sécurité routière | 20 | 27 | 25 |
| Patrouilleurs adultes formés (Pédibus) | 0 | 3 | 2 |
| Patrouilleurs scolaires formés en collaboration avec la police cantonale | 26 | 30 | 30 |
| Présences policière aux entrées et sorties scolaires * voir détails ci-dessous | 632 | 706 | 492 |
| CIRCULATION ROUTIERE | | | |
| Avertissements pour épaves, véhicules sans plaques et parcages | 0 | 4 | 1 |
| Fiches techniques délivrées concernant l'état des véhicules | 37 | 7 | 6 |
| Lettres envoyées pour épaves, véhicules sans plaques et parcages | 0 | 2 | 1 |
| Véhicules trouvés (cycles, cyclomoteurs) | 9 | 30 | 11 |

| FORMATION CONTINUE | | | |
|---|-----|-----|-----|
| Formation bâton tactique (nombre d'entraînement) | 0 | 1 | 1 |
| Formation cours self défense | 2 | 2 | |
| Formation continue sur les amendes d'ordre (nombre de participants) | 0 | 4 | 3 |
| Formation tir (nombre d'entraînements) | 10 | 8 | 8 |
| DIVERS | | | |
| Contrôle des sirènes de protection civile | 1 | 1 | 1 |
| Jours de présence des gens du voyage dans la commune | 0 | 1 | 1 |
| Nombre de chiens enregistrés dans la commune au 31 décembre | 380 | 350 | 351 |
| Nombre de concessions taxi attribuées | 2 | 2 | 2 |
| Contrôles des parkings | | | |
| P+R Corbaroche | 363 | 389 | 364 |
| Parking Ecole Cité | 68 | 58 | 55 |
| Parking Ecole Grand-Pré | 65 | 53 | 52 |
| Parking Administration communale | 58 | 64 | 59 |
| Parking sous le Pont de Péroilles | 25 | 30 | 26 |
| Patrouilles préventives diverses | | | |
| Patrouilles à vélos | 155 | 269 | 391 |
| Patrouilles dans les différents centres commerciaux | 78 | 22 | 18 |
| Patrouilles au lieu-dit « Le Port » (Grillades) | 81 | 24 | 20 |
| Patrouilles pédestres diverses | 17 | 15 | 26 |
| Patrouilles au lieu-dit « Creux-du-Loup » | 16 | 2 | 1 |
| Patrouilles préventives diverses | 437 | 705 | 573 |
| Présences policières aux entrées et sorties scolaires | | | |
| Grand-Pré et CO | 148 | 188 | 272 |
| Parking Lidl | 92 | 130 | 133 |
| Rond-point GP | 74 | 40 | 30 |
| Ecole Cité | 111 | 162 | 220 |
| Patrouilleurs à hauteur de la chapelle St-Sébastien | 83 | 117 | 104 |
| Garage Berset | 68 | 65 | 54 |
| La Poste | 22 | 4 | 2 |
| Gérine - Bel-Air | 34 | 0 | 0 |

• Collaboration avec la police de proximité

La collaboration avec la police de proximité cantonale a été très bonne en 2020. Elle a permis l'élucidation de plusieurs affaires, notamment en matière de vandalisme et d'intrusion dans des bâtiments communaux ou privés, de vols en tous genres, de voies de faits ainsi qu'à des cas de séjours illégaux ou de recherches de domicile sur notre territoire. Nos deux entités ont également étroitement collaboré en matière de prévention sanitaire en lien avec la situation du Covid-19 et également en matière de prévention routière pour les rentrées scolaires ainsi qu'aux différentes campagnes de sensibilisation pour la sécurité routière.

La police de proximité a aussi marqué sa présence, de manière préventive, aux endroits sensibles sur le territoire communal, pour éviter ainsi tout acte répréhensible, aussi bien en matière de circulation routière que judiciaire. Des réunions au cours desquelles des échanges d'informations se font au sujet des affaires courantes sur le territoire communal ont régulièrement été organisées entre nos deux entités.

Une fois l'an, lors d'une séance hebdomadaire ordinaire du Conseil communal, la police de proximité est invitée à présenter son rapport annuel concernant le secteur de Marly.

• Collaboration avec l'Association des polices communales fribourgeoises

Durant 2020, le responsable du service de la sécurité, en sa qualité de responsable de poste, a participé à trois séances de travail avec les chefs de poste de police communale membres de l'Association des polices communales fribourgeoises. Les objets traités ont été nombreux, en voici les principaux :

- l'intégration de la police communale dans les dispositifs de la police cantonale pour les tâches de prévention et de répression liées à la crise sanitaire de Covid-19 ;
- l'intégration de la police communale dans le projet POLYCOM de la police cantonale (suite) ;
- la visite de notre équipementier dans le cadre de la finalisation d'un nouveau système de plateforme de commande auprès de l'unique fournisseur d'équipement de police UNIMATOS.

- **Commission de la Sécurité**

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19 et des dossiers en cours de finalisation, aucune séance de la commission de la sécurité ne fut organisée en 2020.

- **Sécurité routière des enfants sur le chemin de l'école**

En matière de sécurité routière, notre police communale a apporté son soutien au bureau de la prévention routière de la police cantonale en exerçant la surveillance des patrouilleurs scolaires situés au passage pour piétons de la chapelle St-Sébastien. En raison de la crise sanitaire, elle n'a pas pu organiser le traditionnel survol de Marly en avion organisé chaque année pour les élèves impliqués. Toutefois, à la grande joie de tous, des bons cadeaux plus conséquent à la FNAC et des entrées au cinéma furent distribués à l'ensemble des 26 enfants en guise de remerciements pour le service rendu durant toute une année à leurs camarades d'école. Concernant les cheminements scolaires, notre police a, une fois de plus, étroitement collaboré avec le Conseil des parents et les responsables d'établissement scolaire pour améliorer cette problématique sécuritaire. Toujours sous l'impulsion de cette active association, nous avons entrepris, en septembre 2020, le

rafraîchissement de l'ensemble des marquages au sol appelés « petits pas » et étendu cette action dans les quartiers excentrés des centres scolaires. Cette action fut entièrement menée par le Conseil des parents, aidé par les intervenants du PITSC, les enseignants et les élèves de nos deux centres scolaires, avec la bienveillante collaboration de notre police communale. Elle fait également suite à la mise à jour de notre plan des trajets scolaires qui se trouve désormais intégré au système d'information du territoire (SIT) du site internet de la commune <https://www.marly.ch/technique/systeme-dinformation-du-territoire-sit>.

C'est sous le soleil radieux du vendredi 18 septembre 2020 que des élèves de 1H à 8H ont pu prendre part à cette action symbolique et sécuritaire dans le cadre de la journée internationale « à pied à l'école » qui avait lieu le même jour en présence de Mme Lyane Wieland, coordinatrice ATE Pedibus-Fribourg.



- **Cours Provélo / MarlyBike 2019**

En raison de la situation sanitaire, les traditionnels cours de base de conduite à vélo pour les enfants, prévus en 2020, ont malheureusement dû être annulés et reportés en 2021.

En effet, après consultation avec l'organisateur (MarlyBike – Provélo) et notre service, il a été convenu qu'il serait risqué d'organiser une édition réunissant, en moyenne, plus de 25 participants par cours. Nous avons donc décidé de renoncer à cette action et ceci jusqu'à ce que la situation nous le permette à nouveau.

- **Surveillance des bâtiments communaux**

Le contrat de travail de la société privée (GPA) pour la surveillance des bâtiments communaux et scolaires de Marly est toujours en vigueur et a fait l'objet d'un mandat complémentaire émanant du secteur des bâtiments communaux. Il s'agit d'un contrat portant sur le contrôle des fermetures des bâtiments scolaires qui était auparavant confié aux concierges des établissements concernés.

Cette nouvelle tâche associée à celle de base nous a permis de renforcer la sécurité de nos infrastructures par des présences quotidiennes de personnes œuvrant pour la sécurité.

Il en découle que pour cette année 2020, **97 rapports d'activités, un record**, ont été adressés à notre police communale. Cette collaboration a abouti à de très bons résultats, en limitant les dommages sur les bâtiments communaux (Ecole et CO de Grand-Pré) et en marquant une présence sécuritaire en soirée aux abords des bâtiments et lieux publics. Une partie de ces constats a également été transmise à la police de proximité pour l'ouverture de plaintes pénales et/ou d'actions policières ciblées dans ces secteurs.

• Circulation/signalisation

En matière de marquage routier, l'année 2020 a été consacrée au rafraîchissement de différents marquages routiers qui présentaient, au fil du temps, d'importants signes d'usure. La police communale a donc entrepris, en partenariat avec une société spécialisée en la matière, la réactualisation des différents types de marquages aux endroits suivants :

| | |
|--|---|
| Administration communale | Marquage des places, flèches de direction et symbole handicapés |
| Parking du Château d'eau - Buffet d'Asie | Marquage des places, cédez le passage et passage pour piétons |
| St-Eloi | Rappel de vitesse zone 30 |
| Chemin des Epinettes / devant la cure | Marquage d'un passage pour piétons |
| Centre scolaire de Grand-Pré | Marquage des places, croix livraison, lettres visiteurs |
| Centre scolaire de Cité | Marquage des places et symbole handicapés |
| P+R Corbaroche | Ligne d'arrêt jaune et symbole handicapés |
| Giratoire de Marly Cité | Marquage d'un passage pour piétons |

Dans un état de vétusté avancé, nous avons pris la décision, durant le 2^{ème} semestre 2020, de procéder au remplacement de la barrière dite « levante » située au fond de la route de Corbaroche qui, après plus de 20 ans de manipulation par les troupes militaires et le service de la voirie, présentait des signes de fin de vie imminente, voire un réel danger de sécurité.

Sa remplaçante fonctionne désormais de manière automatique et dispose d'une commande d'ouverture électronique qui peut être activée par divers moyens (clé SIBOX, télécommande et envoi SMS). Le coût total de ce remplacement se monte à Fr. 9'936.- (aménagement édilitaire et raccordement électrique non compris) et sera financé à hauteur de 25% par l'armée suisse, soit une économie de Fr. 2'484.- sur cette dépense.



Service du feu

Ma première année en tant que commandant a été, comme pour beaucoup d'entre nous, chamboulée par le Covid. Cette pandémie a fortement impacté les formations au niveau du Bataillon. De nombreux exercices ont dû être annulés.

Cependant, notre intégration dans le Bataillon est très positive. L'ensemble des membres de l'état-major de la compagnie sont satisfaits de notre rapprochement. Nous nous sentons écoutés et soutenus dans nos démarches communes. Personnellement, mon rôle de commandant est très enrichissant. L'état-major de Fribourg m'a accueilli très chaleureusement. Je me sens comme un membre de longue date. Un merci particulier au Major Pascal Zwahlen pour les bons conseils et le soutien. J'apprends beaucoup à ses côtés.

Sur le front de la pandémie, la compagnie n'a connu aucune contamination à l'interne ni aucune mise en quarantaine. Je remercie l'ensemble des hommes et femmes de la compagnie pour leur implication et leur sérieux.

La compagnie n'est pas pour autant restée les bras croisés durant cette année.

2 personnes de la compagnie se sont formées chez les ambulances du SAS à Villars-sur-Glâne au cas où la situation devait se dégrader dans le canton. Cette formation de 4 jours a permis à ces hommes de se familiariser avec le monde du sauvetage et médical ainsi qu'à la conduite des ambulances. Merci à eux pour leur engagement.

Pour ce qui est des interventions, la Compagnie est intervenue 24 fois sur son territoire d'intervention et 1 fois en renfort sur la commune de Fribourg pour pomper et nettoyer des caves à la suite d'un gros orage qui s'était abattu sur la ville. Cette pandémie nous fait perdre des automatismes dans nos gestes pompiers. Nous espérons que l'année prochaine sera meilleure pour nos formations.

Pour ce qui est de l'avenir de l'organisation des pompiers, nous allons consolider notre entente avec

le Bataillon de Fribourg. De plus, en parallèle, nous allons continuer et approfondir nos discussions sur l'avenir de la réorganisation des sapeurs-pompiers cantonaux. Des informations complémentaires et détaillées sont présentes dans le rapport de gestion de la Ville de Fribourg.

Je remercie Christophe Maillard, Conseiller communal de Marly, pour ses présences et son soutien durant toute l'année ainsi que Pierre-Olivier Nobs, Conseiller communal de Fribourg, pour son écoute et ses conseils.

Je remercie également chaleureusement tous les membres de ma compagnie. J'espère vivement que ce virus va nous laisser tranquille et que nous pourrons pleinement faire vivre cette compagnie de sapeurs-pompiers de Marly du Bataillon de la Ville de Fribourg.

Le Commandant : Vincent Droux

• Effectif et organisation

| Au 31 décembre 2020 | Etat-major | Officiers | Sous-Officiers | Appointés et Sapeurs | Total |
|---------------------|------------|-----------|----------------|----------------------|------------|
| | 8 membres | 9 membres | 12 membres | 37 membres | 58 membres |

Militaire

En 2020, selon les prescriptions demandées en matière d'hygiène dans les constructions souterraines telles que le cantonnement militaire (STPA) et afin de garantir une qualité d'air irréprochable à nos hôtes, nous avons mandaté une société spécialisée qui s'est chargée du nettoyage des conduites d'air d'extraction de la cuisine et de l'air de roulement en général dans les dortoirs. Cette importante dépense de Fr. 9'382.30 fait désormais partie d'une révision périodique de 3 ans et a été, pour cette fois, après d'après discussions avec l'Armée, entièrement financée par celle-ci. A l'avenir, ces dépenses seront à notre charge et un budget spécifique sera établi et ajouté au compte de fonctionnement concerné sur la base de la planification réalisée.

Suite à une panne imminente, nous avons également été dans l'obligation de remplacer le circuit de circulation d'eau de notre lave-vaisselle industriel, le tout pour la somme de Fr. 1'897.-. Pour réduire les coûts de ce remplacement, le montage a été confié à notre garde civil qui nous a permis d'économiser plus de Fr. 800.- sur la pose de cet élément par une entreprise privée.

Concernant l'hébergement, le cantonnement militaire STPA n'a été occupé, en raison de la situation sanitaire, que durant **19 jours** en 2020, représentant **1'808** nuitées au total. L'armée y a effectué **1** cours de répétition sur les 4 prévus initialement et nos locaux ont donné entière satisfaction aux militaires et aux civils qui y ont séjourné.

| | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 |
|---|-------|--------|------|--------|
| 1. Jours d'occupation militaire STPA | 19 | 70 | 49 | 87 |
| Nuitées | 1'808 | 11'061 | 4145 | 10'769 |
| 2. Jours d'occupation militaire STPA comme locaux d'instruction | | 0 | 0 | 1 |
| 3. Jours d'occupation civile du STPA | | 24 | 9 | 1 |
| Nuitées | | 340 | 335 | 209 |
| 4. Jours d'occupation civile du STPA sans nuitées | 1 | 18 | 5 | 9 |

En ce qui concerne la ciblerie du stand 300 m de Pré-Novel, l'entretien de la ligne de tir a été confié à la personne en charge des tirs militaires. En raison de sérieux défauts de vétusté de certaines cibles, la Société de tir a procédé au remplacement de deux « cibles base » pour un montant de Fr. 4'110.- en 2020. D'autres remplacements de cibles doivent encore être réalisés en 2021 et font l'objet d'un montant spécialement lié à cette dépense budgétisée et planifiée.

Organe communal de conduite (ORCOC)

• Organisation

L'année 2020 fut marquée par la crise sanitaire mondiale du Covid-19 qui a fortement occupé l'ensemble des services liés à la protection de la population en Suisse, notamment notre ORCOC intercommunal, mais à moindre mesure face à cette situation d'ordre mondiale et nationale.

En effet, il a rapidement été établi que, dès le premier cas de Covid-19 détecté en Suisse le 24 février 2020, la gestion de cette épidémie allait être confiée à la Confédération et aux Cantons suisses. Le rôle des organes communaux de conduite (ORCOC) fut donc clairement établi, à savoir se mettre à disposition des autorités communales pour leur apporter aide dans les tâches logistiques et soutien dans les plans de protection.

Ainsi, notre ORCOC intercommunal participa activement à la gestion des achats et à la distribution du matériel de protection (masques, désinfectants) provenant de la Centrale Logistique de l'OCC ou auprès d'autres fournisseurs. Cette tâche fut parfois ardue en raison de la pénurie de stock au début de la pandémie et nécessita passablement de temps de recherche au meilleur prix.

Sous l'angle des chiffres, en matière de matériel, près de 15'600 masques de protection ont été commandés pour les services de l'Administration communale et, au jour de cet écrit, près de 11'000 pièces ont déjà été utilisées. Les commandes régulières, par lot de 5'000, se poursuivront en 2021.

De nombreux autres achats tels que produits et appareils de désinfection divers, mise en place d'aménagement mobilier (plexi) et de solutions informatiques dédiées (télétravail, téléconférence, ...) ont été réalisés pour un coût total d'environ Fr. 39'000.- (hors honoraires, prestations de service et imputations des salaires/charges sociales), réparti comme suit :

| | | | |
|-----------|--|-----|-----------|
| 45.311.01 | Achat de matériel divers (Covid-19) | Fr. | 16'586.95 |
| 45.313.00 | Fournitures et marchandises (Covid-19) | Fr. | 19'634.85 |
| 45.316.00 | Location d'objets immobiliers, machines (Covid-19) | Fr. | 2'777.55 |

Notre organisation s'occupa également de gérer l'important flux d'informations reçues de la part de l'ensemble des Autorités cantonales (OCC, Police cantonale, Préfecture, ...), et se chargea quasi quotidiennement de faire le relai entre ces institutions et notre commune. Elle apporta également son soutien et ses conseils à la gestion de l'organisation générale des services communaux au front dans cette pandémie.

Afin de bien comprendre la situation que tout à chacun a traversé, voici ci-après la rétrospective des dates importantes en Suisse :

- Le 24 février 2020, premier cas de Covid-19 détecté en Suisse. Il s'agit d'un homme d'une septantaine d'années habitant le canton du Tessin et ayant séjourné en Lombardie, testé positif à son retour ;
- Le 27 février, sept nouveaux cas, tous en lien avec l'épidémie sévissant en Italie, sont détectés dans six autres cantons (Argovie, Bâle, Genève, Grisons, Vaud, Zürich) ;
- Le 28 février, sur la base de la loi sur les épidémies, le Conseil fédéral interdit les rassemblements de plus de 1'000 personnes jusqu'au 15 mars, décrétant une « situation particulière » ;
- Le 1er mars, le canton de Fribourg détecte son premier cas, celui d'un homme de 30 ans qui a probablement été infecté lors d'un voyage en Lombardie ;
- Le 13 mars, le Conseil fédéral annonce le durcissement des mesures sur l'ensemble du pays, avec notamment l'interdiction des rassemblements de plus de 100 personnes, la fermeture des écoles et universités dans tout le pays et l'introduction de contrôles aux frontières ;
- Le 16 mars, alors que la Suisse compte 3'700 cas détectés, dont plus de 1'000 nouveaux cas ce jour-là, ainsi que 34 décès, dont sept le jour-même, le Conseil fédéral déclare l'état d'urgence sanitaire dans tout le pays (« situation extraordinaire » selon article 7 de la loi sur les épidémies) qui lui octroie le pouvoir sur les cantons, en vue de prendre des mesures exceptionnelles pour faire face à l'épidémie.

Par voie d'ordonnance, il interdit toute manifestation publique ou privée, et ordonne la fermeture de presque tous les établissements ouverts au public : commerces, restaurants, lieux de divertissement et de loisirs, salons de coiffure et d'esthétique.

Seuls peuvent rester ouverts les magasins d'alimentation, les transports, les hôtels, les banques, les bureaux de poste et la restauration à emporter. Il ordonne également le déploiement renforcé de l'armée (et de la protection civile) pour venir en aide au système de santé et aux douanes et rétablit les contrôles aux frontières avec l'Allemagne, la France et l'Autriche, tous membres de l'Espace Schengen ;

- Le 27 avril, réouverture des salons de coiffure, des magasins de jardinage, des crèches et des physiothérapeutes ;
- Le 11 mai, réouverture des écoles primaires, des commerces, des musées et des bibliothèques et des restaurants avec des plans de protection établis par les cantons et adaptés en fonction de la situation locale ;
- Le 1er juillet 2020, à la suite de la demande des gouvernements de plusieurs cantons, le Conseil fédéral rend obligatoire l'utilisation des masques dans les transports publics de tout le pays et ordonne également la mise en quarantaine de tout habitant qui revient d'un pays classé "risqué" ;
- Le 19 octobre, suite à une forte augmentation du nombre de cas, et sur demande des autorités des différents cantons, le Conseil fédéral prononce une série de mesures qui s'appliquent à toute la Suisse. L'utilisation des masques, déjà obligatoire dans les transports publics, sera rendue obligatoire à l'intérieur de tous les lieux publics : gares, aéroports, magasins, bureaux de poste, restaurants, bars, vestiaires, cinémas, musées, et lieux de culte. Le Conseil fédéral recommande également le télétravail et introduit des limitations concernant les restaurants, les bars et les rassemblements de plus de 15 personnes ;
- Le 28 octobre, le Conseil fédéral décide de nouvelles mesures de restrictions des contacts sociaux et d'hygiène, notamment une interdiction des événements rassemblant plus de 50 personnes, hormis pour les compétitions sportives et les manifestations artistiques professionnelles. Les réunions dans le cercle privé sont limitées à 10 personnes, et les consommations dans les bars et les restaurants doivent se faire assis à des tables rassemblant au maximum 4 personnes. Les sports de contact sont interdits à partir de 16 ans. L'enseignement dans les universités et hautes écoles doit obligatoirement se faire à distance. Le port du masque est étendu en extérieur dans les commerces, restaurants et lieux culturels, les zones très fréquentées, et partout où la concentration de personnes ne permet pas de respecter une distance physique, comme au travail par exemple. Les enfants de moins de 12 ans sont exceptés de cette obligation ;
- A partir du 2 novembre, les tests rapides sont autorisés. Ils seront accessibles aux personnes qui présentent des symptômes et qui ne font pas partie d'une catégorie à risque. En cas de test négatif, la personne avec des symptômes doit rester en quarantaine jusqu'à 24 heures après la disparition de ceux-ci. Sur le plan du soutien à l'activité économique, les RHT pourront être prolongés, de manière rétroactive au 1er septembre, et la possibilité est ouverte pour les petits indépendants de demander des indemnités pour perte de gain. Il est envisagé des aides à fonds perdus pour la culture ;
- Au début du mois de novembre, certains hôpitaux craignent la saturation d'ici une à deux semaines. Les cantons de Vaud, Jura, Neuchâtel et Fribourg prononcent l'état de nécessité et la fermeture de nombreux établissements publics, notamment les restaurants, les bars, les cinémas, les théâtres, les centres de loisirs, les fitness et les piscines ;
- Le 23 décembre 2020, la Suisse commence la campagne de vaccination contre le Covid-19.

• **Collaboration externe**

Afin de traiter plus efficacement les dossiers complexes qui doivent être réalisés par les ORCOC communaux, les ORCOC de Fribourg, Villars-sur-Glâne, Haute-Sarine et Marly se sont organisés en un groupe de travail et ont fixé un calendrier commun pour la réalisation des plans.

En raison de la situation de Covid-19, ce groupe de travail ne s'est rencontré qu'une seule fois en 2020, le vendredi 13 décembre 2020, séance durant laquelle tous les responsables d'organisation ont pu échanger leurs expériences vécues dans leurs communes respectives à ce sujet d'actualité.

• **Travaux de préparation et séances diverses**

Toujours en raison de la crise sanitaire en cours dans notre pays, les travaux de préparation, initialement prévus en 2020, ont été suspendus et seront repris dès le retour à la normale de la situation sanitaire.

• **Engagements**

Durant 2020, hormis son travail lié à la situation du Covid-19, le chef ORCOC a reçu plusieurs avis d'intempéries de degrés 2 à 3, émis par le Centre d'engagement et d'alarme (CEA), pour des orages ou des vents violents. Dans la majorité des cas, ces avis ont été sans conséquence majeure pour notre région et aucun engagement n'a finalement eu lieu.

Le dimanche 13 septembre 2020, à la demande de la Police cantonale, par l'entremise du Conseiller communal en charge du Discatère de l'ordre public, l'ensemble des membres de l'Etat-Major de l'ORCOC a été mobilisé pour la prise en charge et le relogement d'une famille sinistrée dans les locaux du poste d'assistance de Marly. Cette demande faisait suite à un incendie survenu dans leur logement à la route de la Colline en fin de journée. Les locaux spécialement préparés à cet accueil n'ont finalement pas été utilisés car les personnes concernées (une mère et ses deux enfants) ont finalement trouvé une solution d'hébergement temporaire dans leur famille proche.

• Conclusion

En 2020, les travaux, les diverses séances et autres préparations ont représenté, au final, **96 heures** de travail pour l'ensemble des membres de notre organisation.

Naturalisations

La Commission a siégé à 7 reprises en 2020 et mené 20 auditions. Elle a reçu 14 nouveaux dossiers de la part du Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état civil (SAINEC).

Sur préavis de la Commission des naturalisations, le Conseil communal a octroyé le droit de cité communal aux personnes suivantes (soit 17 dossiers concernant 23 personnes) :

- M. Ademar Cuellar Montero, de nationalité bolivienne;
- Mme Yawa Joelle Diabo Date Massé et ses enfants Elvis Taylor et Mathias, de nationalité togolaise;
- Mme Leonora Krasniqi Kqiku et sa fille Luiza, de nationalité kosovare ;
- M. Agit Gomes Raimundo, de nationalité portugaise ;
- Mme Catarina Alexandra Borges, de nationalité portugaise;
- M. Mohammad Ahmad Jasim, de nationalité irakienne ;
- Mme Felicity Annie Phillips, de nationalité britannique ;
- M. Morgan Phillips, de nationalité britannique ;
- Mme Merita Aliu, de nationalité kosovare ;
- M. Paolo Andréa Costanzo, de nationalité française ;
- Mme Eulalie Caudron, de nationalité française ;
- M. Rached Hamdi, de nationalité tunisienne ;
- M. Eddy King, de nationalité congolaise ;
- M. Hüseyin Atmaca et son fils Emircan, de nationalité turque ;
- Mme Houda Al Sabaa et ses enfants Ali et Rokaya, de nationalité irakienne ;
- Mme Shqipe Skivjani, de nationalité kosovare ;
- M. Brian Leandro Gallego Caceres, de nationalité colombienne.

Selon le nouveau droit entré en vigueur et sur la base de l'examen du dossier des candidats, le Conseil communal a octroyé le droit de cité communal aux personnes suivantes, toujours sur le préavis de la Commission des naturalisations (soit 2 dossiers concernant 6 personnes) :

- Mme Katarzyna Maria Zieba-Podleski, de nationalité polonaise ;
- M. Jean-Patrick Renaud et Mme Anna Kiner, et leurs enfants Pernilla, Louise et Agathe, de nationalité française.

Sur la base du préavis de la Commission, toutes les conditions communales n'étant pas encore remplies, le Conseil communal a mis en attente 1 dossier et a formulé 1 préavis négatif.

05 Eaux, Canalisations, STEP, Endiguement

Responsable : Bernard Clerc
Suppléant : Jean-Marc Boéchat

Le mot du Conseiller communal

Pour 2020, deux mots reviennent, soit Chlorothalonil et Covid-19.

Ces métabolites de chlorothalonil auront décidément causé bien des soucis à la section tout au long de l'année. Pour rappel, l'utilisation de produits contenant du chlorothalonil est interdite en Suisse depuis le 1er janvier 2020, mais Syngenta a fait recours contre cette décision.

Pendant toute l'année, la section a dû procéder à de multiples analyses, des contrôles supplémentaires et énormément de réglages différents de pompage pour arriver à un mélange des ressources en eau au plus proche des normes imposées par le service des affaires alimentaires et vétérinaires (SAAV) du canton.

Finalement, lorsqu'elle y est parvenue, le Tribunal administratif fédéral (TAF) a donné raison à la firme Syngenta face à l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) et a imposé des mesures prévisionnelles :

- 1. L'office doit s'abstenir de désigner quatre produits de dégradation du chlorothalonil (des métabolites) comme étant « pertinents » sur le plan toxicologique.*
- 2. L'OSAV doit retirer de son site internet une directive qu'il avait envoyée en septembre 2019 aux cantons et dans laquelle il classait le fongicide et ses métabolites comme étant pertinents. Une telle désignation a des conséquences sur les valeurs limites dans les eaux souterraines et l'eau potable.*
- 3. L'Office fédéral doit enfin informer le Département fédéral de l'environnement (DETEC) du fait que la classification des quatre métabolites du chlorothalonil fait l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif fédéral (TAF) et qu'une décision est pendante.*
- 4. Cette décision n'est pas définitive. Elle est susceptible de recours au Tribunal fédéral (arrêt B-3340/2020 du 15.02.2021).*

Suite à cette décision, la section a décidé de garder ses derniers réglages en vigueur ; ainsi elle sera prête en cas de retour des normes imposées au début 2020 par la Confédération.

Comme tout le monde, la section a été touchée de plein fouet par la pandémie. Elle a dû être pragmatique et trouver des solutions rapides : télétravail pour le chef de section et séparation des hommes du terrain. Ces mesures ont permis de continuer à effectuer les tâches de contrôles journalières et la surveillance du réseau d'eau de consommation. Les missions quant au réseau d'assainissement ne se sont pas allégées non plus et il n'a pas été chose facile que de continuer à contrôler les multiples chantiers en cours dans notre commune avec les mesures de distanciation et les gestes barrières.

Cette année 2020 a aussi vu un changement au niveau du personnel de la section. En effet, M. Patrick Renevey, engagé en 2019, a finalement décidé de ne pas continuer l'aventure communale. C'est donc M. Didier Limat de Granges-Paccot qui a rejoint l'équipe le 1^{er} novembre 2020. M. Limat est au bénéfice de la formation de fontainier et désire avoir la possibilité de mettre en pratique sa formation sur le terrain. Je souhaite que ce nouvel emploi lui apporte toutes les satisfactions qu'il espère.

Bernard Clerc

Informations d'ordre général

• Commission des eaux, canalisations, STEP et endiguement

La commission, qui s'est réunie à une reprise en 2020, s'est principalement occupée de la finalisation de l'étude du nouveau règlement sur l'eau ainsi que du calcul des taxes liées à l'eau potable. Elle s'est également penchée sur le suivi des dossiers relatifs aux travaux en cours et sur la planification à moyen terme.

Distribution d'eau

Depuis la mi-décembre 2020, la commune de Marly fournit l'eau au premier bâtiment du MIC (loge) via son réservoir de Montiver. Les autres bâtiments de la zone d'activités suivront en 2021.

- **Consommation**

La consommation d'eau 2020 comptabilisée sur les compteurs est de 511'738 m³. On ajoute les 622 m³ comptabilisés dans le cadre de travaux (sondes géothermiques, etc.). Nous arrivons ainsi à une consommation de 512'360 m³ pour un total entré dans le réseau de 592'510 m³, ce qui représente une perte de 13.5%.

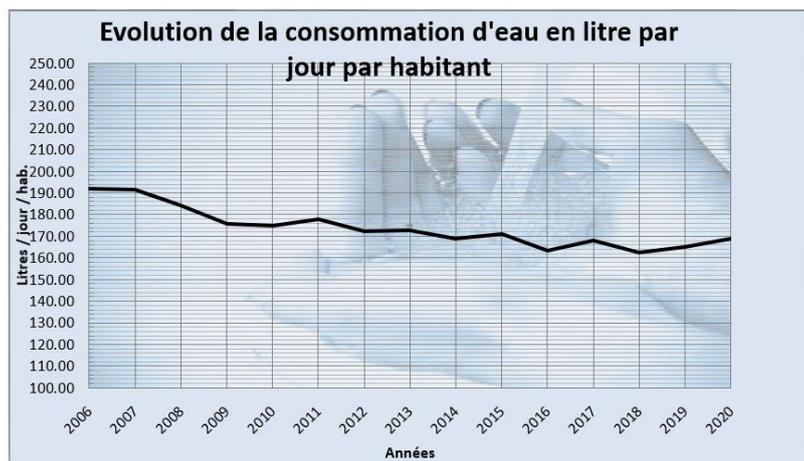
Dans les pertes, il faut tenir compte aussi de l'utilisation des hydrants par les pompiers pour les travaux publics, pour les divers gros chantiers (Moraty, Route de Fribourg, MIC, etc.), par les agriculteurs ainsi que les erreurs de comptages (vieillessement des compteurs).

La consommation par jour et par habitant se monte donc à 168.7 litres en prenant en considération le relevé des compteurs et 195.4 litres si l'on se réfère à la quantité d'eau entrée dans le réseau, artisanat et industries compris. Cela correspond de très près à ce que la VSA prend en compte lors de ses calculs, soit 170 litres/jour/habitant sans la consommation industrielle.

Rapport de consommation d'eau 2020

| Amenée bassin Pralettes | m³ | M³ / j | l / min |
|---|------------------------------|---------------------------------|-----------------------|
| Sources A | 45 757 m ³ | 125.4 m ³ / J | 87.1 l / min |
| Sources B – C | 237 552 m ³ | 650.8 m ³ / J | 451.9 l / min |
| Puits de captage 1 | 0 m ³ | 0 m ³ / J | 0 l / min |
| Puits de captage 2 | 0 m ³ | 0 m ³ / J | 0 l / min |
| Total amenée Pralettes | 283 309 m³ | 745.1 m³ / J | 517.4 l / min |
| Entrée dans le réseau | m³ | M³ / j | l / min |
| Depuis le pompage des Pralettes | 101 439 m ³ | 277.9 m ³ / J | 193.0 l / min |
| Depuis le pompage Zamachu | 56 494 m ³ | 154.8 m ³ / J | 107.5 l / min |
| Depuis le PAP 1 | 138 593 m ³ | 379.7 m ³ / J | 263.7 l / min |
| Depuis le PAP 2 | 143 738 m ³ | 393.8 m ³ / J | 273.5 l / min |
| Depuis le PAP 3 | 116 564 m ³ | 319.4 m ³ / J | 221.8 l / min |
| Depuis le réseau de Chevresses | 15 900 m ³ | 43.6 m ³ / J | 30.3 l / min |
| Depuis Consortium (ferme du Port) | 1 287 m ³ | 3.5 m ³ / J | 2.4 l / min |
| Depuis Consortium MIC | 18 495 m ³ | 50.7 m ³ / J | 35.2 l / min |
| Total entrée dans le réseau | 592 510 m³ | 1623.3 m³ / J | 1127.3 l / min |
| Consommation | | | |
| Relevé des compteurs | 511'738 m ³ | | |
| Population résidente (légale) et séjour | 8'381 hab. | | |
| moins Chésalles | 47 hab. | | |
| moins eau privée | 25 hab. | | |
| Pris en considération | 8'309 hab. | | |
| Nombre de compteurs | 1'435 | | |
| Consommation / jour / habitant | 168.7 l / j / h | | |
| l/j/hab. en fonction de l'entrée dans réseau | 195.4 l / j / h | | |
| Pertes | | | |
| Total entrée dans le réseau | 592'510 m ³ | | |
| Relevé compteurs | 511'738 m ³ | | |
| Divers comptabilisés (curage, purge, 352 m ³) | | | |
| Rinçage nouveaux puits (18'073 m ³) | 622 m ³ | | |
| Pertes | 80'150 m³ | | |
| Pertes en % | 13.55 | | |

Courbe de consommation par habitant ces 14 dernières années



Remarque

La consommation 2020 est légèrement supérieure à 2019 et demeure stable par rapport aux dernières années.

• Qualité de l'eau

Les analyses périodiques de l'eau potable ont été effectuées selon le plan d'analyses établi en collaboration avec le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV). Pour chaque prélèvement, le laboratoire cantonal a communiqué au Conseil communal les résultats des analyses et ses conclusions sur la qualité de l'eau. Les résultats chimiques et microbiologiques étaient dans les normes. Sur la base des résultats d'analyse et des connaissances de notre réseau, le laboratoire cantonal évalue la sécurité alimentaire de notre distribution d'eau comme assurée.

• Entretien et réfection du réseau

Compte 70.314.00

| | | |
|---|-----|-----------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2020 | Fr. | 90'000.00 |
| Montant dépensé au 31 décembre 2020 | Fr. | 91'421.88 |
| Dépassement | Fr. | 1'421.88 |

Fuites sur des conduites d'adduction et de distribution

| | |
|------------|---|
| 14.05.2020 | Fuite sur le réseau communal à la Route des Mouettes |
| 05.06.2020 | Fuite sur le réseau communal au Chemin de la Follaz (due au chantier du Chemin de la Follaz 7a) |
| 22.06.2020 | Fuite sur le réseau communal au Chemin du Publiet |
| 31.07.2020 | Travaux sur le réseau communal suite à une fuite privée, Route de Montiver |

Fuites sur des raccordements privés

Nous avons détecté un total de quatre fuites sur des conduites de raccordements privés. Les réparations ont été réalisées selon les exigences de la section eaux et assainissement.

• Extension du réseau d'eau et de défense incendie du PED Moraty

Compte 70.501.42

Dans le cadre de l'aménagement du quartier Moraty, il reste une hydrante à déplacer car elle est trop proche du bord de la chaussée.

| | | |
|---|-----|------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2014 | Fr. | 100'000.00 |
| Montant dépensé au 31 décembre 2020 | Fr. | 98'788.71 |
| Disponible au 1 ^{er} janvier 2021 | Fr. | 1'211.29 |

Ces travaux ont été subventionnés par l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) sur présentation du décompte final. Le solde sera utilisé afin de déplacer l'hydrante citée ci-dessus.

- **Remplacement anciennes conduites**

Compte 70.501.52

Selon le plan des infrastructures d'eau potable (PIEP), en considérant que la durée de vie d'une conduite est d'environ 80 ans et la longueur du réseau d'environ 45.5 km, il est nécessaire de remplacer environ 570 m de conduites par année afin de garantir le renouvellement continu et maintenir le réseau dans son état actuel. Le prix actuel de l'eau permet d'envisager le remplacement d'environ 200 m de conduite par année. La future révision du règlement relatif à la distribution d'eau potable (en cours) oblige les distributeurs d'eau à prévoir une taxe de base devant permettre le maintien de la valeur et le renouvellement des infrastructures d'eau potable. Plusieurs tronçons du réseau, sur lesquels des fuites ont été réparées ces

dernières années, doivent faire l'objet d'un remplacement. En effet, il est prouvé qu'un tronçon nécessitant plusieurs réparations durant les dix dernières années coûte plus cher que la valeur des intérêts et amortissements de son remplacement. En 2020, nous avons dû remplacer et déplacer la conduite traversant le giratoire du Centre afin que la nouvelle conduite ne se trouve pas sous le giratoire mais plutôt sur les voies de roulement. Le solde 2020 de ce compte sera utilisé pour la traversée de la Route de Fribourg à l'endroit du giratoire de la Grangette. En effet, ces travaux, prévus en 2020, seront finalement réalisés en 2021. Il conviendra d'éliminer une conduite en acier et, afin de respecter notre PIEP, d'en augmenter le diamètre.

| | | |
|---|-----|------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2017 | Fr. | 100'000.00 |
| Montant alloué dans le cadre du budget 2019 | Fr. | 100'000.00 |
| Montant alloué dans le cadre du budget 2020 | Fr. | 100'000.00 |
| Total | Fr. | 300'000.00 |
| Montant dépensé au 31 décembre 2020 | Fr. | 225'371.16 |
| Disponible au 1 ^{er} janvier 2021 | Fr. | 74'628.84 |

- **Remplacement conduite de distribution – Route des Ecoles**

Compte 70.501.53

Les travaux ont débuté en 2018.

Le solde disponible s'explique par le fait que nous avons utilisé des tuyaux en PE et non en fonte. Une partie du solde va être utilisée pour le changement des capes de vanne de la Route des Ecoles ainsi que le déplacement d'une hydrante. Ce chantier s'est terminé le 31 décembre 2020.

| | | |
|---|-----|-----------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2017 | Fr. | 90'000.00 |
| Montant dépensé au 31 décembre 2020 | Fr. | 53'283.43 |
| Boni | Fr. | 36'716.57 |

- **Giratoire de Rittes – Adduction d'eau**

Compte 70.501.55

Les travaux ont débuté au début 2019.

Ils consistent au remplacement et à l'adaptation des infrastructures souterraines d'eau potable du secteur ainsi que les traversées de la route cantonale, mais aussi de la conduite allant jusqu'à la Route des Ecoles. Ce chantier s'est terminé le 31 décembre 2020.

| | | |
|---|-----|------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2018 | Fr. | 160'000.00 |
| Montant dépensé au 31 décembre 2020 | Fr. | 162'069.82 |
| Dépassement | Fr. | 2'069.82 |

- **Auges des Pralettes – Réhabilitation des puits datant des années 1970**

Compte 70.501.56

Les travaux ont débuté à la fin 2018.

Ces travaux consistent à la réhabilitation de nos puits existants qui datent des années 1970 afin de garantir une quantité et une qualité de l'eau de boisson de la commune de Marly.

| | | |
|---|-----|--------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2018 | Fr. | 1'400'000.00 |
| Montant dépensé au 31 décembre 2020 | Fr. | 1'433'063.44 |
| Dépassement | Fr. | 33'063.44 |

- **Chemin des Epinettes – Remplacement de l’adduction d’eau**

Compte 70.501.58

Les travaux ont débuté en automne 2019.

Ils consistent au remplacement de la conduite existante et à l’extension de notre réseau afin de donner un point de raccordement au MIC.

| | | |
|---|-----|------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2019 | Fr. | 350'000.00 |
| Montant dépensé au 31 décembre 2020 | Fr. | 293'094.71 |
| Disponibile au 1 ^{er} janvier 2021 | Fr. | 56'905.29 |

- **Réalisation du plan des infrastructures d’eau potable (PIEP)**

Compte 70.509.00

Ce budget date de 2014. Il est prévu pour l’établissement du PIEP de la commune.

Nous devons constamment faire vérifier notre plan des infrastructures d’eau potable (PIEP) ceci en raison des différents gros chantiers sur le territoire communal afin de réaliser les modifications judicieuses et nécessaires à l’amélioration de la distribution en eau potable.

| | | |
|---|-----|-----------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2014 | Fr. | 30'000.00 |
| Montant dépensé au 31 décembre 2020 | Fr. | 20'300.83 |
| Disponibile au 1 ^{er} janvier 2021 | Fr. | 9'699.17 |

- **Remplacement des surpresseurs au réservoir de Montiver**

Compte 70.501.59

Les chaudrons des surpresseurs existants datent de 1977 et les pompes de 1977 et 1998. Tout cet équipement a donc fait son temps. Il est donc prévu de les remplacer afin de respecter les prescriptions de défense incendie quant à la pression dans le réseau d’eau. Les différents immeubles se trouvant à proximité immédiate du réservoir n’ont pas assez de pression en gravitaire, d’où la nécessité de ces surpresseurs. Les bâtiments concernés sont : Chemin de la Forêt 2-4-6-7-8-9-11-13-15.

| | | |
|---|-----|-----------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2020 | Fr. | 60'000.00 |
| Montant dépensé au 31 décembre 2020 | Fr. | 36'129.75 |
| Disponibile au 1 ^{er} janvier 2021 | Fr. | 23'870.25 |

Protection des eaux

Les principales préoccupations de la section en matière de protection des eaux sont la poursuite de la mise en œuvre des exigences du PGEE. La prochaine étape de la mise en application du PGEE est la réalisation de la mise en séparatif de la Route de la Grangette, dont le message a été accepté en 2019, ainsi que la mise en séparatif de la Route de Bourguillon pour les articles 301-92-93-256-94 RF Marly.

- **Entretien du réseau de canalisations**

Compte 71.314.00

| | | |
|---|-----|-----------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2020 | Fr. | 57'000.00 |
| Montant dépensé au 31 décembre 2020 | Fr. | 16'018.09 |
| Boni | Fr. | 40'981.91 |

- **Remplacement collecteur Route du Centre**

Compte 71.501.29

Les travaux de mise en séparatif du collecteur d’évacuation des eaux de la Route du Centre ont débuté en 2010 par le remplacement du tronçon le plus défectueux de ce collecteur entre l’Impasse du Nouveau-Marché et l’article 1023 RF Marly, Route du Centre 21.

En 2012, nous avons procédé à la pose d’un collecteur en système séparatif à la Route de la Colline jusqu’au carrefour de la Route du Centre et de la Route du Nord.

Durant l’année 2017, nous avons réalisé la troisième étape de la Route du Nord à la Route de Fribourg et débuté la quatrième et dernière étape, en reliant la Route de Fribourg à la Route des Ecoles grâce à un pousse-tube. Ces travaux se sont poursuivis le long de la Route des Ecoles et se sont terminés en 2018.

Les bordiers concernés par la mise en séparatif de leur système d'évacuation des eaux ont été informés de l'obligation d'entreprendre ces travaux au printemps 2018.

Il reste différents travaux de finition sur la Route des Ecoles ainsi que des branchements à effectuer lorsque chaque immeuble aura réalisé sa mise en séparatif.

| | | |
|--|------------|---------------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2010 | Fr. | 480'000.00 |
| Montant alloué dans le cadre du budget 2011 | Fr. | 15'000.00 |
| Montant alloué dans le cadre du budget 2012 | Fr. | 210'000.00 |
| Montant alloué dans le cadre du budget 2016, étape 3 | Fr. | 600'000.00 |
| Montant alloué dans le cadre du budget 2017, étape 4 | Fr. | 1'300'000.00 |
| Total | Fr. | 2'605'000.00 |
| Montant dépensé au 31 décembre 2019 | Fr. | 2'366'046.86 |
| Disponibile au 1 ^{er} janvier 2020 | Fr. | 238'953.14 |
| Montant dépensé au 31 décembre 2020 | Fr. | 28'120.62 |
| Disponibile au 1 ^{er} janvier 2021 | Fr. | 210'832.52 |

• **Etude et planification de la mise en œuvre des mesures PGEE pour le bassin versant Est de la commune**

Compte 71.501.37

Le plan général d'évacuation des eaux (PGEE), réalisé ces dernières années, est l'outil principal et indispensable pour planifier l'ordre des investissements à effectuer pour garantir la pérennité du système d'évacuation des eaux sur le territoire communal.

L'état hydraulique du réseau communal d'évacuation des eaux a fait l'objet d'un rapport. Ce dernier est basé sur des calculs de simulation qui ont révélé, dans certains secteurs du réseau, un déficit de capacité d'écoulement pouvant entraîner des mises en charge des collecteurs avec risque de débordement. Ce rapport d'état a malheureusement été confirmé par des événements survenus en 2014 lors de très fortes précipitations, qui ont occasionné des refoulements avec inondation de caves dans le secteur du bassin versant Est de la commune. Des mesures urgentes avaient été prises de suite après ces événements et un bureau d'ingénieurs avait également été mandaté pour étudier un concept permettant d'améliorer progressivement la situation, sachant qu'il faudra de nombreuses années et d'importants investissements pour séparer les eaux claires des eaux usées de tout le bassin versant.

Aujourd'hui, l'objectif est de se donner les moyens de réaliser rapidement la mise en place du concept, qui prévoit la création d'une nouvelle ossature centrale d'évacuation des eaux pluviales. Le collecteur unitaire existant sera cependant maintenu en service pour les eaux usées et il sera déchargé des eaux claires à mesure de l'avancement de la mise en séparatif de tous les secteurs du bassin versant.

Le coût estimatif de la première étape du concept, qui consiste en la construction de ce collecteur d'eaux claires d'un diamètre de 1400 mm entre la Route des Préalpes, à la hauteur de la Route du Châtelet, jusqu'à la Gérine, est devisé à Fr. 4'000'000.-.

En 2018, le crédit nécessaire à l'attribution du mandat d'ingénieurs a été validé pour la mise en œuvre du concept jusqu'à la phase d'appel d'offres, comparaison des offres et proposition d'adjudication. Tenant compte du fait que ce concept sera le fil rouge de toute une série importante d'investissements futurs pour la mise en séparatif du bassin versant, il a fait l'objet d'une expertise par l'ingénieur du PGEE.

| | | |
|---|------------|-------------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2015 | Fr. | 50'000.00 |
| Montant alloué dans le cadre du budget 2018 | Fr. | 120'000.00 |
| Total | Fr. | 170'000.00 |
| Montant dépensé au 31 décembre 2020 | Fr. | 127'720.00 |
| Disponibile au 1 ^{er} janvier 2021 | Fr. | 42'280.00 |

Endiguement

• Revitalisation de la Gérine

Dans la cadre de la certification One Planet Living (OPL) du Marly Innovation Center et sous l'impulsion de la commune et du WWF, il est prévu de revitaliser la Gérine tout au long des terrains du MIC sur environ 900 mètres. Afin de pouvoir démarrer ce projet hautement stratégique, il a fallu trouver un financement afin d'élaborer une étude de faisabilité ainsi qu'un début d'avant-projet. Ceci dans le but de connaître les implications financières des parties prenantes (commune, MIC) et d'avoir un aperçu sommaire des conditions permettant au canton ainsi qu'à la Confédération de subventionner ce projet (environ 80%). C'est dans cet objectif essentiel qu'un mandat d'ingénieurs a été octroyé et financé à parts égales entre le canton et le WWF. Une fois le financement assuré, le mandat a été confirmé et un groupe de travail constitué afin de suivre les différentes étapes de planification de l'avant-projet. Ce groupe de travail est composé de MM. Bernard Clerc et Jean-Marc Boéchat (Conseillers communaux), M. Damien Piller pour le MIC, Mme Nicole Camponovo pour le WWF, M. David Sansonnens pour la DEE (Terrains du Pré aux Moines), Mme Anne-Laure Besson pour le SEn (section lacs et cours d'eau), M. Jean-Marc Ribi pour le bureau d'ingénieurs Ribi SA, M. Jacques Studer pour le bureau d'Ecologie et M. Laurent Corpataux pour le service technique de la commune de Marly. L'avant-projet a été présenté à l'office fédéral de l'environnement afin d'obtenir un préavis de principe. Ce préavis est favorable et, même s'il souligne la qualité du travail réalisé jusqu'à présent, le projet doit encore acquérir de la maturité afin de se prononcer définitivement. C'est pour cette raison qu'une demande de crédit d'investissement a été soumise au Conseil général de décembre 2020 afin de pouvoir avancer dans l'étude de projet.

STEP – Association intercommunale Gérine-Nesslerera (AIGN)

• Volumes épurés

Durant l'année 2020, la Station d'épuration a traité 3'250'099 m³ d'eaux usées. Le débit moyen journalier était de 8'880 m³.

Evolution des débits hydriques des années 2018 à 2020

| Année | Débit moyen journalier [m3] | Débit annuel [m3] | Pluviométrie annuelle [mm] |
|-------|-----------------------------|-------------------|----------------------------|
| 2018 | 8'490 | 3'098'808 | 867 |
| 2019 | 8'451 | 3'048'721 | 1'008 |
| 2020 | 8'880 | 3'250'099 | 1'033 |

• Rendements de la STEP

| DBO5 | Entrée [kg/jour] | Entrée [to/an] | Sortie [Kg/jour] | DCO | Entrée [kg/jour] | Entrée [to/an] | Sortie [Kg/jour] |
|-------|------------------|----------------|------------------|-------|------------------|----------------|------------------|
| Année | | | | Année | | | |
| 2018 | 1'719 | 627 | 18.5 | 2018 | 3'275 | 1'195 | 125 |
| 2019 | 1'718 | 627 | 17.0 | 2019 | 3'040 | 1'110 | 124 |
| 2020 | 1'728 | 632 | 20.3 | 2020 | 3'080 | 1'116 | 134 |

• Evolution des rendements

| | DBO5 | DCO | COD | Phosphore | Ammonium |
|-------|------|------|------|-----------|----------|
| Norme | 90.0 | 75.0 | 85.0 | 80.0 | 90.0 |
| 2018 | 98.9 | 96.0 | 94.2 | 95.3 | 99.6 |
| 2019 | 99.0 | 95.9 | 93.9 | 92.6 | 99.7 |
| 2020 | 98.8 | 95.4 | 94.1 | 92.8 | 99.8 |

- **Compte de fonctionnement 2020**

Le compte de fonctionnement se solde de la façon suivante :

| | Comptes 2020 [CHF] | Budget 2020 [CHF] | Différence Comptes-budget |
|--|-----------------------|----------------------|------------------------------|
| Total des charges d'exploitation (comptes 01-02-71) | 1'329'220.80 | 1'358'975.00 | |
| Total des revenus d'exploitation (comptes 01-02-71) | 240'036.93 | 236'400.00 | |
| Excédent charges d'exploitation | 1'089'183.87 | 1'122'575.00 | - 33'391.13 |
| Total des charges financières (comptes 94-99) | 622'286.83 | 644'475.00 | |
| Total des revenus financiers (comptes 94-99) | 50.77 | 100.00 | |
| Excédent charges financières | 622'236.06 | 644'375.00 | -22'138.94 |
| Excédent total de charges à répartir entre les communes | 1'711'419.93 | 1'766'950.00 | -55'530.07 |

L'excédent total de charges 2020, à répartir entre les communs membres, est de Fr. 1'711'419.93, soit Fr. 55'530.07 ou 3.1% de moins que les prévisions budgétaires 2020.

Pour plus de détails, nous vous prions de vous référer au rapport de gestion de l'AIGN qui se trouve sur le site internet de la commune, sous Technique/Eaux assainissement /Association Gérine-Nesslerer/Rapport de gestion 2020.

06 Enseignement et formation, activités et Services extrascolaires, Conservatoire

Responsable : Françoise Savary
Suppléante : Mary Claude Paolucci

Le mot de la Conseillère communale

Les années se suivent et ne se ressemblent pas ... Mais cette année 2020 ne fut vraiment pas comme les autres. Je veux parler bien sûr du Covid19 et de ses conséquences : fermeture des écoles, confinement, mise en quarantaine, des camps, promenades d'école et sorties culturelles qui n'ont pas pu se faire et, pour le service des écoles, télétravail et expérience des visioconférences.

Le temps est venu pour moi de relever de nouveaux défis et de passer à d'autres projets.

Permettez-moi de vous remercier tous très chaleureusement et très sincèrement pour la confiance témoignée tout au long de ces deux législatures. Lorsque vient le temps de faire un bilan, il faut être modeste. Il faut l'être d'autant plus que, comme toute entreprise, l'action politique ne peut pas être une œuvre individuelle. De mes collègues du Conseil communal, je retiendrai un cadre de travail convivial avec le souci permanent de vouloir faire comme il faut. La force d'une équipe réside

dans le plaisir de travailler ensemble et la loyauté de ses membres ; que mes collègues du Conseil communal en soient ici remerciés. Toute ma reconnaissance va également au personnel communal pour son admirable engagement, sa disponibilité, sa compétence et sa motivation au profit de notre commune.

Je remercie particulièrement le service des écoles et ses collaboratrices et collaborateur, avec la mise en place d'une multitude de projets ; ils ont travaillé dur, à tous les niveaux.

Je remercie également les directions d'établissements et le corps enseignant qui ont œuvré au bon fonctionnement de nos écoles.

Nous vivons dans un monde en perpétuel mouvement. C'est avec la participation de tous que l'école réussira son avenir.

Je souhaite à ma ou mon successeur beaucoup de plaisir et plein de succès dans son mandat.

Françoise Savary



Le dicastère recouvre les domaines suivants :

Enseignement et formation, soit

- gestion administrative des établissements et du cercle scolaires ;
- support logistique aux établissements scolaires ;
- relations et coordination avec d'autres filières scolaires (CO, ELP, enseignement spécialisé, établissements privés, ...);
- coordination intercommunale.

Activités et services extrascolaires, soit

- orientation, supervision, support administratif au sport scolaire facultatif et au service des devoirs surveillés ;
- coordination en matière de services auxiliaires scolaires ;
- coordination et gestion administrative du service médical scolaire ;
- coordination en matière de médecine dentaire scolaire.

Conservatoire

- appui logistique, principalement par la mise à disposition de locaux.

Enseignement et formation

En chiffres

Effectifs des élèves et nombre de classes

| | Nombre de classes | | | | Nombre d'élèves | | | | Moyenne élèves/classe | | | |
|-------------------------|-------------------|-----------|-----------|-----------|-----------------|------------|------------|------------|-----------------------|-----------|-----------|-----------|
| | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 |
| Enfantines | 8 | 8 | 8 | 9 | 146 | 149 | 149 | 170 | 19 | 19 | 19 | 19 |
| Total enfantines | 8 | 8 | 8 | 9 | 146 | 149 | 149 | 170 | 19 | 19 | 19 | 19 |
| Primaires | | | | | | | | | | | | |
| 3H | 4 | 4 | 5 | 4 | 68 | 80 | 85 | 65 | 17 | 20 | 17 | 17 |
| 4H | 4 | 5 | 4 | 4 | 64 | 90 | 70 | 82 | 16 | 18 | 18 | 21 |
| 5H | 5 | 4 | 4 | 4 | 85 | 70 | 77 | 81 | 17 | 18 | 20 | 21 |
| 6H | 4 | 4 | 4 | 4 | 67 | 76 | 82 | 74 | 17 | 19 | 21 | 19 |
| 7H | 4 | 4 | 4 | 4 | 79 | 90 | 72 | 71 | 20 | 23 | 18 | 18 |
| 8H | 4 | 4 | 4 | 4 | 91 | 71 | 75 | 69 | 23 | 18 | 19 | 18 |
| Total primaire | 25 | 25 | 25 | 24 | 454 | 467 | 461 | 442 | 19 | 19 | 19 | 19 |
| Soutien | 2 | 2 | 2 | 2 | 12 | 13 | 14 | 18 | 7 | 7 | 7 | 9 |
| Total général | 35 | 35 | 35 | 35 | 612 | 629 | 624 | 630 | 19 | 19 | 19 | 19 |

Les classes de soutien (anciennement nommées classes de développement) ne sont pas prises en considération pour l'établissement de la moyenne générale d'élèves par classe. Leur effectif apparaît distinctement dans le tableau ci-dessus, mais il est porté en augmentation de l'effectif primaire pour la détermination du nombre de postes (EPT) octroyés à l'établissement. Celle-ci se fait sur base du recensement statistique de la population scolaire, à savoir en comptant pour trois chaque élève au bénéfice d'une mesure d'aide renforcée (MAR). Le tableau qui suit met en regard effectifs physique et statistique.

Evolution de l'effectif global de chaque centre scolaire

| | 2020 | | 2019 | | 2018 | | 2017 | | 2016 | |
|--------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | stat. | phys. |
| Grand-Pré | 302 | 288 | 314 | 298 | 320 | 298 | 325 | 315 | 321 | 313 |
| Cité | 360 | 324 | 355 | 331 | 356 | 326 | 333 | 315 | 317 | 311 |
| Total | 662 | 612 | 669 | 629 | 676 | 624 | 658 | 630 | 638 | 624 |

Comme on le voit, le relevé statistique des élèves (+14 élèves considérés pour Grand-Pré en 2020 et +36 élèves à Cité) peut générer une augmentation conséquente de l'effectif de référence et entraîner l'octroi d'une, voire deux classes supplémentaires, alors même que le nombre d'élèves reste stable. L'examen des demandes d'octroi de mesures d'aide (MAR) en faveur des élèves se fait dans le courant du deuxième semestre scolaire et les décisions tombent généralement aux alentours d'avril/mai. La statistique des effectifs est communiquée à la Direction de l'instruction publique à la mi-mai et les EPT octroyés sur cette base se traduisent par autant de classes actives dès la rentrée suivante.

Il est important de garder ce phénomène à l'esprit dès lors que l'on parle d'infrastructures scolaires, et de réaliser que l'organisation actuelle de l'enseignement implique que les infrastructures puissent absorber ce type de fluctuations, qui surviennent à très brève échéance.

Elèves de l'extérieur

| Communes | Classes enfantines | | | | Classes primaires | | | |
|-------------------|--------------------|----------|----------|----------|-------------------|----------|----------|-----------|
| | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 |
| Pierrafortscha | 1 | 1 | 3 | 2 | 4 | 3 | 1 | 2 |
| Villarsel s/Marly | 1 | 0 | 1 | 1 | 2 | 3 | 5 | 5 |
| Autres | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 4 |
| Total | 2 | 1 | 4 | 3 | 6 | 6 | 8 | 11 |

Elèves marlinois fréquentant d'autres écoles (sans les filières privées et spécialisées)

| Classes | Ecole allemande Ville | | | | Ecole libre publique | | | | Cycle d'orientation Marly | | | | Total | | | |
|--------------|-----------------------|-----------|-----------|-----------|----------------------|-----------|-----------|-----------|---------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 |
| Enf. | 0 | 0 | 0 | 0 | 23 | 22 | 17 | 17 | 0 | 0 | 0 | 0 | 23 | 22 | 17 | 17 |
| Prim. | 0 | 0 | 0 | 0 | 54 | 53 | 47 | 51 | 0 | 0 | 0 | 0 | 54 | 53 | 47 | 51 |
| CO | 31 | 27 | 37 | 32 | 0 | 0 | 0 | 0 | 249 | 256 | 246 | 256 | 280 | 283 | 283 | 288 |
| Total | 31 | 27 | 37 | 32 | 77 | 75 | 64 | 68 | 249 | 256 | 246 | 256 | 357 | 358 | 347 | 356 |

Effectifs du personnel enseignant et nombre de postes

| Degré, branches | Marly Cité | | | | Marly Grand-Pré | | | |
|-----------------|---|--|--|--|--|--|--|--|
| | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 |
| | % | % | % | % | % | % | % | % |
| 1-2H | 6 2 x100 4 x 50 | 6 2 x100 4 x 50 | 6 2 x100 4 x 50 | 6 4 x100 2 x 50 | 5 3 x100 1 x 60 1 x 40 | 5 3 x100 1 x 60 1 x 40 | 5 3 x100 2 x 50 | 6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20 |
| 3-4H | 7 1 X100 1 x 85 1 x 80 2 x 50 1 x 20 1 x 15 | 9 1 x100 1 x 85 2 x 80 2 x 50 2 x 20 1 x 15 | 8 2 x100 1 x 85 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20 1 x 15 | 5 3 x100 1 x 60 1 x 40 | 6 2 x100 1 x 80 1 x 60 1 x 40 | 6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20 | 6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20 | 6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20 |
| 5-6H | 10 1 x 85 2 x 80 2 x 70 2 x 30 2 x 20 1 x 15 | 8 1 x 85 2 x 80 1 x 70 1 x 30 2 x 20 1 x 15 | 8 1 x 85 2 x 80 1 x 70 1 x 30 2 x 20 1 x 15 | 8 1 x 85 2 x 80 1 x 70 1 x 30 2 x 20 1 x 15 | 6 2 x100 2 x 60 2 x 40 | 7 1 x100 1 x 65 2 x 60 2 x 40 1 x 35 | 7 1 x100 1 x 65 2 x 60 2 x 40 1 x 35 | 7 1 x100 1 x 65 2 x 60 2 x 40 1 x 35 |
| 7-8H | 6 2 x100 4 x 50 | 6 2 x100 1 x 60 2 x 50 1 x 40 | 6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20 | 6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20 | 5 3 x100 1 x 60 1 x 40 | 6 2 x100 1 x 80 1 x 60 1 x 40 1 x 20 | 6 2 x100 1 x 80 1 x 60 1 x 40 | 5 3 x100 1 x 60 1 x 40 |
| SOU | | | | | 4 1 x 80 1 x 60 1 x 40 1 x 20 | 4 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20 | 4 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20 | 4 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20 |
| Total | 29 | 29 | 28 | 25 | 26 | 28 | 28 | 28 |

| | | |
|--|-----------|---------|
| Directions d'établissement | 2 | 1 x 85 |
| | | 1 x 75 |
| Branches spéciales (activités créatrices, éducation physique, piscine) | 8 | 1 x 100 |
| | | 1 x 65 |
| | | 1 x 60 |
| | | 2 x 40 |
| | | 2 x 15 |
| | | 1 x 5 |
| Total général nombre de postes 2020 | 65 | |
| Total général nombre d'enseignants 2020 | 60 | |

• Reflets succincts

Situation sanitaire

2020 restera comme une année atypique, profondément marquée par la pandémie et les mesures mises en application dans l'espoir de la juguler. Etablissements scolaires, services para et extrascolaires, corps enseignant et familles ont été fortement impactés, en particulier par la mesure choc de suspension de l'enseignement présentiel, de la mi-mars à la mi-mai. On ne répétera jamais assez combien les enseignants ont dû faire preuve de réactivité, d'adaptabilité, de souplesse et de créativité afin de conserver un lien actif avec leurs élèves et de poursuivre leur conduite pédagogique dans un tel contexte, survenu inopinément. Les

parents, de leur côté, ont sans l'ombre d'un doute été eux aussi soumis à un stress au moins équivalent, appelés à jongler entre leurs propres impératifs professionnels et l'encadrement de leurs enfants à domicile. Ce point d'orgue de plusieurs semaines a bien entendu chamboulé la planification scolaire. Diverses activités et prestations ont été reportées ou annulées. De nombreuses rubriques comptables 2020 reflètent dès lors cet état de fait. Au niveau du service, et selon les mesures prises au niveau de l'administration, le travail s'est organisé en partie en télétravail, en partie en présentiel.

Association du Cycle d'Orientation

Plusieurs dossiers d'envergure ont occupé l'Association durant l'année sous revue.

Parmi ceux-ci, la **mise en œuvre de la Loi du 22 mars 2018 sur les finances communales (LFCo)**, qui va de pair avec celle du **modèle comptable harmonisé (MCH2)**, n'est pas le moindre. Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021, la LFCo doit être appliquée par les collectivités publiques locales à dater du 1^{er} janvier 2022 au plus tard, ce qui sous-entend que ces dernières doivent se doter dans les mêmes délais de leur propre réglementation des finances. Il en va de même pour les associations de communes.

Ainsi, l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne a-t-elle travaillé à :

- la mise en place d'une commission financière
- l'élaboration d'un règlement des finances (RFin) et d'un règlement d'exécution des finances (REFin)
- l'adaptation des statuts et du règlement d'organisation de l'Association,

dans l'optique qu'en décembre 2020 déjà, l'Assemblée des délégués puisse élire les membres de la commission financière, adopter le règlement des finances (RFin) et les statuts.

Le règlement d'exécution des finances (REFin) et le nouveau règlement d'organisation font quant à eux l'objet d'une adoption au niveau du comité de direction.

L'avancement des travaux relatifs au projet de **construction du 5^e cycle d'orientation de l'Association**, qui sera implanté à **Givisiez**, a été présenté de façon détaillée au Conseil général lors de sa séance de mars 2020. Le programme des locaux prévoit 36 salles de classe -pour un accueil de 750 élèves environ selon des modalités d'accueil ordinaires-, 18 salles spéciales, deux salles de sport et une piscine de 25 mètres.

Le concours de projets en procédure sélective a été lancé dès la mi 2020, avec un rendu des projets attendu de décembre 2020 à juin 2021.

A noter qu'il est également beaucoup question de piscine au sein de l'Association du CO de Sarine-Campagne, étant entendu que le PER recommande un minimum de dix périodes d'enseignement de la natation scolaire par année scolaire et que cette recommandation n'est à l'évidence pas applicable à ce jour compte tenu des carences

en infrastructures. Ainsi, un plan de couverture des besoins en matière de plans d'eau pour toutes les écoles du CO a été établi.

En 2020, une synergie a pu être exploitée à titre provisoire entre la Fondation St-Martin, qui chapeaute le home médicalisé de Cottens et dispose d'une piscine avec des lignes d'eau disponibles, et les CO du Gibloux et de Sarine Ouest. Plus largement et comme régulièrement relayé par la presse, des projets de piscine sont en cours à Avry et Fribourg, alors que l'évolution de celui de Marly a fait l'objet d'une présentation assez détaillée au Conseil général à la mi-octobre 2020.

A propos du partenariat avec Hünenberg, dont l'objectif est de favoriser la promotion des échanges linguistiques scolaires, on peut relever qu'un projet de semaine thématique rassemblant des élèves des deux établissements dans le cadre d'un voyage à Paris est tombé à l'eau en raison du Covid, tout comme le projet d'un échange d'enseignants entre les deux communes.

Notons encore que l'organisation et la coordination des actions ou événements entre élèves des deux communes sera dorénavant reprise par Mme Anaëlle Rumo, qui succède à Mme Rose-Marie Saghir.

Ecole Libre Publique

En raison de la situation sanitaire, les séances de début d'année de la commission scolaire et de l'Assemblée des délégués ont été annulées ou reportées. La commission scolaire s'est penchée sur les budgets 2021 début octobre et ceux-ci ont été approuvés lors de l'Assemblée des délégués du 12 novembre 2020. C'est à l'occasion de cette même séance que l'Assemblée des délégués a approuvé les comptes 2019 ainsi que les projets de nouveaux statuts et de nouvelle convention.

Outre la mise à jour des références législatives, les modifications apportées aux statuts touchent :

- à l'appellation de l'école, qui devient l'Ecole Régionale Alémanique de Fribourg (ERAF) ;
- à la constitution d'un comité de direction et d'un conseil des parents ;
- à la représentativité au sein des organes de l'école ;
- aux dispositions fixées au chapitre « Financement », qui introduisent un traitement différencié entre communes conventionnées et non conventionnées.

La nouvelle convention reprend quasiment à l'identique les dispositions des statuts. La durée du renouvellement tacite est étendue de trois à cinq ans.

Infrastructures scolaires communales

Le projet du 3^e centre scolaire a été présenté et commenté de façon détaillée au Conseil général par les architectes lors de la séance d'octobre 2020. A cette occasion, les dates-clés fixant les étapes suivantes ont été énoncées, à savoir l'octroi du crédit de construction en décembre avec une mise à l'enquête pratiquement simultanément, puis une ouverture de chantier dès l'obtention du permis de construire. En décembre, après une introduction détaillée de la part du Conseil communal, le message d'investissement relatif à l'octroi du crédit de construction du 3^e centre scolaire a été

commenté par les architectes, qui ont pu expliciter avec clarté les coûts du projet.

Suite au déménagement de l'AES de Cité dans ses nouveaux locaux dans le courant de l'été 2019, les surfaces en semi sous-sol de l'école de Marly Cité ainsi libérées ont été réaménagées en vue de la rentrée 2020. Un cloisonnement léger de l'espace principal a permis de délimiter deux secteurs, l'un aménagé en salle d'activités créatrices, l'autre à usage multiple. La cuisine a quant à elle été équipée du petit matériel et des ustensiles nécessaires à un usage scolaire.



Gestion administrative des établissements et du cercle scolaires

Suite aux modifications légales et réglementaires consécutives à l'Arrêt du 7 décembre 2017 du Tribunal Fédéral, à la reprise par l'Etat des fournitures scolaires ainsi qu'à l'abrogation de l'Ordonnance du 19 avril 2016 du Conseil d'Etat fixant les montants maximaux facturables dans le cadre de la scolarité obligatoire au profit de celle du 24 septembre 2019, différents articles et titres marginaux du Règlement scolaire ont dû être modifiés. Ces modifications ont été approuvées lors de la séance du 11 mars du Conseil général. Conséquence également de l'Arrêt du Tribunal Fédéral mentionné ci-dessus, la reprise par les communes des coûts des activités culturelles et sportives scolaires et la planification qu'elle suppose nécessite encore réflexion et discussions. Définir un concept qui serve de base pérenne de planification financière et qui remporte l'adhésion de l'ensemble des acteurs n'est pas chose possible à mettre en

place sans consacrer le temps nécessaire à rallier chacun à un projet commun. Les directions d'établissement, en collaboration avec le maître de sport, œuvrent encore à forger une adhésion de tous au sein des établissements. Il faut dire que l'idée même d'un concept planifiant les activités sportives de la 2H à la 8H est une notion nouvelle pour le corps enseignant. Des années durant, chaque titulaire définissait individuellement les activités de sa classe et en arrêtait les coûts, financés en tout ou en partie par les participations des parents, déduction faite d'une subvention communale. A l'heure actuelle, la commune assume les coûts des activités. Il est donc nécessaire de poser un cadre de fonctionnement (planifier les activités) et d'en déterminer la charge financière afin de la proposer au budget. Ceci dit, les aléas sanitaires vécus en 2020 n'ont guère permis d'expérimenter quoi que ce soit sur le terrain. L'ouvrage est donc toujours sur le métier.

A dater de la rentrée scolaire 2020, les frais des fournitures scolaires sont devenus l'affaire de l'Etat. Précisons toutefois d'emblée que le compte « fournitures scolaires » ne disparaît pas totalement de la comptabilité communale pour autant, différentes catégories de coûts restant à charge des communes, comme par exemple les frais relatifs aux droits d'auteurs, les frais d'acquisition du papier, certains débours, les coûts de l'équipement de base des salles spéciales, ... La commune continue par ailleurs de prévoir certains montants à l'usage des établissements, leur rendant ainsi possible d'envisager des projets d'école, par exemple.

Les ordinateurs portables mis à disposition du corps enseignant ont été renouvelés en fin d'année.

Le conseil des parents s'est réuni à deux reprises et a dû annuler l'une de ses séances en raison de la situation sanitaire. Il s'est préoccupé de questions d'infrastructures, d'aménagement des cours d'école et des espaces extérieurs, de cheminement maison/école, d'organisation et de financement des camps de ski.

Activités et Services extrascolaires

• Le sport scolaire facultatif (SSF)

La planification du sport facultatif proposait des cours de patinage, judo, gymnastique, natation, jeux de balle, tennis & padel. 88 enfants se sont inscrits. A noter qu'avec les mesures de lock down de mi-mars, un cours de natation agendé lors du printemps 2020 n'a pas pu être dispensé dans son entier.

La majeure partie de ces activités est gratuite pour les participants.

Rappelons que la loi cantonale sur le sport (LSport) encourage les communes à organiser des activités sportives dans un cadre de « sport scolaire facultatif ». L'Etat les soutient et les encourage dans leurs efforts via une aide financière. C'est aussi un précieux soutien, dans la mise sur pied de ces activités, que de pouvoir compter sur l'engagement de moniteurs prêts à consacrer du temps pour promouvoir de telles activités auprès des enfants. Nous les en remercions vivement.

• Le service des devoirs surveillés (SDS)

Le service enregistre 660 inscriptions cumulées, à la baisse en raison du Covid et de l'arrêt des activités durant plusieurs mois. Ce n'est donc pas une année représentative.

• Les services auxiliaires scolaires (SAS)

Les communes ont l'obligation légale d'offrir des services de psychologie, logopédie et psychomotricité, dits « services auxiliaires scolaires » (SAS) à l'appui des élèves qui le nécessitent. Un mandat a été confié dès 1987 au Centre de logopédie Flos Carmeli par les trois communes du cercle scolaire afin de garantir ces prestations à nos élèves.

Conformément à l'article 65, alinéa 2 LS, « l'Etat alloue aux communes une subvention de 50% de leurs frais afférents à l'accomplissement normal des tâches définies par la loi. La Direction fixe, par année civile, le montant des subventions aux communes ». Pour établir ce montant, la Direction se base sur les normes dites « Macheret » datant de 2000, normes qui arrêtent une fourchette d'effectif - différente en fonction du type de thérapie (psychologie, logopédie ou psychomotricité) - déterminant les équivalents plein temps (EPT) reconnus. Toute dotation excédentaire reste à l'entière charge des communes. Comme on le voit, ces normes datent d'un certain nombre d'années et ne semblent plus correspondre réellement aux besoins du terrain, en tous les cas s'agissant des communes urbaines ou suburbaines, dans lesquelles les listes d'élèves signalés et en attente d'une prise en charge s'allongent.

C'est en particulier le cas pour notre cercle, si l'on en croit les informations qui remontent tant des établissements et des parents que du Centre de logopédie Flos Carmeli, alors même que la dotation dont le cercle dispose à ce jour est supérieure à celle prévue par lesdites normes.

• **Le service médical et le service dentaire scolaires**

Ces dernières années, l'Etat, par son service du médecin cantonal, a remanié à plusieurs reprises l'organisation de la médecine scolaire.

En dernier lieu, il s'agissait de prendre, au niveau communal, les mesures utiles dans la perspective du déploiement de FRIMESCO, dont les dispositions prévoient que :

- le 1^{er} examen obligatoire est délégué aux médecins privés. Il a lieu à l'âge préscolaire (jusqu'ici, avant l'entrée en 3H, auprès du médecin de famille ou du médecin scolaire), et les parents doivent attester auprès de leur commune qu'ils ont rempli leur obligation en la matière ;
- le 2^e examen obligatoire a lieu durant la 9H (jusqu'ici en 7H) et se focalise sur les problèmes psychosociaux, tout en maintenant en parallèle les vaccinations proposées jusqu'ici. Le dispositif prévoit qu'un questionnaire en ligne est complété par les élèves de 9H et sert de dossier médical pour les professionnels de la santé scolaire.

La planification cantonale prévoyait une entrée en vigueur généralisée de la procédure à dater de la rentrée scolaire 2021 au plus tard. Au niveau local, d'entente avec le Cycle d'Orientation de Sarine-Campagne, les élèves scolarisés en 7H en 2019-2020 n'ont donc pas été soumis à une visite médicale, sachant qu'ils seraient pris en charge en 2021-2022, au cours de leur 9^e année Harnos (9H), dans le cadre de la nouvelle organisation.

Or, arrivant au terme de l'année, il semble que le canton accuse du retard dans la mise en œuvre de cette nouvelle organisation, en raison de la situation sanitaire due au Covid-19. Le partenariat avec le centre dentaire b1 se poursuit en matière de médecine dentaire scolaire pour les établissements

primaires du cercle. Pour rappel, l'Association du Cycle d'Orientation de Sarine-Campagne a pris de son côté l'option de poursuivre sa collaboration avec le service dentaire scolaire cantonal, malgré la fermeture de sa clinique fixe à Marly. Les contrôles et les éventuels traitements dentaires des élèves du Cycle d'Orientation de Marly génèrent ainsi encore une facturation directe du service dentaire scolaire cantonal à la Commune de Marly, qui continue donc à assumer le contentieux dans ce contexte. Notons par ailleurs qu'un certain nombre de familles continuent à confier le traitement de leur enfant en âge de scolarité primaire au service dentaire cantonal, conformément au principe de libre choix du médecin.

07 Edilité, forêts et sentiers, cimetière

Responsable : Maurice Horner
 Suppléant : Christophe Maillard

Personnel

Le total des employés communaux à la section de l'édilité en 2020 était de 9 personnes, un auxiliaire a complété l'équipe.

Répartition des heures de travail

| Tâches | Années | | | | | |
|--------------------------------|------------------|---------------|---------------------|------------------|------------------|------------------|
| | 2020 | Prop. (%) | Ecart 2020-2019 (%) | 2019 | 2018 | 2017 |
| Administratif | 1 143,75 | 8,20 | 40,68% | 813,00 | 767,75 | 840,50 |
| Bâtiments communaux entr. ext. | 275,00 | 1,97 | -19,71% | 342,50 | 355,25 | 641,50 |
| Bâtiments communaux entr. int. | 333,50 | 2,39 | 2,69% | 324,75 | 324,50 | 415,25 |
| Bâtiments scolaires entr. ext. | 242,00 | 1,73 | -19,06% | 299,00 | 68,25 | 98,50 |
| Bâtiments scolaires entr. int. | 27,50 | 0,20 | -41,80% | 47,25 | 48,50 | 41,50 |
| Canalisations communales entr. | 139,75 | 1,00 | 34,70% | 103,75 | 161,75 | 74,00 |
| Centre sportif entr. ext. | 397,50 | 2,85 | 41,59% | 280,75 | 153,25 | 227,75 |
| Centre sportif entr. int. | 8,00 | 0,06 | -48,39% | 15,50 | 18,50 | 48,00 |
| Centre sportif tonte du gazon | 447,50 | 3,21 | -17,51% | 542,50 | 500,75 | 456,00 |
| Cimetière, creuses de tombes | 137,00 | 0,98 | 57,47% | 87,00 | 159,25 | 233,00 |
| Cimetière, entr. | 268,00 | 1,92 | 43,32% | 187,00 | 237,75 | 235,75 |
| Déchets encombrants | 177,00 | 1,27 | 16,45% | 152,00 | 125,00 | 126,50 |
| Déchetterie lourde | 1 802,50 | 12,92 | 11,90% | 1 610,75 | 1 620,50 | 1 670,50 |
| Déchetteries légères | 313,25 | 2,25 | -11,57% | 354,25 | 399,75 | 400,00 |
| Divers | 108,50 | 0,78 | -44,00% | 193,75 | 200,00 | 172,75 |
| Entr. machines et outillages | 865,50 | 6,20 | -1,42% | 878,00 | 848,25 | 710,00 |
| Entr. sentiers pédestres | 628,50 | 4,50 | 39,20% | 451,50 | 626,50 | 481,25 |
| Entr. véhicules | 487,50 | 3,49 | 34,30% | 363,00 | 490,00 | 879,00 |
| Entr. Gérine et ruisseaux | 832,75 | 5,97 | -18,24% | 1 018,50 | 1 067,00 | 1 163,25 |
| Entretien hivernal | 230,50 | 1,65 | -61,73% | 602,25 | 275,50 | 700,20 |
| Entretien zones vertes | 976,75 | 7,00 | -19,19% | 1 208,75 | 1 034,75 | 880,75 |
| Ligne de tir, entr. | 16,50 | 0,12 | -44,07% | 29,50 | 23,25 | 95,00 |
| Manifestations diverses | 225,00 | 1,61 | 18,89% | 189,25 | 186,00 | 250,25 |
| Nett. et entr. des containers | 375,00 | 2,69 | 57,40% | 238,25 | 185,00 | 245,00 |
| Nettoyage du village | 1 190,50 | 8,53 | -17,28% | 1 439,25 | 1 388,00 | 1 464,50 |
| Pompier | 13,50 | 0,10 | -50,46% | 27,25 | 46,25 | 42,75 |
| Routes communales | 1 075,00 | 7,70 | 8,53% | 990,50 | 937,75 | 1 121,50 |
| Service des eaux | 45,50 | 0,33 | 21,33% | 37,50 | 67,50 | 106,75 |
| Signalisation | 157,25 | 1,13 | 26,31% | 124,50 | 127,50 | 111,25 |
| St-Sacrement, entr. ext. | 78,25 | 0,56 | -31,66% | 114,50 | 71,25 | 99,50 |
| Tonte du gazon | 494,25 | 3,54 | -14,34% | 577,00 | 446,75 | 465,75 |
| Tournées compost | 31,00 | 0,22 | -83,71% | 190,25 | 225,50 | 248,00 |
| Tournées ordures ménagères | 377,25 | 2,70 | 13,80% | 331,50 | 315,50 | 375,00 |
| Tournées papier et carton | 31,00 | 0,22 | -67,79% | 96,25 | 95,50 | 133,50 |
| Totaux | 13 952,25 | 100,00 | | 14 261,25 | 13 598,50 | 14 414,20 |

Remarques

Il est constaté une diminution des heures de 83.71% pour la tournée du compost et de 67.79% pour celle du papier et du carton. Elle est principalement due au remplacement du personnel de l'édilité à l'arrière du camion de ramassage par un collecteur de l'entreprise Andrey Group. De ce fait, ce même personnel a pu se concentrer sur d'autres types de travaux sur le territoire communal.

Service hivernal

Notre réseau communal se subdivise de la façon suivante :

- Routes communales : 31'100 mètres ;
- Routes privées : 2'800 mètres ;
- Trottoirs : 15'600 mètres.

En 2019/2020, ce réseau a nécessité l'utilisation de 58.41 tonnes de sel (2017/2018 : 97.12 tonnes).

Travaux et tâches réalisés en 2020 sous la responsabilité de la section de l'édilité

- Réalisation de la place du village (Implenia) ;
- Réalisation de la place de jeux de la route des Ecoles ;
- Traitement de fissures des revêtements bitumineux (Bitex Bimoid SA) ;
- Bande verte le long de la route de Fribourg ;
- Nouvelle zone dans le cimetière, qui se veut fleurie et nature ;
- Contrôle sanitaire avec le service phytosanitaire afin de lutter contre le feu bactérien ;
- Séances hebdomadaires de la section de l'édilité ;
- Séances avec les Commission des Sports, Commission du cimetière, Commission de l'édilité ;
- Valorisation de la biodiversité et du vert dans le tissu bâti.

Gestion des déchets

Résumé des charges par type de déchets

| Déchets | 2020 | | | | Ecart 2020-2019 | | | 2019 | | | | 2018 | |
|---|-----------------|-------------------|----------------|----------------|-----------------|------------------|--------------|-----------------|-------------------|----------------|---------------|-----------------|-------------------|
| | Quant. (to) | Coût (Fr.) | Unité (Fr./to) | Prop. (%) | Quant (%) | Coût (Fr.) | Coût (%) | Quant. (to) | Coût (Fr.) | Unité (Fr./to) | Prop. (%) | Quant. (to) | Coût (Fr.) |
| TC Ordures ménagères | 985,11 | 309 120,65 | 313,79 | 35,52% | 3,17% | 23 443,92 | 8,21% | 954,80 | 285 676,73 | 299,20 | 32,83% | 982,12 | 297 829,82 |
| Bennes déchets organiques | 299,94 | 43 327,28 | 144,45 | 4,98% | 263,32% | 148 976,87 | 257,82% | 311,14 | 57 783,43 | 185,72 | 6,64% | 1 189,78 | 218 458,63 |
| Branches et haies | 281,09 | 49 915,51 | 177,58 | 5,74% | | | | 310,94 | 58 810,09 | | | | |
| TC déchets organiques | 549,41 | 113 517,51 | 206,62 | 13,04% | | | | 555,87 | 114 298,60 | | | | |
| Benne de papier | 212,94 | 28 093,92 | 131,93 | 3,23% | 169,34% | 75 608,06 | 398,19% | 234,26 | 18 987,89 | 81,05 | 2,18% | 652,52 | 55 483,25 |
| Compacteur carton | 151,66 | 21 230,46 | 139,99 | 2,44% | | | | 129,63 | 13 829,97 | | | | |
| TC papier et carton | 266,36 | 45 271,57 | 169,96 | 5,20% | | | | 263,50 | 28 515,27 | | | | |
| PET | 22,56 | -18,44 | -0,82 | 0,00% | 6,50% | -674,50 | 102,81% | 21,18 | 656,06 | 30,97 | 0,08% | 21,50 | 106,69 |
| Compacteur petits encombrants | 107,92 | 46 576,69 | 431,59 | 5,35% | 20,04% | 12 365,07 | 36,14% | 89,90 | 34 211,62 | 380,55 | 3,93% | 78,15 | 29 825,73 |
| Encombrants | 117,74 | 34 432,37 | 292,44 | 3,96% | 26,17% | 1 259,70 | 3,80% | 93,32 | 33 172,67 | 355,47 | 3,81% | 82,33 | 25 089,80 |
| Bois | 282,67 | 57 574,55 | 203,68 | 6,62% | -4,74% | -3 431,25 | -5,62% | 296,75 | 61 005,80 | 205,58 | 7,01% | 263,44 | 54 119,45 |
| Ferraille | 112,91 | 13 554,27 | 120,04 | 1,56% | 35,89% | 18 325,41 | 159,75% | 104,33 | 11 471,22 | 109,95 | 1,32% | 124,72 | 26 849,90 |
| Fer blanc et alu "ECOPOINTS" | 13,69 | 9 393,01 | 686,12 | 1,08% | | | | 12,39 | 9 283,56 | | | | |
| Fer blanc et alu "déchetterie" | 15,17 | 6 849,35 | 451,51 | 0,79% | | | | 13,42 | 6 898,20 | | | | |
| Verre "ECOPOINTS" | 212,07 | 7 739,41 | 36,49 | 0,89% | 142,31% | 10 677,28 | 222,37% | 167,78 | 4 801,54 | 28,62 | 0,55% | 352,01 | 18 399,04 |
| Verre "déchetterie" | 194,47 | 7 739,41 | 39,80 | 0,89% | | | | 177,26 | 4 801,54 | | | | |
| Appareils électroniques et électroménagers | | 8 587,84 | | 0,99% | | -991,18 | -10,35% | | 9 579,02 | | 1,10% | | 8 465,30 |
| DCMI (gravats) | 422,14 | 21 629,26 | 51,24 | 2,49% | 15,81% | 1 363,08 | 6,73% | 364,50 | 20 266,18 | 55,60 | 2,33% | 369,00 | 19 831,94 |
| Huiles | | 3 547,91 | | 0,41% | | -241,50 | -6,37% | | 3 789,41 | | 0,44% | | 3 261,84 |
| Divers (eau, électricité, impressions, etc) | | 9 323,89 | | 1,07% | | -1 171,80 | -11,16% | | 10 495,69 | | 1,21% | | 34 163,53 |
| Achat et nettoyage containers | | 32 845,42 | | 3,77% | | 8 865,77 | 36,97% | | 23 979,65 | | 2,76% | | 23 590,12 |
| Totaux | 4 247,85 | 868 557,26 | | 100,00% | 146,88 | 57 937,72 | 7,13% | 4 100,97 | 812 314,12 | | 66,17% | 4 115,57 | 815 475,04 |

Légende :

TC = Tournée camion (collecte au porte-à-porte)

Ordures ménagères

En 2020, la quantité moyenne d'ordures ménagères par habitant est de 120 kg (985.11to / 8203 hab.).

Résumé des produits par type de taxes

| | 2020 | Ecart 2020-2019 | | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 |
|---|-------------------|------------------|--------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| | Coût (Fr.) | Coût (Fr.) | Coût (%) | Coût (Fr.) | Coût (Fr.) | Coût (Fr.) | Coût (Fr.) |
| Taxe de base | 418 621,60 | 8 064,30 | 1,96% | 410 557,30 | 407 567,55 | 401 815,05 | 397 736,20 |
| Taxe au sac (SACCO) | 304 867,72 | 31 809,47 | 11,65% | 273 058,25 | 270 630,50 | 277 617,71 | 283 234,60 |
| Déchets verts | 77 839,15 | 2 831,25 | 3,77% | 75 007,90 | 79 564,95 | 76 128,35 | 76 778,90 |
| Taxe appareils divers | - | - | - | - | - | - | - |
| Taxe déchet divers | - | - | - | - | - | - | - |
| Taxe papier des commerçants | 2 922,85 | 432,40 | 17,36% | 2 490,45 | 3 089,60 | 2 680,65 | 2 962,70 |
| Amendes | 329,35 | -420,65 | -56,09% | 750,00 | 1 650,00 | 600,00 | 150,00 |
| Participation aux frais de traitement déchets verts | - | - | - | - | - | - | - |
| Indemnités | - | - | - | - | - | - | - |
| Facturation déchets encombrants | 2 896,40 | -332,05 | -10,29% | 3 228,45 | 2 620,00 | 2 696,60 | 2 418,45 |
| Total | 807 477,07 | 42 384,72 | 5,54% | 765 092,35 | 765 122,60 | 761 538,36 | 763 280,85 |

Déchets recyclables

| Déchets | 2020 | Ecart 2020-2019 | | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 |
|--------------------|-----------------|-----------------|--------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | Quant. (to) | Quant. (to) | Quant. (%) | Quant. (to) | Quant. (to) | Quant. (to) | Quant. (to) |
| Bois | 282,67 | -14,08 | -4,74% | 296,75 | 263,44 | 252,15 | 240,21 |
| Déchets organiques | 1 134,44 | -43,51 | -3,69% | 1 177,95 | 1 189,78 | 1 205,71 | 1 292,55 |
| Papier et carton | 630,96 | 3,57 | 0,57% | 627,39 | 652,52 | 643,27 | 633,40 |
| Fer blanc, Alu | 28,86 | 3,05 | 11,82% | 25,81 | 25,39 | 26,08 | 28,13 |
| Verre | 406,54 | 61,50 | 17,82% | 345,04 | 352,01 | 346,45 | 330,63 |
| Ferraille | 112,91 | 8,58 | 8,22% | 104,33 | 99,33 | 97,28 | 94,50 |
| PET | 22,56 | 1,38 | 6,50% | 21,18 | 21,50 | 22,21 | 22,11 |
| Total | 2 618,94 | 20,49 | 0,79% | 2 598,45 | 2 603,97 | 2 593,15 | 2 641,53 |

Répartition déchets recyclables - incinérables

| | 2020 | Ecart 2020-2019 | | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 |
|----------------------|-----------------|-----------------|--------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | Quant. (to) | Quant. (to) | Quant. (%) | Quant. (to) | Quant. (to) | Quant. (to) | Quant. (to) |
| Déchets incinérables | 1 632,91 | 130,39 | 8,68% | 1 502,52 | 1 511,60 | 1 544,77 | 1 458,94 |
| Déchets recyclables | 2 618,94 | 20,49 | 0,79% | 2 598,45 | 2 603,97 | 2 593,15 | 2 641,53 |
| Total | 4 251,85 | 150,88 | 3,68% | 4 100,97 | 4 115,57 | 4 137,92 | 4 100,47 |

Taux de couverture en %

| | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 |
|--------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Total des charges | 868 557,26 | 812 314,12 | 815 475,04 | 801 330,60 | 834 279,09 |
| Total des produits | 807 477,07 | 765 092,35 | 765 122,60 | 761 538,36 | 763 280,85 |
| Taux de couverture en % | 92,97% | 94,19% | 93,83% | 95,03% | 91,49% |

Conclusion

Avec tous les efforts réalisés par la section de l'édilité afin de diminuer les charges et trouver en parallèle des solutions pour augmenter les recettes, le taux de couverture entre 2019 et 2020 a diminué de 1.22%, principalement dû au fait que les ristournes des matériaux de recyclage ont fortement chuté. Le taux minimum légal requis par la loi cantonale est de 70%.

08 Finances et informatique

Responsable : Jean-Pierre Oertig
Suppléant : Jean-Pierre Helbling

Le mot du Conseiller communal

Tout comme en 2019, les comptes 2020 présentent un résultat fort réjouissant avec un excédent de produits (bénéfice) de Fr. 3'019'135.69, soit un écart de Fr. 2'722'211.- par rapport au budget. Un point commun avec l'exercice 2019, les principaux écarts positifs proviennent des affaires sociales (charges à la baisse) de même que des impôts (produits à la hausse). Retenons toutefois que les charges totales, y compris les imputations internes, augmentent de plus de Fr. 1'500'000 par rapport aux comptes 2019. Par ailleurs, en raison des incertitudes liées au Covid-19, le Conseil communal a revu à la baisse l'estimation des impôts encore à facturer aux personnes morales.

Quant aux perspectives à moyen et long terme, le Conseil communal sera particulièrement attentif à l'évolution des indicateurs financiers, en particulier du degré et de la capacité d'autofinancement, mais également à l'évolution de la marge nette d'autofinancement (MNA). Indicateurs financiers 2019 certes en amélioration, mais en l'état actuel et globalement toujours problématiques.

Conformément au plan financier, nous savons que les dépenses d'investissements vont fortement augmenter ces prochaines années. En contrepartie, la croissance significative de la population attendue à Marly dès l'année 2022 devrait avoir un impact positif sur les impôts (personnes physiques, personnes morales, contributions immobilières).

Au vu de ces considérations, le Conseil communal a toujours pour objectif de soutenir une politique financière et une gestion administrative conformes aux principes d'un usage économe et efficace des fonds publics, tout en garantissant l'équilibre financier exigé par la loi.

Pour conclure, je tiens à remercier tout le personnel de l'administration communale pour le travail fourni durant l'année 2020, et en particulier M. Dominique Dupont, chef du service des finances, ainsi que les collaboratrices et l'apprentie, pour leur engagement sans fin et leurs compétences mis au service de la population marlinoise.

Jean-Pierre Oertig

Finances et impôts

Evolution des indicateurs financiers de la Commune de Marly

Nous vous communiquons ci-après l'évolution des indicateurs financiers pour la période de 2015 à 2019 de la Commune de Marly, indicateurs élaborés par le Service des communes (SCom).

| Crédits disponibles au 31.12.xx | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Dettes brutes | 44'634'472 | 42'588'430 | 43'999'909 | 43'405'330 | 40'193'539 |
| Capitaux | -9'759'419 | -7'826'591 | -6'646'648 | -5'935'034 | -6'570'992 |
| Dettes nettes | 34'875'054 | 34'761'839 | 37'353'261 | 37'470'296 | 33'622'546 |
| Limite de crédit (SCom) | 40'025'991 | 38'244'318 | 38'904'144 | 37'437'991 | 33'866'428 |
| Dépassement de la limite de crédit (-) ou crédit disponible (+) | 5'150'938 | 3'482'479 | 1'550'884 | -32'304 | 243'881 |

| Indicateurs de la conférence des autorités de surveillance des finances communales | | Moyenne 2015-2019 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 |
|--|--------------------------------------|-------------------|--------|-------|-------|-------|-------|
| Capacité d'autofinancement (Autofinancement / Revenus financiers) | < 10 % = faible | 6.63% | 11.16% | 2.64% | 6.98% | 6.54% | 5.81% |
| Quotité des intérêts (Intérêts nets / Revenus financiers) | < 2% = faible 2 % - 5 % = moyenne | 1.72% | 1.54% | 1.72% | 1.98% | 1.65% | 1.72% |
| Quotité de la charge financière (Charges financières / Revenus financiers) | 5 % - 15 % = supportable | 5.84% | 6.37% | 6.75% | 5.46% | 5.18% | 5.44% |

| Indicateurs cantonaux du Service des communes | | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 |
|---|--|--------|--------|--------|--------|--------|
| Degré de couverture des tâches environnementales | | | | | | |
| Produits / Charges 70 Approvisionnement en eau | | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% |
| Produits / Charges 71 Protection des eaux | | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% |
| Produits / Charges 72 Gestion des déchets | | 94.19% | 93.83% | 95.03% | 91.49% | 90.58% |

Situation financière [2015 – 2019] et marge nette d'autofinancement

La marge nette d'autofinancement structurelle pour l'année 2019 est **positive**.

Elle s'élève à Fr. 2'411'048.-. La MNA structurelle moyenne des années 2015 à 2019 est aussi positive pour Fr. 866'268.-.

| Marge nette d'autofinancement | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 |
|--|------------------|---------|-----------|---------|------------|
| Marge nette d'autofinancement (MNA) structurelle | 2'411'048 | 339'405 | 2'471'701 | 346'784 | -1'237'600 |
| Marge nette d'autofinancement (MNA) structurelle moyenne | 866'268 | 448'770 | 148'436 | 71'628 | |

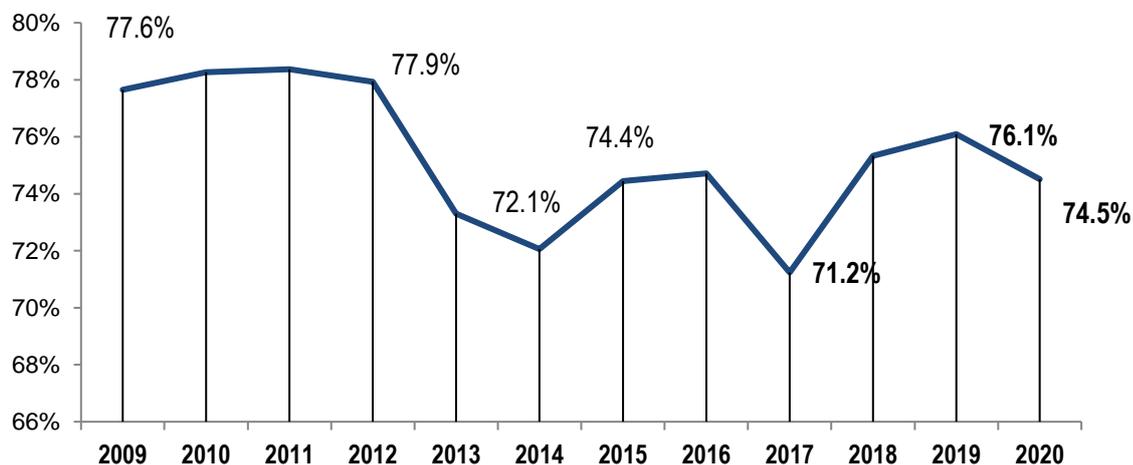
Evolution fiscale

Les recettes fiscales de l'année 2020 et enregistrées dans ce même exercice s'élèvent à Fr. 29'708'493.- (contre Fr. 28'996'546.- sous 2019). Elles avaient été budgétisées pour Fr. 28'743'315.-. Elles représentent 74.5% des recettes totales avant imputations internes de Fr. 39'870'287.- (76.1% en 2019 et 75.3% pour 2018).

**Evolution des recettes fiscales en % des recettes totales
avant imputations internes**

| Années | Recettes totales | Imputations internes | Recettes totales avant imputations internes | Recettes fiscales totales | Recettes fiscales en % des recettes avant imputations |
|-------------|-------------------|----------------------|---|---------------------------|---|
| | <i>francs</i> | <i>francs</i> | <i>francs</i> | <i>francs</i> | |
| 2009 | 35'782'063 | 6'079'438 | 29'702'625 | 23'064'059 | 77.6% |
| 2010 | 37'260'670 | 6'258'972 | 31'001'698 | 24'263'273 | 78.3% |
| 2011 | 40'399'642 | 6'629'662 | 33'769'980 | 26'465'419 | 78.4% |
| 2012 | 33'851'113 | 2'389'447 | 31'461'666 | 24'519'070 | 77.9% |
| 2013 | 34'183'063 | 2'916'652 | 31'266'411 | 22'919'708 | 73.3% |
| 2014 | 38'529'568 | 3'588'265 | 34'941'303 | 25'179'562 | 72.1% |
| 2015 | 39'872'317 | 3'686'190 | 36'186'127 | 26'938'618 | 74.4% |
| 2016 | 38'683'579 | 3'327'061 | 35'356'518 | 26'414'867 | 74.7% |
| 2017 | 38'886'572 | 3'521'326 | 35'365'245 | 25'193'629 | 71.2% |
| 2018 | 38'447'542 | 3'782'851 | 34'664'691 | 26'111'723 | 75.3% |
| 2019 | 42'171'684 | 4'062'296 | 38'109'388 | 28'996'546 | 76.1% |
| 2020 | 44'382'580 | 4'512'293 | 39'870'287 | 29'708'493 | 74.5% |

**Recettes fiscales en % des recettes
avant imputations**



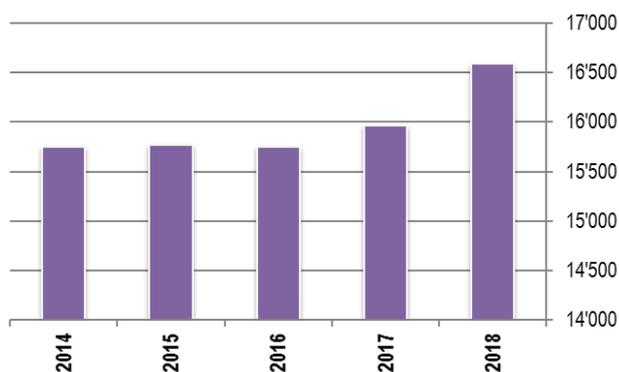
| | Comptes 2016 | Comptes 2017 | Comptes 2018 | Comptes 2019 | Budget 2020 | Comptes 2020 | Ecart C 20-B 20 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|--------------------|
| 1. Impôts ordinaires | | | | | | | |
| Personnes physiques | | | | | | | |
| Impôt sur le revenu | | | | | | | |
| Facturés pour année précédente (n-1) | 12'500 | 11'579 | 12'875 | 13'286 | | 12'810 | |
| Facturés pour années antérieures | 3'237 | 3'162 | 4'156 | 3'142 | | 3'417 | |
| Autres (impôt spécial, transitoires impôts forfaitaires, etc) | -16'230 | -15'660 | -17'705 | -16'306 | | -15'540 | |
| Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours) | 16'642 | 16'447 | 16'361 | 16'706 | | 17'070 | |
| Total impôt sur le revenu | 16'150 | 15'527 | 15'687 | 16'828 | 17'200 | 17'757 | 557 |
| Impôt sur la fortune | | | | | | | |
| Facturés pour année précédente (n-1) | 1'310 | 1'255 | 1'420 | 1'423 | | 1'551 | |
| Facturés pour années antérieures | 737 | 575 | 647 | 556 | | 637 | |
| Autres (impôt spécial, transitoires impôts forfaitaires, etc) | -1'800 | -1'771 | -2'024 | -1'634 | | -2'264 | |
| Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours) | 1'957 | 2'000 | 2'006 | 2'136 | | 2'057 | |
| Total impôt sur la fortune | 2'203 | 2'059 | 2'049 | 2'482 | 2'200 | 1'981 | -219 |
| Total impôt : personnes physiques | 18'352 | 17'586 | 17'736 | 19'310 | 19'400 | 19'738 | 338 |
| Personnes morales | | | | | | | |
| Impôt sur le bénéfice | | | | | | | |
| Facturés pour année précédente (n-1) | 574 | 563 | 576 | 453 | | 639 | |
| Facturés pour années antérieures | 751 | 607 | 665 | 825 | | 1'120 | |
| Autres (impôt spécial, transitoires impôts forfaitaires, etc) | -1'493 | -1'683 | -1'205 | -866 | | -1'489 | |
| Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours) | 1'498 | 1'174 | 1'232 | 1'456 | | 1'700 | |
| Total impôt sur le bénéfice | 1'331 | 661 | 1'268 | 1'868 | 1'800 | 1'970 | 170 |
| Impôt sur le capital | | | | | | | |
| Facturés pour année précédente (n-1) | 156 | 184 | 159 | 101 | | 173 | |
| Facturés pour années antérieures | 244 | 314 | 276 | 304 | | 377 | |
| Autres (impôt spécial, transitoires impôts forfaitaires, etc) | -333 | -445 | -442 | -374 | | -536 | |
| Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours) | 445 | 455 | 461 | 476 | | 965 | |
| Total impôt sur le capital | 511 | 508 | 454 | 506 | 1'150 | 979 | -171 |
| Total impôt : personnes morales | 1'842 | 1'169 | 1'723 | 2'374 | 2'950 | 2'949 | -1 |
| Total des impôts ordinaires | 20'194 | 18'755 | 19'458 | 21'684 | 22'350 | 22'687 | 337 |
| 2. Impôts irréguliers | | | | | | | |
| Impôt sur les donations et successions | 84 | 10 | 27 | 41 | 50 | 28 | |
| Impôt sur les gains immobiliers et plus-value | 842 | 650 | 448 | 1'143 | 650 | 647 | |
| Impôt sur les mutations | 523 | 775 | 1'297 | 801 | 700 | 1'063 | |
| Total impôts irréguliers | 1'449 | 1'435 | 1'772 | 1'984 | 1'400 | 1'738 | 338 |
| 3. Autres impôts | | | | | | | |
| Contribution immobilière | 3'154 | 3'098 | 3'303 | 3'724 | 3'370 | 3'490 | 120 |
| Impôt sur les prestations en capital | 518 | 458 | 453 | 592 | 480 | 800 | 320 |
| Impôt sur les véhicules | 449 | 448 | 449 | 446 | 463 | 447 | -16 |
| Compensation de base - réforme fiscale | | | | | 159 | 159 | - |
| Impôt à la source | 633 | 969 | 645 | 534 | 650 | 514 | -136 |
| Autres impôts | 18 | 31 | 31 | 32 | 31 | 32 | 2 |
| Total Autres impôts | 4'772 | 5'004 | 4'882 | 5'329 | 5'152 | 5'442 | 290 |
| TOTAL GENERAL | 26'415 | 25'194 | 26'112 | 28'996 | 28'902 | 29'867 | 965 |

Les statistiques fiscales cantonales, fournies annuellement par le Service cantonal des contributions, sont ici reportées pour appréhender l'évolution des rendements fiscaux de la commune des cinq dernières années.

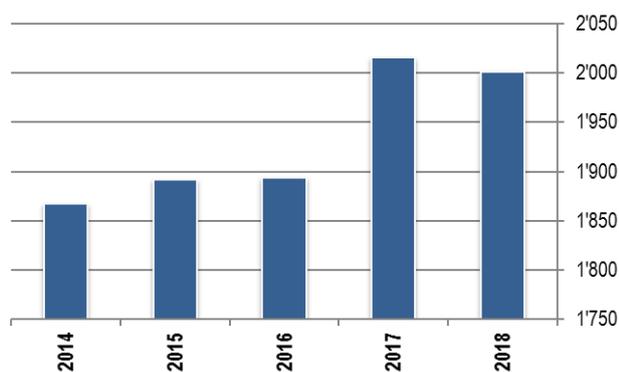
A remarquer que le rendement de l'**impôt sur le capital** (notamment) est grandement influencé par le fait que les statistiques ont été établies en 2017 et 2016 au 30 juin contrairement aux autres années (au 30 août). Quelques contribuables ne figurent dès lors pas dans la statistique 2016-17 d'où une baisse du montant du rendement (statistique).

| Rendement cantonal | 2018 | Variations % | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 |
|--------------------------------|---------------|---------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| <i>Situation au 30.06.2020</i> | | | | | | |
| Personnes physiques | 23'243 | + 3.40 % | 22'479 | 22'056 | 22'077 | 22'019 |
| Impôt sur le revenu | 20'742 | + 3.92 % | 19'959 | 19'690 | 19'711 | 19'685 |
| Impôt sur la fortune | 2'502 | - 0.72% | 2'520 | 2'367 | 2'365 | 2'334 |
| Personnes morales | 2'540 | | 2'106 | 1'862 | 2'018 | 2'353 |
| Impôt sur le bénéfice | 1'942 | + 11.43 % | 1'743 | 1'520 | 1'462 | 1'818 |
| Impôt sur le capital | 598 | + 64.69 % | 363 | 342 | 556 | 535 |
| Rendement communal | 2018 | | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 |
| <i>Coefficient communal</i> | 80% | | 80% | 80% | 80% | 80% |
| Personnes physiques | 18'595 | + 3.40 % | 17'983 | 17'645 | 17'661 | 17'615 |
| Impôt sur le revenu | 16'593 | + 3.92 % | 15'967 | 15'752 | 15'769 | 15'748 |
| Impôt sur la fortune | 2'001 | - 0.72% | 2'016 | 1'893 | 1'892 | 1'867 |
| <i>Nombre de contribuables</i> | 4'764 | | 4'643 | 4'602 | 4'625 | 4'615 |
| Personnes morales | 2'032 | + 20.61 % | 1'685 | 1'489 | 1'614 | 1'882 |
| Impôt sur le bénéfice | 1'554 | + 11.43 % | 1'394 | 1'216 | 1'170 | 1'454 |
| Impôt sur le capital | 478 | + 64.69 % | 290 | 273 | 445 | 428 |
| <i>Nombre de contribuables</i> | 427 | | 405 | 383 | 371 | 355 |
| Total | 20'627 | | 19'668 | 19'135 | 19'276 | 19'498 |

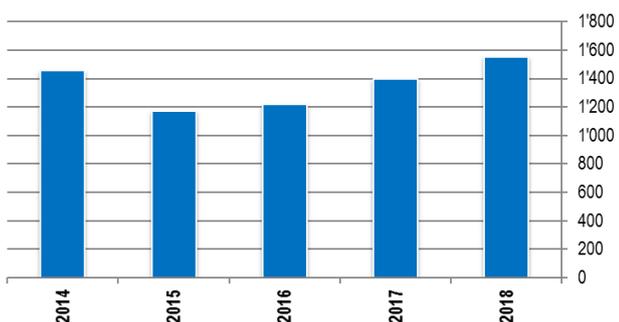
Impôt sur le revenu



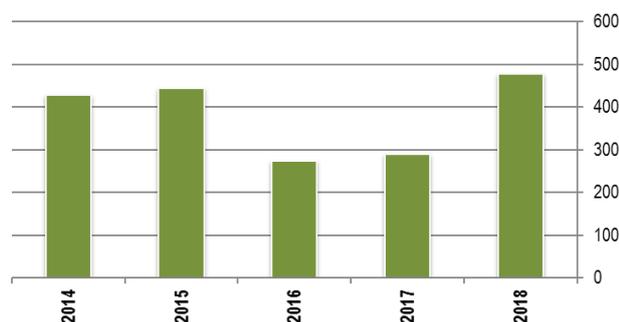
Impôt sur la fortune



Impôt sur le bénéfice



Impôt sur le capital

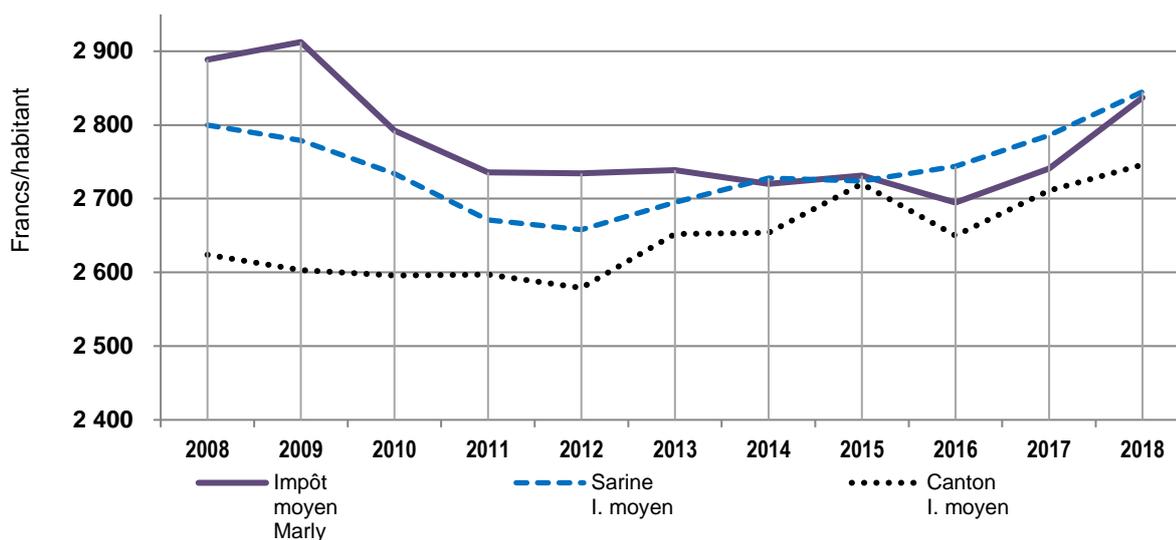


Evolution du rendement de l'impôt de base des personnes physiques

| Années fiscales | Impôt total (1) | Impôt total en % n-1 | Population (2) | Impôt moyen Marly | Impôt moyen en % n-1 | Sarine I. moyen | Canton I. moyen |
|-----------------|-----------------|----------------------|----------------|-------------------|----------------------|-----------------|-----------------|
| 2008 | 21'430'223 | + 2.00 % | 7'419 | 2'889 | + 1.50 % | 2800 | 2624 |
| 2009 | 21'758'885 | + 1.53 % | 7'471 | 2'912 | + 0.83 % | 2779 | 2603 |
| 2010 | 21'163'943 | - 2.73% | 7'579 | 2'792 | - 4.12% | 2734 | 2596 |
| 2011 | 20'935'565 | - 1.08% | 7'653 | 2'736 | - 2.04% | 2671 | 2597 |
| 2012 | 21'134'448 | + 0.95 % | 7'729 | 2'734 | - 0.04% | 2658 | 2579 |
| 2013 | 21'687'350 | + 2.62 % | 7'919 | 2'739 | + 0.15 % | 2695 | 2652 |
| 2014 | 22'018'787 | + 1.53 % | 8'095 | 2'720 | - 0.68% | 2728 | 2654 |
| 2015 | 22'076'780 | + 0.26 % | 8'083 | 2'731 | + 0.41 % | 2724 | 2720 |
| 2016 | 22'056'483 | - 0.09% | 8'185 | 2'695 | - 1.34% | 2744 | 2650 |
| 2017 | 22'478'928 | + 1.92 % | 8'201 | 2'741 | + 1.72 % | 2786 | 2711 |
| 2018 | 23'243'389 | + 3.40 % | 8'193 | 2'837 | + 3.50 % | 2845 | 2746 |

(1) Impôt sur revenu + impôt sur la fortune

(2) Population au 31 décembre



Nous complétons les informations relatives à la fiscalité avec la répartition de **l'imposition sur le revenu et la fortune** pour les années 2017 et 2018. Les graphiques représentant ces évolutions suivent les tableaux.

Statistique des revenus et fortunes imposables

Années 2017 - 2018

Revenus imposables

| francs | Nombre de contribuables | | | | Impôts facturés | | | |
|---------------------|-------------------------|---------------|--------------|---------------|-----------------|---------------|---------------|---------------|
| | 2017 | | 2018 | | 2017 | | 2018 | |
| | Nombre | % | Nombre | % | kCHF | % | kCHF | % |
| 0 à 3'500 | 1'011 | 18.9% | 952 | 17.7% | 12 | 0.1% | 12 | 0.1% |
| 3'501 à 10'000 | 335 | 6.3% | 335 | 6.2% | 39 | 0.2% | 41 | 0.2% |
| 10'001 à 20'000 | 410 | 7.7% | 413 | 7.7% | 159 | 1.0% | 161 | 1.0% |
| 20'001 à 30'000 | 385 | 7.2% | 409 | 7.6% | 344 | 2.2% | 373 | 2.2% |
| 30'001 à 40'000 | 463 | 8.7% | 476 | 8.8% | 677 | 4.2% | 681 | 4.1% |
| 40'001 à 50'000 | 470 | 8.8% | 498 | 9.3% | 1'035 | 6.5% | 1'044 | 6.3% |
| 50'001 à 60'000 | 425 | 8.0% | 439 | 8.2% | 1'185 | 7.4% | 1'248 | 7.5% |
| 60'001 à 70'000 | 365 | 6.8% | 356 | 6.6% | 1'301 | 8.1% | 1'282 | 7.7% |
| 70'001 à 80'000 | 288 | 5.4% | 303 | 5.6% | 1'194 | 7.5% | 1'265 | 7.6% |
| 80'001 à 90'000 | 229 | 4.3% | 244 | 4.5% | 1'155 | 7.2% | 1'183 | 7.1% |
| 90'001 à 100'000 | 205 | 3.8% | 195 | 3.6% | 1'131 | 7.1% | 1'107 | 6.6% |
| 100'001 à 150'000 | 470 | 8.8% | 486 | 9.0% | 3'616 | 22.6% | 3'730 | 22.4% |
| 150'001 à 9'999'999 | 280 | 5.2% | 274 | 5.1% | 4'156 | 26.0% | 4'515 | 27.1% |
| | 5'336 | 100.0% | 5'380 | 100.0% | 16'003 | 100.0% | 16'641 | 100.0% |

Statistique des revenus et fortunes imposables

Années 2017 - 2018

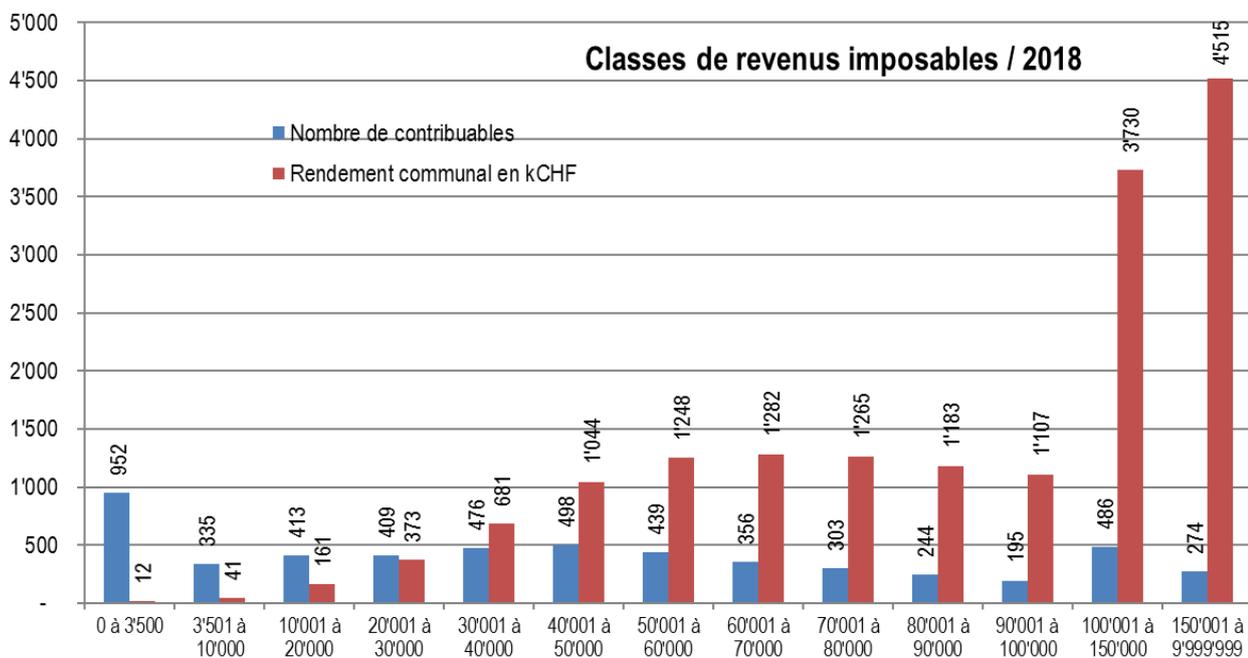
Fortunes imposables

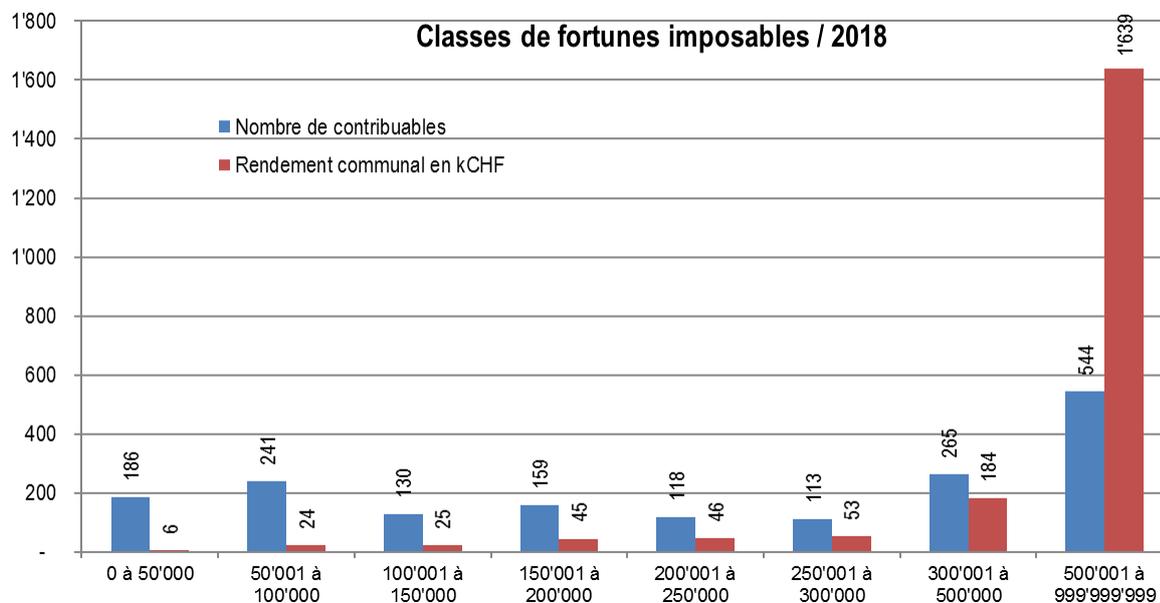
francs

| | | | Nombre de contribuables | | | |
|---------|---|-------------|-------------------------|---------------|--------------|---------------|
| | | | 2017 | | 2018 | |
| | | | Nombre | % | Nombre | % |
| 0 | à | 50'000 | 191 | 11.0% | 186 | 10.6% |
| 50'001 | à | 100'000 | 231 | 13.3% | 241 | 13.7% |
| 100'001 | à | 150'000 | 130 | 7.5% | 130 | 7.4% |
| 150'001 | à | 200'000 | 155 | 8.9% | 159 | 9.1% |
| 200'001 | à | 250'000 | 117 | 6.7% | 118 | 6.7% |
| 250'001 | à | 300'000 | 106 | 6.1% | 113 | 6.4% |
| 300'001 | à | 500'000 | 276 | 15.9% | 265 | 15.1% |
| 500'001 | à | 999'999'999 | 530 | 30.5% | 544 | 31.0% |
| | | | 1'736 | 100.0% | 1'756 | 100.0% |

Impôts facturés

| | | | Impôts facturés | | | |
|--|--|--|-----------------|---------------|--------------|---------------|
| | | | 2017 | | 2018 | |
| | | | kCHF | % | kCHF | % |
| | | | 8 | 0.4% | 6 | 0.3% |
| | | | 23 | 1.2% | 24 | 1.2% |
| | | | 25 | 1.2% | 25 | 1.2% |
| | | | 45 | 2.2% | 45 | 2.2% |
| | | | 45 | 2.2% | 46 | 2.3% |
| | | | 51 | 2.5% | 53 | 2.6% |
| | | | 189 | 9.3% | 184 | 9.1% |
| | | | 1'635 | 80.9% | 1'639 | 81.0% |
| | | | 2'022 | 100.0% | 2'023 | 100.0% |





Le compte de fonctionnement de l'exercice 2020

➤ Présentation générale du résultat

Le compte de fonctionnement de l'exercice 2020 présente un excédent de produits de Fr. 3'019'136.-, après comptabilisation des amortissements obligatoires de Fr. 1'770'463.- (Fr. 1'837'908.- en 2019). Ce résultat représente ainsi une amélioration de Fr. 2'722'211.- sur les prévisions budgétaires de l'exercice terminé qui envisageaient un bénéfice de Fr. 296'925.-.

Résultat global exercice 2020

| <i>(imputations internes exclues)</i> | Comptes 2020 | Budget 2020 | Comptes 2019 |
|---------------------------------------|-------------------------|------------------------------|-------------------------|
| | | <i>en milliers de francs</i> | |
| Produits totaux | 39870 | 37'913 | 38'109 |
| Charges totales | 34178 | 35'667 | 33'902 |
| Résultat avant amortissements | 5692 | 2246 | 4207 |
| Amortissements obligatoires | 1'771 | 1'869 | 1'838 |
| Amortissements supplémentaires | 902 | 80 | 0 |
| Résultat publié | 3'019 | 297 | 2'369 |

Les comptes d'investissements

Durant l'année 2020, des investissements ont été réalisés dans le cadre des budgets respectifs. Ils laissent apparaître un total des **charges de Fr. 8'672'364.-** (Fr. 4'166'823.- en 2019) pour un total des **revenus de Fr. 258'098.-** (Fr. 467'660.- en 2019). Ainsi, les **investissements nets s'élèvent à Fr. 8'414'266.-**.

Nous reproduisons, ci-dessous, la synthèse de la situation des investissements au 31 décembre 2020, étant précisé que les détails de chaque objet et de son état de réalisation ont été répertoriés avec les comptes de l'exercice 2020.

Année : **2020**

| Crédits accordés par le Conseil général | Investissements annuels / dépenses | Budgets | |
|---|------------------------------------|---------------------|-------------------|
| 0 Administration | 120'000.00 | 113'843.48 | 266'400 |
| 1 Ordre public | - | - | - |
| 2 Enseignement et formation | 275'000.00 | 1'868'070.02 | 1'911'735 |
| 3 Culture, loisirs, sports | - | 51'023.70 | 52'295 |
| 4 Santé | - | - | - |
| 5 Affaires sociales | 82'000.00 | 656'399.87 | 158'000 |
| 6 Transports et communications | 995'000.00 | 3'113'430.34 | 8'686'705 |
| 7 Protection / Aménag. environ. | 1'260'000.00 | 885'736.66 | 6'746'210 |
| 8 Economie | - | - | - |
| 9 Finances et impôts | 2'023'000.00 | 1'983'860.40 | 2'123'940 |
| Totaux | 4'755'000.00 | 8'672'364.47 | 19'945'285 |

| | | |
|--|----------------------|-------------------------|
| Crédit disponible (provisoire) | 11'147'829.27 | Reportés en 2021 |
| Dépassement de crédit (définitif) | -1'052'648.75 | Terminés |
| Crédit non utilisé (définitif) | 137'011.27 | Terminés |

Le service de la dette

Les dettes à moyen et long terme pour l'année 2020 s'établissent comme suit :

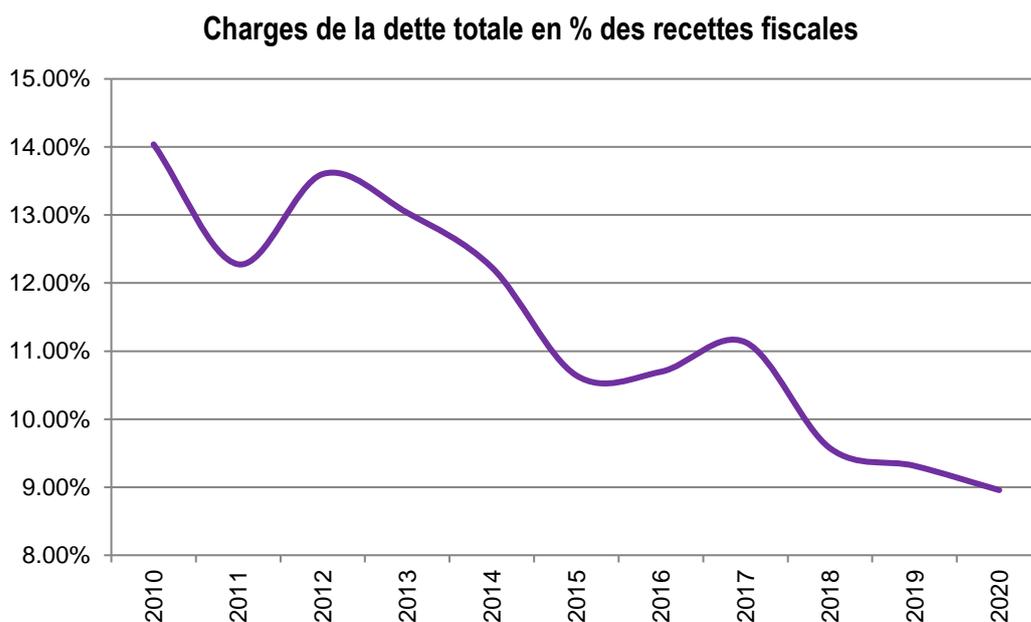
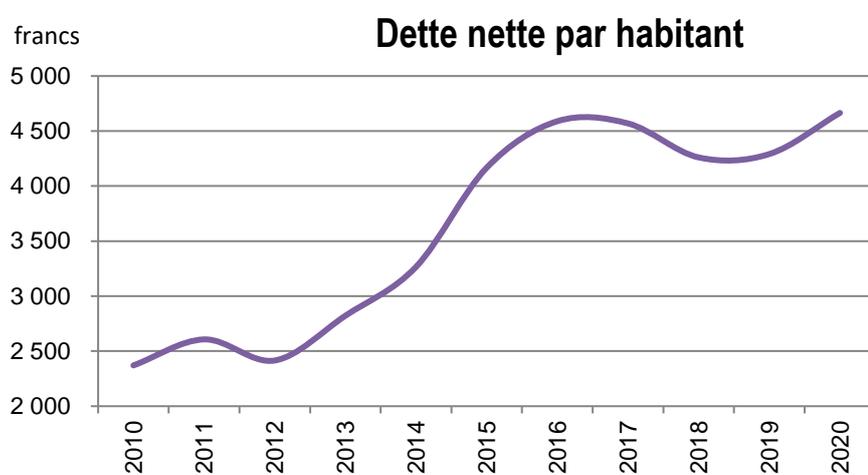
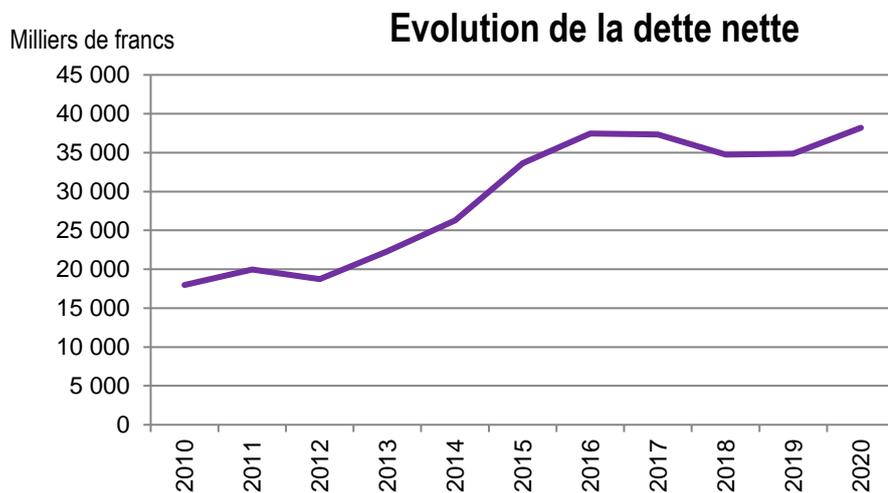
Etat des dettes à moyen et long terme

| Etablissements | Contracté en | Echû en | Emprunt initial | Taux intérêt | Etat au | | Amortissements financiers | Etat au | | Intérêts passifs | |
|-------------------------|--------------|---------|-----------------|--------------|-------------------|---------------------------------|---------------------------|-------------------|-----------------------------|------------------|----------|
| | | | | | 31.12.2019 | Nouveaux ou remb. emprunts 2020 | | 31.12.2020 | 2020 | 2020 | 2019 |
| UBS | 2009 | 2019 | 1'160'000 | 2.7400% | - | - | - | - | - | | 6'453 |
| Postfinance | 2010 | 2022 | 4'900'000 | 2.2700% | 1'975'000 | - | -325'000 | 1'650'000 | 44'833 | 52'210 | |
| Postfinance | 2012 | 2024 | 5'200'000 | 1.4500% | 3'555'000 | - | -235'000 | 3'320'000 | 51'548 | 54'955 | |
| BCF Fribourg | 2017 | 2029 | 5'200'000 | 0.8500% | 4'700'000 | - | -250'000 | 4'450'000 | 39'530 | 41'573 | |
| Rentes Genevoises | 2011 | 2023 | 3'600'000 | 2.6000% | 1'600'000 | - | -250'000 | 1'350'000 | 41'600 | 48'100 | |
| Rentes Genevoises | 2014 | 2034 | 5'000'000 | 1.7000% | 3'750'000 | - | -250'000 | 3'500'000 | 63'750 | 68'000 | |
| SUVA | 2013 | 2025 | 4'300'000 | 1.6600% | 2'800'000 | - | -250'000 | 2'550'000 | 46'480 | 50'630 | |
| SUVA | 2015 | 2025 | 4'000'000 | 0.9600% | 4'000'000 | - | - | 4'000'000 | 38'400 | 38'400 | |
| Raiffeisen | 2016 | 2028 | 5'900'000 | 1.0900% | 5'015'000 | - | -295'000 | 4'720'000 | 54'664 | 57'879 | |
| Caisse de pension Poste | 2015 | 2027 | 5'000'000 | 1.2300% | 5'000'000 | - | - | 5'000'000 | 61'500 | 61'500 | |
| BCGE | 2018 | 2033 | 6'000'000 | 1.3275% | 5'700'000 | - | -300'000 | 5'400'000 | 75'668 | 79'650 | |
| BCGE | 2020 | 2035 | 6'000'000 | 1.3275% | - | 6'000'000 | - | 6'000'000 | - | - | |
| TOTAUX | | | | | 38'095'000 | 6'000'000 | -2'155'000 | 41'940'000 | 517'971 | 559'350 | |
| | | | | | | | | | Exburse des intérêts courus | -130'918 | -144'845 |
| | | | | | | | | | Intérêts courus | 118'842 | 130'918 |

Aperçu de l'évolution et de la situation de la dette nette de la commune de Marly

Années : 2010 - 2020

| Années | Dette nette au 31.12 | Amortissements financiers | Intérêts passifs | Total des charges de la dette | Recettes fiscales totales * | Charges de la dette totale en % des recettes fiscales | Charge des intérêts en % des recettes fiscales | Nombre habitants | Dette nette en francs par hab. |
|-------------|----------------------|---------------------------|------------------|-------------------------------|-----------------------------|---|--|------------------|--------------------------------|
| 2010 | 17'978'229 | 2'707'000 | 698'964 | 3'405'964 | 24'263'273 | 14.04% | 2.88% | 7'584 | 2'371 |
| 2011 | 19'961'525 | 2'532'000 | 716'911 | 3'248'911 | 26'465'419 | 12.28% | 2.71% | 7'657 | 2'607 |
| 2012 | 18'718'485 | 2'657'000 | 677'984 | 3'334'984 | 24'519'070 | 13.60% | 2.77% | 7'750 | 2'415 |
| 2013 | 22'315'649 | 2'307'000 | 680'018 | 2'987'018 | 22'919'707 | 13.03% | 2.97% | 7'908 | 2'822 |
| 2014 | 26'303'568 | 2'432'000 | 647'466 | 3'079'466 | 25'179'562 | 12.23% | 2.57% | 8'054 | 3'266 |
| 2015 | 33'622'545 | 2'272'000 | 594'729 | 2'866'729 | 26'938'618 | 10.64% | 2.21% | 8'069 | 4'167 |
| 2016 | 37'470'294 | 2'272'000 | 553'360 | 2'825'360 | 26'414'867 | 10.70% | 2.09% | 8'165 | 4'589 |
| 2017 | 37'353'261 | 2'117'000 | 686'872 | 2'803'872 | 25'193'629 | 11.13% | 2.73% | 8'175 | 4'569 |
| 2018 | 34'744'261 | 1'917'000 | 582'490 | 2'499'490 | 26'111'723 | 9.57% | 2.23% | 8'155 | 4'260 |
| 2019 | 34'863'709 | 2'155'000 | 545'423 | 2'700'423 | 28'996'546 | 9.31% | 1.88% | 8'125 | 4'291 |
| 2020 | 38'196'400 | 2'155'000 | 505'895 | 2'660'895 | 29'708'493 | 8.96% | 1.70% | 8'188 | 4'665 |



09 Aménagement du territoire et Constructions

Responsable : Jean-Marc Boéchat

Suppléant : Maurice Horner

Le mot du Conseiller communal

Arrivé au terme de deux législatures, il me semble opportun de tirer un bilan des actions et des réalisations de ces 10 dernières années au sein de mon dicastère avec l'appui indispensable des personnes qui en font partie. Je suis arrivé au Conseil communal avec la ferme intention de régler le problème de la zone Winckler de façon à donner à Marly une entrée digne de sa qualité de vie. C'est aujourd'hui en bonne voie de réalisation et le Parc des Falaises, qui remplacera bientôt la friche qui défigurent l'entrée nord de Marly, sera dans quelques temps un mauvais souvenir.

Par contre, le développement du Marly Innovation Center (MIC) suite à la faillite d'Ilford n'était ni prévisible ni planifiable. Malgré tout, nous avons pu transformer une menace pour l'avenir en opportunité. Le quartier certifié durable ainsi que les emplois générés sur le site industriel devraient, ensemble, permettre à la commune de trouver un nouvel équilibre à la fois géographique et financier. La disparition de la cité interdite que constituait le site de l'ancienne Ciba-Geigy permettra à notre population de se réapproprier cet espace.

La modération de trafic était aussi une priorité pour pacifier les routes de la commune, nous avons enfin obtenu le crédit de réalisation et ce sera chose faite très bientôt. La sécurité des piétons et cyclistes sur la route de Fribourg s'est drastiquement améliorée

mais sera encore consolidée, puisque les travaux se poursuivront jusqu'à l'entrée sud du village dans le cadre de l'immense projet de requalification de la route cantonale. Ce projet fait partie des mesures de différents plans d'agglomération et montre clairement l'utilité de cette façon de travailler ensemble. Grâce à l'agglomération, Marly verra également sa desserte en transports publics tripler à l'horizon 2023.

Finalement, trois autres projets qu'il me tenait particulièrement à cœur de réaliser sont devenus très concrets. Les deux premiers sont issus des Marly-café de 2007, ce qui prouve bien qu'en politique, en plus de la patience, il faut une bonne dose de persévérance voire d'obstination. La place du village sera inaugurée en juin 2021 et la piscine de Marly en été 2022. Ces deux projets participeront à la qualité de vie si importante pour notre population. Et enfin, nos seniors n'ont pas été oubliés ; le magnifique bâtiment construit dans l'écrin du Pré Zurthanen leur offre une place de choix pour contribuer activement à la vision intergénérationnelle qui se développe sur la commune.

Je termine donc mon mandat avec le sentiment du devoir accompli et souhaite tout le meilleur à ma ou mon successeur.

Jean-Marc Boéchat

Autorisations et permis de construire délivrés

Le Service technique, par sa section police des constructions, a traité, en 2020, 112 dossiers de demande de permis de construire : 32 selon la procédure ordinaire, 77 selon la procédure simplifiée et 3 demandes préalables. Le Conseil communal a également autorisé 27 demandes d'installation de panneaux solaires selon l'article 18a alinéa 1 de la loi sur l'aménagement du territoire.

| | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 |
|---|------|------|------|------|
| PROCEDURE ORDINAIRE | | | | |
| Habitations individuelles | 4 | 5 | 3 | 4 |
| Habitations collectives | 0 | 8 | 0 | 0 |
| Bâtiments artisanaux, industriels ou dépôts | 0 | 1 | 0 | 3 |
| Bâtiments mixtes | 1 | 1 | 0 | 0 |
| Bâtiments publics | 2 | 1 | 0 | 0 |
| Transformation, agrandissement d'un bâtiment d'habitation | 10 | 8 | 9 | 9 |
| Transformation, agrandissement d'un bâtiment artisanal | 4 | 4 | 2 | 7 |
| Transformation, agrandissement d'un bâtiment public | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Démolition | 2 | 1 | 1 | 1 |
| Extension du réseau de gaz | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Extension du réseau CAD | 1 | 1 | 0 | 1 |

| | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 |
|--|------|------|------|------|
| PROCEDURE ORDINAIRE | | | | |
| Antenne de communication | 1 | 0 | 1 | 0 |
| Mise en séparatif des collecteurs | 4 | 0 | 1 | 1 |
| Conduite d'eau potable | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Aménagements extérieurs | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Patente et terrasse public | 1 | 0 | 2 | 0 |
| PAD, PED | 1 | 1 | 0 | 0 |
| Desserte industrielle | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Bâtiment agricole | 0 | 0 | 0 | 1 |
| PROCEDURE SIMPLIFIEE | | | | |
| Jardin d'hiver | 1 | 0 | 4 | 1 |
| Système de chauffage | 31 | 16 | 14 | 12 |
| Transformations et aménagements divers | 13 | 10 | 5 | 10 |
| Couvert et garage | 6 | 8 | 6 | 6 |
| Cabane de jardin | 7 | 4 | 1 | 5 |
| Capteurs solaires | 2 | 1 | 0 | 2 |
| Aménagements extérieurs | 17 | 11 | 5 | 15 |
| Autorisations diverses (totem, ...) | 0 | 1 | 2 | 2 |
| Demandes préalables | 3 | 1 | 4 | 3 |
| Autorisation panneaux solaires | 27 | 33 | 18 | 27 |

Réalisations et état des travaux

- **Carrefour giratoire "Les Rittes" et aménagement de la route de Fribourg**

Compte 620.501.21

Les travaux ont débuté en mars 2019 et n'avance pas au rythme souhaité. Il est difficile actuellement de se prononcer sur l'importance du retard, car il manque beaucoup d'informations de la direction locale des travaux (DLT). La maîtrise financière est aussi une préoccupation des maîtres d'ouvrage que sont le Service des ponts et chaussées et la Commune de Marly. Ces thèmes ont à plusieurs reprises fait l'objet de recadrage avec le bureau d'ingénieurs en charge de ce projet. On peut cependant tout de même être rassuré de la qualité de l'entreprise en charge de l'exécution des travaux. Une situation du projet est planifiée au premier trimestre de 2021 afin d'avoir une vision claire du planning, du suivi des coûts et des documents manquants permettant d'assurer la maîtrise du projet. Pour ce qui est de la demande de subvention supplémentaire qui a été faite auprès de l'Agglo pour les aménagements paysagers du projet prévus dans les mesures du PA3, une confirmation a été donnée à la commune que ces travaux seront subventionnés à hauteur de 50%.

| | | |
|---|------------|---------------------|
| Montant alloué dans le cadre des budgets précédents | Fr. | 362'677.00 |
| Montant alloué dans le cadre du budget 2018 | Fr. | 5'567'400.00 |
| Total montants alloués dans le cadre des budgets | Fr. | 5'930'077.00 |
| Dépenses au 31 décembre 2020 | Fr. | 2'425'505.00 |
| Solde | Fr. | 3'504'572.00 |
| <i>Subvention AGGLO-FR</i> | <i>Fr.</i> | <i>0.-</i> |

- **Aménagements routiers, route de la Gérine, 2^{ème} étape**

Compte 620.501.36

Le décompte final présente un dépassement de Fr. 192'000.- qui est dû aux imprévus rencontrés lors de l'exécution des travaux en lien pour l'essentiel à l'état des canalisations. Certains tronçons présentaient des faiblesses de portances (fissurations) ou alors des branchements sauvages ne correspondant pas aux informations du PGEE. Ensuite, au vu du développement rapide du secteur, il a été anticipé des travaux de mise en séparatif afin de ne pas avoir besoin d'ouvrir quelques temps après les travaux. Finalement, une ligne de transport public passera par cette route ; il a donc fallu prévoir un renforcement de la structure porteuse de la route. Cependant, au moment de la réalisation, il a été constaté que, bien que des sondages aient été réalisés, certaines parties de la route n'avaient pas de hauteur suffisante d'enrobé malgré le renforcement avec la géogrille. Il a dès lors été nécessaire de purger le coffre de route à certains endroits afin d'avoir les épaisseurs suffisantes

pour assurer la durabilité de la route. Par ailleurs, la route est reconnue comme assainie au bruit par le canton avec le pose d'un revêtement phono absorbant et la limitation de la vitesse à 30km/h.

| | | |
|---|------------|-------------------|
| Solde de la 1 ^{ère} étape | Fr. | 44'484.90 |
| Montant alloué dans le cadre du budget 2018 | Fr. | 897'760.00 |
| Total montants alloués dans le cadre des budgets | Fr. | 942'244.90 |
| Dépenses au 31 décembre 2020 | Fr. | 1'089'025.00 |
| Solde (dépassement) | Fr. | 146'780.10 |
| Subvention pour l'assainissement au bruit (déjà déduite des dépenses) | Fr. | 19'812.00 |

- **Modération de trafic**

Compte 620.501.15

Suite aux oppositions émises lors de l'enquête publique du projet de la route de la Grangette, les opposants ont été entendus et compris ; une solution est en cours d'élaboration avec les services cantonaux afin de répondre à leurs préoccupations. Le dossier a fait l'objet de bon nombre d'allers et retours avec les services cantonaux en parallèle de l'élaboration du dossier d'enquête du solde de la modération de trafic dans les quartiers. Un gros travail de coordination a été nécessaire entre les deux dossiers qui sont étroitement liés. Se sont ajoutées à cela la ligne TP nord qui doit être intégrée dans la réflexion de la modération tout comme la route du Château d'Eau qui verra une école s'y implanter d'ici 2023. Ensuite, le Covid-19 a également eu son effet en ralentissant le processus d'élaboration des projets. Nous avons bon espoir de pouvoir faire adopter les projets d'ici août 2021.

| | | |
|---|------------|-------------------|
| Montants alloués dans le cadre des budgets 2018 et 2020 | Fr. | 642'000.00 |
| Montant dépensé au 31 décembre 2020 | Fr. | 63'246.25 |
| Solde | Fr. | 578'753.75 |

- **Aménagement piste mixte cycles-piétons entre la route des Ecoles et la route de la Gérine**

Compte 620.501.52

Suite à une rencontre avec les propriétaires, ces derniers ont entrepris la révision du PAD existant afin de le rendre conforme à notre PAL révisé. Il y a donc une volonté manifeste d'aller de l'avant. Dès que nous en saurons plus sur leur échéancier, la pertinence du maintien de cet investissement sera réévaluée puisque cet aménagement sera à la charge des propriétaires. Cet aménagement a été commué en infrastructure MD pour la TransAgglo Bis. Elle devrait être sensiblement plus chère mais sera financée à parts égales entre les promoteurs du PAD, la commune et la subvention de l'Agglo. La commune est dans l'attente d'une prise de position sur la part de subvention de l'Agglo qui devrait se situer entre 50 et 100%.

| | | |
|---|------------|-------------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2011 | Fr. | 10'000.00 |
| Montant alloué dans le cadre du budget 2012 | Fr. | 265'000.00 |
| Total au budget | Fr. | 275'000.00 |
| Montant dépensé au 31 décembre 2020 | Fr. | 22'024.70 |
| Solde | Fr. | 252'975.30 |

- **Aménagement trottoir – PED Moraty**

Compte 620.501.45

Les travaux sont réalisés à 50%. Il manque encore l'accès piétons ouest qui donne accès au quartier du Roule. Ces travaux devraient être réalisés au printemps 2021.

| | | |
|---|------------|------------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2014 | Fr. | 130'000.00 |
| Total au budget | Fr. | 130'000.00 |
| Montant dépensé au 31 décembre 2020 | Fr. | 50'640.05 |
| Solde | Fr. | 79'359.95 |

- **Investigations historique/technique du site pollué de Corbaroche**

Compte 620.501.53

Après la 1^{ère} étape de l'investigation technique, un modèle hydrogéologique a été souhaité par le service de l'environnement. Il également été demandé, dans le courant 2020, de surveiller la qualité de l'eau en y intégrant l'analyse des HAP (hydrocarbure aromatique polycyclique). Pour réaliser ceci, une offre complémentaire a été demandée au bureau Triform SA. Vu les délais, il n'était pas possible de solliciter un crédit complémentaire au Conseil général. Cependant, une demande a été faite au Conseil communal afin d'y donner rapidement suite. Un

dépassement a été annoncé, mais il devrait être compensé par l'octroi des subventions cantonales. A l'avenir, il semblerait judicieux de procéder autrement dans le financement de telles investigations.

| | | |
|---|------------|------------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2011 | Fr. | 6'000.00 |
| Montant alloué dans le cadre du budget 2017 | Fr. | 10'000.00 |
| Total au budget | Fr. | 16'000.00 |
| Montant dépensé au 31 décembre 2020 | Fr. | 22'725.05 |
| Solde (dépassement) | Fr. | -6'725.05 |

Les investigations sont subventionnées par le canton à hauteur de 70%

- **Investigations historique/technique du site pollué du Port**

Compte 620.501.20

Pour la 2^{ème} étape de l'investigation technique, le service de l'environnement a demandé au bureau Triform SA de compléter l'équipement du site pollué par l'équipement de deux piézomètres supplémentaires afin de confirmer les relations nappe-rivière. Ils permettront également de fournir l'équipement nécessaire aux prélèvements et à l'évaluation de la qualité des eaux souterraines. La commune a reçu le résultat intermédiaire des investigations complémentaires qui nécessitent un suivi jusqu'en 2021 au moins. Vu les délais demandés, il n'était pas possible de demander un crédit complémentaire au Conseil général. Une demande a cependant été faite au Conseil communal afin d'y donner rapidement suite. Un dépassement a été annoncé, mais il devrait être compensé par l'octroi des subventions cantonales. A l'avenir, il semblerait judicieux de procéder différemment dans le financement de telles investigations.

| | | |
|---|------------|--------------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2014 | Fr. | 6'000.00 |
| Montant alloué dans le cadre du budget 2017 | Fr. | 10'000.00 |
| Total au budget | Fr. | 16'000.00 |
| Montant dépensé au 31 décembre 2020 | Fr. | 35'023.80 |
| Solde | Fr. | - 19'023.80 |

Les investigations sont subventionnées par le Canton à hauteur de 70%

- **Place du village**

Compte 620.501.49

Un montant supplémentaire a été accepté par le Conseil général dans le cadre des budgets 2020. Le projet est à bout touchant. Il aurait pu l'être plus tôt, mais la pandémie a significativement ralenti la cadence, surtout du côté des fournitures (blocs).

| | | |
|---|------------|------------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2011 | Fr. | 320'000.00 |
| Montant alloué dans le cadre du budget 2020 | Fr. | 165'000.00 |
| Total au budget | Fr. | 485'000.00 |
| Montant dépensé au 31 décembre 2020 | Fr. | 390'873.50 |
| Solde | Fr. | 94'126.50 |

- **Aménagement de l'Impasse des Violettes**

Compte 620.501.66

Néant. Toujours aucun décompte final. La route n'est donc pour l'instant pas reprise au domaine public.

| | | |
|---|------------|-------------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2012 | Fr. | 125'000.00 |
| Total au budget | Fr. | 125'000.00 |
| Montant dépensé au 31 décembre 2020 | Fr. | 5'387.05 |
| Solde | Fr. | 119'612.95 |

- **Assainissement de l'éclairage public communal**

Compte 620.501.72

Le réseau est entièrement assaini. Nous avons profité du montant à disposition pour mettre en conformité d'autres installations d'éclairage public, comme notamment le passage inférieur de la route cantonale et d'autres petites modifications. Nous sommes encore dans l'attente de factures. L'économie d'énergie en 2019 est de 70%, soit une consommation d'environ 343'000 kWh inférieure à 2012.

| | | |
|--|------------|------------------|
| Montant alloué dans le cadre des budgets | Fr. | 1'100'000.00 |
| Montant dépensé au 31 décembre 2020 | Fr. | 1'004'323.45 |
| Solde | Fr. | 95'676.55 |

- **Révision du cadastre de bruit communal**

Compte 620.501.73

Au vu des mesures proposées dans le rapport d'assainissement, la DAEC, par décision du 5 février 2020, considère le réseau routier communal comme assaini. Les mesures suivantes ont déjà été prises : la pose d'un revêtement phono absorbant sur la route de la Gérine et l'abaissement de vitesse à 30km/h.

Il reste encore à réaliser la route de la Grangette. Ceci devrait être fait d'ici mai 2022.

| | | |
|---|------------|------------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2013 | Fr. | 90'000.00 |
| Total au budget | Fr. | 90'000.00 |
| Montant dépensé au 31 décembre 2020 | Fr. | 53'469.45 |
| Solde | Fr. | 36'530.55 |
| Subvention | Fr. | 8'472.50 |

- **Requalification de la Route de Fribourg étape 4 – Centralité de Cité – Route de la Gruyère**

Compte 620.501.79

L'étude de requalification est en route et a été reconnue comme concept VALTRALOC par le service des ponts et chaussées. Afin d'atteindre cet objectif, des compléments d'études sont demandés par le canton. Comme nos mandataires se sont concentrés sur la révision du PAL, ce dossier a été ralenti dans sa progression durant l'année 2020. Il sera finalisé dans le courant 2021.

| | | |
|---|------------|------------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2018 | Fr. | 200'000.00 |
| Montant dépensé au 31 décembre 2020 | Fr. | 158'319.30 |
| Solde | Fr. | 41'680.70 |

- **Aménagement route des Ecoles – Partie non-goudronnée**

Compte 620.501.81

Les travaux sont terminés et le décompte final est en notre possession. On peut constater un léger dépassement qui provient essentiellement d'une surprise au niveau de la qualité du terrain dans le virage vers les Ecoles 18. Il a fallu reprendre sur 1.50m le terrain afin de garantir une bonne stabilité du coffre de route. Les participations foncières des propriétaires riverains ont été facturées et représentent un montant de Fr. 103'458.-.

| | | |
|---|------------|------------------|
| Montant alloué dans le cadre du budget 2019 | Fr. | 184'000.00 |
| Total au budget | Fr. | 184'000.00 |
| Montant dépensé au 31 décembre 2020 | Fr. | 185'692.25 |
| Solde final | Fr. | -1'692.25 |

Aménagement du territoire

- **Plan d'aménagement local**

Le dossier a finalement pu être mis à l'enquête publique le 23 octobre 2020. Le dossier a soulevé 22 oppositions dont une a pu être levée très rapidement. Cette opposition était l'une des plus problématiques et elle pouvait potentiellement nuire à la possibilité d'appliquer l'effet anticipé des plans sur les demandes de permis de construire à venir. Les 21 autres oppositions vont être traitées dans le courant du 1^{er} trimestre de 2021 en recevant les opposants en séance de conciliation. Il faudra certainement faire une seconde mise à l'enquête publique des documents modifiés suite aux conciliations. Si cela devait être le cas, seules les adaptations seraient alors opposables.

- **Zone de tri, concassage et de recyclage de matériaux inertes de Chésalles**

La remis en état est en cours et devrait être terminée en 2021.

Plan de mobilité

Cette démarche visant à favoriser une mobilité responsable et améliorer la santé des collaborateurs est entrée en vigueur au début de septembre 2019. Comme l'année précédente, un questionnaire a été adressé à tous les collaborateurs dans le courant du mois de juin afin qu'ils fassent un choix sur leur type de mobilité en tant que pendulaires (pour rejoindre leur place de travail). Il ressort de celui-ci 61 demandes de vignettes de parcage pour lesquelles 58 ont pu être attribuées en fonction des critères d'éligibilité prévus dans le plan mobilité (EPT en augmentation par rapport à 2019). Les collaborateurs qui ont renoncé volontairement à la vignette de parcage ont pu bénéficier des mesures incitatives (2 choix) au changement de leur mobilité. A cet effet, 8 participations à l'abonnement annuel aux transports publics et 13 participations à l'entretien annuel du vélo ont pu être octroyées. On peut tirer un premier bilan positif de cette nouvelle politique de mobilité avec une sensibilisation grandissante du personnel sur sa mobilité.

Nous profiterons également d'observer les habitudes de déplacements professionnels des collaborateurs afin de pouvoir ajuster l'offre en alternatives de mobilité (Mobility, vélos électriques, véhicule électrique, etc.) afin de ne pas les prêter dans l'accomplissement de leur fonction. Comme toutes démarches similaires, des réglages seront nécessaires. Néanmoins, le personnel communal a ainsi démontré son adaptabilité, ce dont nous le remercions. Le processus Plan de mobilité est en cours de réalisation pour les centres scolaires de Marly y compris le Cycle d'orientation. En raison de la pandémie, du retard a été pris mais nous pouvons attendre un résultat d'ici mai 2021 et une mise en place de ce plan à la rentrée 2021-22 si tout va bien.

Table des abréviations

| | |
|---------|--|
| ACM/TA | Activités créatrices manuelles et travaux à l'aiguille |
| ACSMS | Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux |
| ADB | Acte de défaut de biens |
| AES | Accueil extrascolaire |
| AI | Assurance invalidité |
| ANJM | Animation socioculturelle de Marly |
| APEM | Association de parents d'élèves de Marly et environs |
| App | Appointé |
| AFF | Association fribourgeoise de football |
| AVS | Assurance vieillesse et survivants |
| BRM | Bibliothèque régionale de Marly |
| CC | Code civil suisse |
| CLF | Commission locale du feu |
| COP | Commission de l'ordre public |
| CP | Compagnie |
| Cpl | Caporal |
| CR | Centre de renfort |
| CSIAS | Conférence suisse des institutions d'action sociale |
| CSM | Club sportif de Marly |
| CSP | Corps des sapeurs-pompiers |
| DAEC | Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions |
| DICS | Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport |
| DSAS | Direction de la santé et des affaires sociales |
| DSJ | Direction de la sécurité et de la justice |
| ECAB | Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments |
| FASDS | Fondation pour l'aide et les soins à domicile du district de la Sarine |
| HMS | Home médicalisé de la Sarine |
| LACI | Loi sur l'assurance-chômage |
| LALAMal | Loi cantonale d'application de la loi sur l'assurance-maladie |
| LAMal | Loi fédérale d'application de la loi sur l'assurance-maladie |
| LASoc | Loi cantonale sur l'aide sociale |
| LATeC | Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions |
| LPrD | Loi cantonale sur la protection des données |
| LStE | Loi cantonale sur les structures d'accueil extrafamilial de jour |
| MIC | Marly Innovation Center |
| MIS | Mesure d'insertion sociale |
| MNA | Marge nette d'autofinancement |
| MV | Marly-Voix |
| OFS | Office fédéral de la statistique |
| PAD | Plan d'aménagement de détail |
| PAL | Plan d'aménagement local |
| PC | Prestations complémentaires |
| PCi | Protection civile |
| PDC | Parti démocrate-chrétien |

| | |
|-----------|---|
| PGEE | Plan général d'évacuation des eaux |
| PITSC | Programme interservices de travail social communautaire |
| PLR | Parti libéral-radical |
| Plt | Premier Lieutenant |
| PME | Petites et moyennes entreprises |
| Pol Route | Police routière |
| PPP | Passage pour piétons |
| PR | Protection respiratoire |
| PS | Parti socialiste |
| PSS | Poste sanitaire de secours |
| RELATeC | Règlement d'application de la LATeC |
| RPLP | Redevance poids lourds liée aux prestations |
| RPT | Répartition des tâches entre la Confédération et les cantons |
| SAIDeF | Société anonyme pour l'incinération des déchets du canton de Fribourg et de la Broye vaudoise |
| Sap | Sapeur |
| SAS | Service d'ambulance de la Sarine |
| SCom | Service des communes |
| SEJ | Service de l'enfance et de la jeunesse |
| SESAM | Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide |
| SI | Service d'intervention |
| SDME | Société de développement de Marly et environs |
| SP | Sapeurs-pompiers |
| SPC | Service des ponts et chaussées |
| SSIGE | Société suisse de l'industrie du gaz et de l'eau |
| SSM | Service social de Marly |
| SSR | Services sociaux régionaux |
| STEP | Station d'épuration des eaux |
| STPA | Cantonement militaire de stationnement des troupes de protection aérienne |
| TPF | Transports publics fribourgeois |
| UDC | Union démocratique du centre |
| USAM | Union suisse des arts et métiers |
| UV | Ultraviolet |